

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80 - Fax : 04 91 90 96 89

Courriel : ffpjp.siege@petanque.fr



65e Congrès National

E P I N A L

8 & 9 janvier 2010

SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES	2
INTERVENTION DU DEPUTE MAIRE	2
INTERVENTION DU COMITE ORGANISATEUR.....	4
ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.	4
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 64 ^{EME} CONGRES DE ST POL SUR MER	11
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	11
RAPPORT FINANCIER	19
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	19
INTERVENTION DU VICE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL	21
COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS PROMO-PETANQUE	22
INTERVENTION DU DTN	23
PALMARES SPORTIF ET TROPHÉE BERNARD BRUN	29
ELECTION PARTIELLE	30
INTERVENTION DES PARTENAIRES	30
RESULTAT DE L'ELECTION	38
DEBATS	39
MODIFICATIONS AUX STATUTS ET AU REGLEMENT INTERIEUR	43
DISCIPLINE	43
COUPE DE FRANCE	46
INFORMATIQUE	47
ARBITRAGE	49
MEDICAL	51
EQUIPEMENT SPORTIF - CNC - NATIONAUX	53
CONCILIATION ET DOPAGE	56
JEU PROVENÇAL - REPARTITION EQUIPES CHAMPIONNATS DE FRANCE	57
BUDGET 2010	59
QUESTIONS DIVERSES	61
F.I.P.J.P.	62
PRIX KIKI AUSSARESSES ET PRIX BERNARD DUC	63

ANNEXES :

- * Palmarès sportif 2009
- * Représentants F.F.P.J.P., Ligues et Comités
- * Bilan financier et du compte de résultat
- * Budget 2010

OUVERTURE DU CONGRES

M. CANTARUTTI (*Président de la F.F.P.J.P.*). –signale que le quorum étant atteint, en précisant que les chiffres définitifs seront communiqués par Xavier GRANDE, Directeur Administratif, dès qu'ils auront été arrêtés, et déclare ouvert le 65^{ème} Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

(Mmes et MM. les congressistes se lèvent et écoutent la Marseillaise.)

INTERVENTION DU DEPUTE MAIRE D'EPINAL

M.HEINRICH (*Maire de la ville d'Epinal*). – Monsieur le Président de la F.F.P.J.P, Monsieur le Président de la F.I.P.J.P., Monsieur le Président du Comité des Vosges, Mesdames Messieurs les Présidents, Mesdames Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction et un réel plaisir que j'ai répondu à votre invitation et que je vous accueille ici au Centre des Congrès d'Epinal. Ironie de l'Histoire, triste ironie du calendrier, Philippe SEGUIN nous avait suggéré d'organiser votre Congrès. Or c'est avec consternation et avec une immense tristesse que nous avons appris son décès brutal. Permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour lui en ce moment.

Vous le savez, Philippe SEGUIN s'était beaucoup investi dans la ville d'Epinal, il a beaucoup apporté à cette ville qu'il aimait tant. Il a surtout apporté aux spinaliens la fierté de leur ville. Il était un passionné, un véritable amoureux de sport, et il a fait beaucoup pour les sports dans notre ville. Je veux retenir que sa politique de soutien au quotidien du monde associatif a permis de tripler le nombre de clubs au cours de son passage à Epinal, que ce soit en sport amateur comme dans l'élite. Je veux rappeler aussi qu'avec 16 000 licenciés, des équipements sportifs de qualité, la ville d'Epinal est une ville les mieux équipées au plan national au regard de sa population. Et Philippe SEGUIN y a bien entendu fortement contribué. Si je veux retenir quelques réalisations emblématiques, je citerai bien sûr le premier parcours artificiel de canoë-kayak en pleine ville, mais aussi la piscine olympique, le dojo avec 4 tatamis... et j'en passe. Aujourd'hui nous sommes tristes car nous perdons un grand homme, un homme d'Etat, et en sa mémoire je vous demanderais si vous le voulez bien de respecter une minute de silence.

(Les congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)

Merci. Epinal est une ville qui bouge, une ville qui se transforme, qui évolue. Vous vous en rendez compte si vous avez l'occasion de vous promener dans les rues. Epinal est la ville la plus boisée de France avec près de 60% de son territoire occupés par la forêt, où s'étalent plus de 1000 km de circuits et de pistes de VTT, traversés par la Moselle qui modèle l'espace riche d'un patrimoine historique préservé. Epinal offre un cadre de vie idéal. Tout au long de l'année, la vie à Epinal est rythmée par de nombreuses animations et compétitions sportives, par un bouillonnement de manifestations culturelles, qui contribuent à la notoriété de la ville bien au-delà des limites de son territoire, avec les « imaginables », « les larmes du rire », les spectacles de « Scène Vosges », le concours international de piano, le floréal musical ou les concerts classiques.

S'appuyant sur un vaste réseau de PME et de PMI et la présence sur son territoire d'entreprises d'envergure internationale, tant dans le domaine de l'automobile que de la papeterie, son économie est résolument tournée vers l'avenir. La recherche et l'excellence avec notamment le pôle de compétitivité « Fibre Grand Est ».

Desservie par le TGV, Epinal se positionne également comme un terrain de développement économique sur la base d'innovations technologiques dans le domaine de l'image, de l'éco-construction qui donnent une visibilité nationale à son dynamisme.

Ce sont des vitrines de la ville de demain. Tous ses atouts, toutes ses spécificités participent à faire d'Epinal une ville à taille humaine qui se donne les moyens de son développement, en d'autres termes une ville attractive et harmonieuse au dynamisme renouvelé.

Mesdames, Messieurs, dans les Vosges, la pétanque rassemble 1800 licenciés répartis en 41 clubs. A Epinal évoluent côte à côte 2 clubs. La pétanque d'Epinal avec 130 licenciés qui a développé une école de pétanque pour les jeunes qui fonctionne le mercredi après-midi, et la Pétanque du grand Champ de Mars qui rassemble davantage les séniors. Ces 2 clubs ainsi que la boule lyonnaise ont trouvé un terrain idéal d'entraînement et de compétition au Boulodrome de la Plaine de Saubat, inauguré en 2001 qui propose une superficie de 450 m², soit une vingtaine de terrains auxquels seront ajoutées des surfaces extérieures dans le cadre d'un grand projet d'aménagement de cette plaine. Chaque année depuis 5 ans, le national d'hiver organise dans ce même Centre des Congrès, un rassemblement de 1150 participants, et ceci à l'initiative des clubs spinaliens et du comité départemental. Il draine des joueurs prestigieux de la France entière au cours d'un grand week-end à la fois convivial et très passionnant sportivement. De plus le national d'été qui en est à sa 11^{ème} édition rassemble 750 participants tous les ans, sur le petit Champ de Mars, lors d'une manifestation populaire et relevée au niveau sportif. Le grand succès de ces 2 manifestations est lié à la qualité de l'organisation réalisée par les clubs, soutenus par la ville. Et je veux rendre hommage, très sincèrement et du fond du cœur à tous les bénévoles qui s'impliquent dans la transformation spectaculaire du Centre des Congrès en Boulodrome géant l'espace de quelques jours. C'est dire que les spinaliens sont très attachés à la pétanque. Je rappelle qu'en 1986 était organisé le Championnat du Monde de pétanque, ensuite le Championnat de France doublettes et tête-à-tête en 1989, et le Trophée National mixte en 1994.

Je voudrais dire aussi que la ville d'Epinal reste candidate à l'organisation de grandes manifestations de ce type. Mesdames, Messieurs, je ne doute pas que ce Congrès vous permettra d'enrichir vos échanges, et nous serons particulièrement attentifs aux fruits de vos travaux.

Je formule le vœu que vous ayez, malgré un emploi du temps chargé, la chance de découvrir notre ville, ses charmes, malgré la neige. Aussi veuillez croire que nous nous emploierons à vous laisser le meilleur souvenir de votre passage à Epinal. Je vous souhaite du fond du cœur, à toutes et à tous, un excellent Congrès.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

LE PRESIDENT. – Je retiens que la ville d'Epinal est candidate à l'organisation de grandes manifestations.

Le décès de Philippe SEGUIN a modifié le début habituel du Congrès. Les années se succèdent à un rythme effréné, chaque année des proches, des amis, des parents, des personnes de la famille de la Pétanque et du Jeu Provençal s'arrêtent en chemin. Et j'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2009. J'ai aussi une pensée particulière pour les disparitions portées à ma connaissance. Notamment François CLAUDIE, champion de France triplette pétanque à Alès en 1982, David DEMELAY, le tout jeune Président du Comité du Doubs qui était promis à un bel avenir, l'ami Corse Jean CASILLI qui était l'organisateur du Congrès d'Ajaccio, notre ami André BREHIER, ancien Président du Comité de l'Yonne qui en son temps avait été vérificateur aux comptes de la F.F.P.J.P., notre ami suisse Claude KEBERLE qui était Président de la Fédération Suisse de Pétanque et vice-président de la F.I.P.J.P, et Henri SERANDOUR qui était Président du C.N.O.S.F. J'ai évidemment une pensée particulière pour les victimes du drame de St Jean d'Angély, dont la pétanque a été le théâtre innocent.

(L'assistance se lève pour se recueillir et respecter la minute de silence)

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR

M. BISCHOFF (*Pdt du Comité des Vosges*). – Monsieur le Député Maire, Monsieur le Président de la F.I.P.J.P., Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Mesdames Messieurs les Membres de la Fédération, Mesdames Messieurs, chers collègues et amis.

Tout d'abord bonjour à toutes celles et ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer et bienvenue à tous.

Nous sommes heureux au nom du Comité Départemental et aussi très fiers de vous accueillir dans notre belle ville d'Epinal, dans notre beau département, et dans notre belle Région Lorraine. Nous aurons aussi tout au long de cette réunion une pensée particulière pour Bernard DUC qui pendant de longues années a été mon prédécesseur, vice-président et Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.. Si le climat est un peu plus rude ici que la moyenne française, il n'empêche pas nos dirigeants d'aller toujours de l'avant, toujours prêts à relever des défis en organisant les différents championnats de France, tripléte séniors en 1964, doublettes et tête-à-tête en 1989, et le trophée national mixte en 1994, le doublette féminin dans la montagne à Gérardmer, et le championnat du monde en 1986 qui était une fierté de Philippe SEGUIN. Nous organisons aussi des étapes de Masters à Contrexéville, et 32 concours nationaux depuis 16 ans à Epinal et Raon l'Etape. Pour un petit département, 1885 licenciés, c'est déjà satisfaisant ! Nous avons essayé en toute modestie d'organiser ce 65^{ème} Congrès, nous espérons qu'à l'occasion de ce passage à Epinal, chacun d'entre vous emportera un excellent souvenir et une belle image d'Epinal. Je me dois de remercier la F.F.P.J.P. de nous avoir confié cette organisation, un grand merci à tous nos partenaires, en particulier le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général des Vosges, la Municipalité d'Epinal, la Maison Léonard, le syndicat des hôteliers, et tous ceux qui accompagnent nos clubs tout au long de l'année. Enfin j'espère que le climat à l'intérieur de cette salle sera plus serein que l'an passé, et qu'à l'issue de ces 2 jours notre beau sport sortira grandi, par les débats qui vont y être menés dans un esprit constructif, avec convivialité et sérieux je l'espère.

Bonne et heureuse année à tous. Que 2010 vous apporte satisfaction, succès et par-dessus tout une excellente santé à tous.

(*Applaudissements*)

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.

LE PRESIDENT. – Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes premiers mots s'adressent à vous Monsieur le Maire. Quel signe du destin de tenir le Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal dans votre ville alors que Philippe SEGUIN vient de nous quitter. Hier après-midi, nous sommes allés à Dinozé avec quelques anciens, nous recueillir sur la tombe de Bernard DUC, ancien président du Comité des Vosges et très regretté Secrétaire Général de notre Fédération. Je remercie Thérèse d'avoir accepté et de nous avoir reçus.

Oui, Monsieur le Maire, Bernard faisait partie avec Jean Pierre BISCHOFF de l'équipe à laquelle M. Philippe SEGUIN, alors Maire d'Epinal avait confié une mission pour organiser un événement d'envergure. Vous avez depuis terminé l'action « *tous à Epinal* » avec la rénovation de ce magnifique Centre des Congrès et ainsi installé des structures dignes d'un carrefour Européen qu'est votre ville. Quel bonheur, Bernard d'être ici, je te dédie ce congrès.

Tu avais tellement le sens du détail, tellement l'œil fait aux belles choses, tu étais tellement précis dans l'organisation. Sois tranquille Bernard, Jean-Pierre et son escouade de bénévoles nous ont réservé un accueil à la hauteur de ton souci du détail.

Chèr(e)s congressistes, nous vous remercions avec mes collègues du Comité Directeur d'avoir soustrait quelques journées à votre emploi du temps pour venir ici à EPINAL à la « grande messe » que représente un Congrès National. L'occasion pour moi de saluer nos Amis des départements d'Outre-mer ceux de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion, de Mayotte, de la Polynésie Française, à signaler le retour dans notre famille de St Pierre et Miquelon. Certains sont là après des heures et des heures d'avion pour participer à nos débats et apprécier quelques degrés Celsius de moins. Votre présence nous apporte la chaleur que nous n'avons pas dehors.

Ce congrès, Mesdames, Messieurs, est historique car il doit retracer la plus petite saison administrative qu'ait connue notre Fédération. A peine 9 mois et quelques jours depuis le 7 mars, saison clôturée le 30 novembre 2009. Il est aussi celui d'une nouvelle équipe, d'un nouveau président. J'espère qu'il sera aussi celui de l'implication, de la participation et du début de la solidarité.

Notre nouvelle équipe a très rapidement fonctionné avec entrain, comme que je le souhaitais. Nous nous sommes mis immédiatement au travail, les petites histoires « entre Amis » étant, au moins mises en sommeil, au plus oubliées. Nous avons fonctionné façon équipe de rugby avec solidarité. Certains, comme vous le constatez, ont l'envergure de piliers, d'autres d'ailiers sveltes, intelligents et rapides. Plus sérieusement, certains ont touché plus de ballons que les autres mais à chaque fois que mes coéquipiers ont eu le ballon, l'utilisation s'est faite à fond, l'engagement a été total, certains même blessés ont continué le match.

J'ai eu une très grande chance et je vous la dois. Le Comité Directeur fédéral que vous avez composé à Paris est fait de gens intelligents, je ne parle pas de moi. Malheureusement, il y avait un élément qui n'avait pas compris le sens et la haute responsabilité de notre tâche, de la position exemplaire de dirigeant. J'ai vécu cet événement comme de la tromperie que même certaines circonstances ne peuvent excuser à mon sens.

C'est pour cela que vous voterez demain matin car il manque un coéquipier depuis maintenant 3 mois.

Ce congrès revêt une grande importance, les résultats du nombre des licenciés en chute libre, les finances délicates. La preuve que l'activité sportive ou de loisir n'est plus gratuite en France et ailleurs, doit nous faire prendre conscience, même aux plus anciens dont je commence à faire partie. OUI ! Nous faire prendre conscience que notre mouvement ne sera plus jamais le même que par le passé, tout simplement parce la société évolue. Le processus a commencé il y a très longtemps quand a débuté le dépeuplement généralisé de nos campagnes. Nous sommes passés d'une population essentiellement rurale à un habitat urbain. Les villes se sont transformées, le moindre recoin est utilisé, les moindres espaces construits, bétonnés, goudronnés à des fins mercantiles. Les modes de vie en ont été radicalement changés. Les gens se sont moins regardés, moins regroupés. Les gens ont travaillé de plus en plus souvent par nécessité, les week-ends. La télévision et la galopante mainmise de l'informatique sur notre vie isole physiquement les personnes tout en les relayant virtuellement, c'est un comble....

En 2009, le nombre des licenciés est tombé dans un gouffre, 34 648 licenciés en moins, ENORME !!!!!, 96 clubs en moins, ENORME !!! un manque de recette pour la Fédération de 160 000 € environ, ENORME !!!!!

Bien entendu, les raisons sont multiples, en plus de la constatation que je viens de faire: nous sommes touchés par la crise.

Jugez-en : si nous considérons qu'il faut au minimum 20 € pour participer à un concours dominical, carburant, engagement, un verre entre amis, ceci multiplié par quatre week-ends. Le tout représente rapidement la valeur d'un caddie de supermarché.

La mise en place de la licence-assurance carte à puce, diabolisée par beaucoup avec comme premières victimes les grandes Ligues du sud, de la PACA en passant par Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Aquitaine, Rhône Alpes, et moins au Sud, Ile de France, les autres aussi à un degré moindre.

Les clubs ont joué « *perso* » en proposant des cartes de membres honoraires et ainsi collecter quelques deniers pour partir en voyage, pour faire le banquet de fin d'année, pour dire « *tiens espèce de Cantarutti avec ta Fédé, ces billets tu les auras pas...* ». Des Comités ont exigé le fameux certificat médical lors de la prise de licence. Importante ERREUR ! ce n'est pas la loi.

L'insécurité sur les terrains me direz-vous,.... Oui, mais avec retenue, avec une dose homéopathique de cette raison. Les terrains de jeux ne ressemblent pas tout de même aux rues du Bronx ou à des quartiers sombres. Je me souviens même de vieilles raisons, les changements de photos, la fameuse homogénéité pour ne citer que les plus célèbres, données comme sûres et certaines qui ont été depuis maintes fois ridiculisées car fausses. L'homme trouvera toujours des raisons afin de se dédouaner de son propre échec.

Je ne suis pas ainsi ou pas complètement. Certainement que l'informatisation de notre mode de licence est pour une part dans la baisse du nombre des licenciés. Nous sommes devenus trop compliqués pour la base, nous sommes moins attractifs que par le passé, je crois moins en ce dernier point. C'est surtout, l'homme qui a changé, tourné vers des activités sans ou avec peu de contraintes. La mode des sports libres nous touche, le zapping des loisirs également, aujourd'hui les gens ont besoin de nouvelles expériences au moment où ils souhaitent. La discussion que nous aurons demain matin, sera, je l'espère enrichissante pour l'avenir. Je le dis maintenant, tous ceux qui se lèveront pour dire « *vous avez fait... ou critiquer à tort et travers* » seront évités ou renvoyés aux calendes grecques car tous les « YAQUAS et FAUT QU'ON » que j'entends, que je lis ici et là, qu'ils soient joueurs vieillissants ou dirigeants ayant la science infuse me font doucement rire car ils feraient déjà bien de regarder autour d'eux ou plus de se regarder. Une question me vient immédiatement à leur rencontre qu'ont-ils fait de leur côté comme action, comme innovation ?? Je souhaite que le débat de demain samedi sur la licence soit constructif et arrêtons de nous référer au passé qui par définition est définitivement terminé. Nous sommes tous responsables. Preuve que l'espoir existe puisque les Comités des Vosges, de l'Aube, des Alpes de Haute-Provence, des Ardennes, de Haute-Corse et de Nouvelle-Calédonie ont gagné des licences en 2009.

Vous voyez que la raison de la licence carte à puce vaudra un jour ce qu'ont valu les autres raisons.

Gardons à l'idée que la Fédération est le tronc de l'arbre, n'est-ce pas Lucette, et que toutes les branches qui en partent en font partie, que tous vont vers un objectif trouver la lumière sans oublier que ce tronc et ses branches sont nourries des racines, les clubs.

Bien entendu, cette perte de licence a une répercussion sur les finances fédérales. Les diverses constatations, les divers bilans financiers font état d'une perte d'environ 60 000 € de recette. Oui, mais seulement en rapport du bilan prévisionnel adopté le 7 mars 2009 dans lequel il avait été prévu une baisse des licences. Mais c'est bien plus grave, la perte des licences représente une perte sèche en recettes de 160 000 € environ. Et pourtant grâce au travail que nous avons mené, qu'a initié la Trésorerie Générale de la F.F.P.J.P. nous avons limité la casse. Pour plus de transparence, plus de compréhension, nous avons réaménagé la tenue du compte, collé à la convention d'objectifs passée avec notre Ministère de tutelle. Nous avons tenu au fait que vous ayez tous les comptes avant Noël afin que vous puissiez les analyser avec un courrier d'accompagnement et d'explications du Trésorier Général. Vous le comprenez les licences devenant une denrée rare et comme tout ce qui est rare forcément devient plus cher. Toutefois, pour tenter encore de ne pas augmenter la licence autrement que ce qui avait été décidé il y a deux ans par le congrès et respecter nos engagements, nous avons mis en place, au cours de la saison, certains nouveaux prélèvements. Un engagement de 10 € en Coupe de France et une augmentation du prix des mutations. Enfin les championnats de France se dérouleront avec un seul objectif le titre, le maillot.

Finis les lots en nature, dans aucun sport, les championnats de France ne vous offrent un scooter, une télévision, un ipod, un poste de radio ou que sais-je.... Un objet souvenir de la participation sera remis lors du dépôt des licences.

Pour terminer sur les finances qui ont été tenues en rapport du budget prévisionnel 2009, le Trésorier Général Daniel READ vous donnera toutes explications lors de son intervention.

J'en profite pour remercier nos deux Trésoriers, notre Commission des Finances pour avoir respecté et fait respecter les engagements pris lors du dernier congrès. Imaginez nos finances sans la baisse du nombre des licences et sans quelques dépenses engagées il y a quelques années, enfin !!!!

Toutes les explications que je viens de vous donner et les constatations faites sur le terrain sont confortées par une très récente (*novembre 2009*) étude de la *Lettre de l'économie du sport* sur le fait que les Français privilégient la pratique sportive individuelle hors cadre au sport de compétition. Il y a le « boom » des sports dits d'entretien, la compétition étant marginalisée car il ressort de cette très sérieuse étude que le Français veut contrôler ce qu'il veut faire sans recevoir les conseils de quelqu'un.

La pratique sportive libre donc plus facile hors des domaines de compétitions permette plus de souplesse, moins de contraintes. C'est ainsi que, suivant toujours cette étude, les sports pratiqués, je n'ai pas dit avec licences, mais simplement pratiqués en priorité sont la natation, la randonnée pédestre, le VTT.

Phénomène nouveau, le sacro-saint football n'apparaît qu'en 8^e position derrière la musculation et, oui ! La pétanque. Donc, l'offre que nous devons faire, par le biais de nos clubs, doit s'adapter à ces nouvelles tendances de consommation, il nous faudra des produits plus modulables. Chez nous, c'est la licence et le concours dominical dit départemental. Nous y réfléchissons déjà et quelques pistes sont inscrites sur mon cahier qui me suit partout et sur lequel j'écris, les miennes, les vôtres, toutes les idées lorsqu'elles sont sensées. Je vais mettre en route sous ma responsabilité un groupe ad hoc pour traiter ce sujet rapidement mais de façon réfléchi avec des acteurs de divers univers.

Côté sportif, premier changement et pas des moindres celui en la personne du Directeur Technique National. J'en profite pour remercier une nouvelle fois Victor NATAF, ici présent.

(Applaudissements)

Je le félicite pour tout ce qu'il a apporté à nos sports avec en point d'orgue la reconnaissance de haut niveau. Son action a été prépondérante dans la reconnaissance du grand public comme un sport à part entière et je n'ai que deux mots pour Victor, c'est MERCI et RESPECT.

Le départ de Victor déterminait l'arrivée d'une nouvelle personne au poste de D.T.N. Naturellement, Jean-Yves PERONNET fut nommé à la fin de l'été ou plutôt au début de l'automne. Nous lui souhaitons d'assurer, avec sa sensibilité, l'évolution de nos sports dans la modernisation et dans la direction du plus grand nombre car c'est ma volonté, reconnaître la base.

Nous avons durant des années mis en avant le haut-niveau car il fallait le faire. Mais aujourd'hui, les cadres d'actions, de représentation, de comportement, de sélection et d'évolution des joueurs de haut-niveau ont été mises en places tout début décembre lors de la réunion des 50 joueurs de haut-niveau au CREPS d'Aix en Provence avec beaucoup d'honnêteté vis-à-vis d'eux. Certaines pratiques étant arrivées à leur terme.

Maintenant un travail de fourmi commence vers la base des licenciés. Ce travail ne pourra se faire sans vous, Présidents de Ligues et de Comités mais aussi et surtout sans les dirigeants de clubs. Il faut leur faire comprendre qu'ils sont notre moteur, nos fondations et que la solidarité dont les synonymes sont association, coopération et entraide sont indispensables entre tous.

Nous proposons un panel d'offre de compétitions important, tant au niveau individuel qu'au niveau de groupe. Dès cette saison, nous avons remis les Championnats tête à tête et doublettes, tous les ans et séparément afin que tous puissent y participer. Nous avons lancé le Championnat National des Clubs et demandé à tous les Comités et Ligues de mettre en place les déclinaisons de ces championnats. Joseph et son groupe vous diront demain le succès engendré par ces nouvelles compétitions qui touchent un autre public que les concours traditionnels.

La Coupe de France garde son attrait puisque les inscriptions n'ont jamais été aussi importantes et Jean, Jacques et Michel continuent avec leur comité de pilotage d'assurer sa continuité.

La « labellisation » des Nationaux n'est plus à l'ordre du jour. En effet, le but du groupe de travail sur ce thème n'est autre que d'évoluer vers une démarche pragmatique afin de répondre aux attentes du terrain. Le groupe dont je suis proche mené par Joseph, réfléchit à une solution vers 2 niveaux et une option pour gérer les parties finales. Le travail doit vous être restitué pour la mi-saison 2010.

Le Jeu Provençal auquel je suis attaché possède une commission sous la direction de Michel COSTE composée de spécialistes qui doivent contribuer à son développement dans les zones encore vierges de cette composante de notre Fédération.

Les conservateurs par leurs écrits, par leur conservatisme et leurs publications ne se rendent pas compte du mal qu'ils font à leur propre passion. Je m'engage à faire en sorte que le Provençal couvre par des compétitions tout l'hexagone.

Une consolation sportive, la participation aux différents éliminatoires, qualificatifs ou championnats est globalement en hausse sur le territoire preuve sans doute que nos joueurs réels et attachés sont toujours là.

Notre représentation internationale a été importante cette année 2009 avec les Championnats du Monde triplètes et de tir féminin, les Championnats d'Europe seniors, les Championnats du Monde jeunes, les Championnats d'Europe espoirs, les Jeux Méditerranéens, les Jeux Mondiaux avec partout d'excellents résultats faits d'or ou d'argent.

Je félicite toutes et tous les compétiteurs ainsi que leurs encadrements et délégués pour ces belles médailles. Aujourd'hui, j'ai, toutefois, dédouané les comités de sélections et la DTN de résultats au détriment de l'image renvoyée même si celui-ci est important. Je préfère une belle image des équipes de France à un triste spectacle sportif et comportemental, médaillé d'or.

Les jeunes voilà le grand problème. Comment, les garder, comment faire devant le grand éventail d'activités tout azimut qui leur ait proposé. Nous avons choisi de créer une catégorie Benjamin en relevant les tranches d'âge des autres catégories. Ceci est bien entendu à titre expérimental, rien n'est définitif, rien n'est figé ! Oui, Mesdames, Messieurs, comment garder nos jeunes. Ce n'est pas simple j'en conviens !

Je ne vois pas d'autre solution que de nous bouger, il faut proposer au plus grand nombre une activité régulière, il faut des gens dans nos clubs, nos comités qui choisissent l'encadrement ou le déclin de leur propre maillot de joueur. Je sais, c'est là que le bât blesse. Les plateaux sportifs réguliers pour nos benjamins vers le plus grand nombre où tous les clubs sont invités, les compétitions par équipes de clubs dans lesquelles sont mélangées les catégories existent et fonctionnent là où l'on se donne la peine de les faire vivre car très éducatives. Je sais, cela bouscule la tradition, Je sais l'investissement est ENORME !!! Mais c'est la seule solution. Répéter les compétitions régionales d'un jour ou deux ou je ne sais, est formidable pour les quelques jeunes qui y participent et ainsi les dirigeants se donnent bonne conscience pourtant à y regarder de près, ils accompagnent presque toujours les mêmes joueurs. Non, il faut faire de la proximité, certes aussi de la garderie, organiser dans son Département souvent, très souvent des animations. Les parents suivront plus facilement et il ne faut pas les oublier ils sont importants même si parfois ils sont pénibles.

La D.T.N. est ambitieuse, elle est comme je l'aime pleine d'intentions et travailleuse mais elle est jusqu'à ce jour amputée d'un élément et pas du moindre le poste de Conseiller Technique National est vide.

Pas de notre faute, nous avons répété les interventions vers notre Ministère de tutelle. Rien ne s'oppose à la nomination d'une personne à ce poste, nous avons reçu les candidats, fait notre choix, mais rien pour le moment. Jean-Yves PERONNET ne peut tout faire seul, notre fédération est une grande machine. Il est indispensable que le Ministère nomme cette personne rapidement, c'est urgent.

Même si notre degré de subvention de convention d'objectifs a légèrement augmenté en 2009 grâce à nos déplacements au Ministère, je pense qu'il va falloir dans un avenir proche se lier au ciel qui nous aidera une fois que nous nous serons aidés. Dans les années 1960, l'activité sportive était considérée comme un épanouissement social, physique, moral, d'intérêt général et de service public. A partir des années 1980, le sport est devenu un mode de vie, un terrain mercantile et de professionnalisation avec l'arrivée du dopage, de la violence, la corruption.

Ceci n'en émeut que peu de nos politiques à tel point que depuis cette année l'Etat se désengage du monde du sport et principalement du sport amateur, jugez-en :

- Le démantèlement du Ministère, la disparition des DDJS, des CREPS est en cours.
- La vie associative sportive, faute de moyens, est en danger.
- Priorité est donnée à un sport de haut niveau, professionnel coupé du reste de la population et qui reçoit des soutiens sans commune mesure avec ceux consacrés à l'effort fait par les bénévoles vers la majorité de la population.
- L'éducation sportive à l'école est affaiblie.
- L'intervention des collectivités territoriales dans le sport est menacée dès 2014 peut-être avant.

Donc la période qui vient s'annonce délicate et si nous ne sommes pas solidaires à tous les échelons ce sera très compliqué.

L'informatique, je dois tirer mon chapeau au quatuor Claude STIRMEL, Daniel READ, Didier SCHMITT et Eric REBIBO qui ont assuré avec succès la mise en place de la carte à puce, qui ont réparé, aidé, continué à créer, à améliorer des logiciels compétitions, à relooker le site fédéral. Claude vous en parlera en détail demain après-midi. Merci et félicitations à vous quatre pour tout ce travail fait dans l'ombre, mais oh ! Combien efficace et indispensable. Vous, les Comités, vous avez été merveilleux d'adaptation seul une petite dizaine de comités ont été régulièrement embêtés ou avaient mal compris. Ne soupirez pas de satisfaction, le monde de l'informatique et d'internet adore tomber amoureux d'un nouveau concept et je viens d'entendre parler de « *Cloud computing* » qui en français se traduit littéralement par « *l'informatique dans le nuage* ». Un truc sans serveur, c'est sérieux les grands comme Google, Amazon, Microsoft, Apple, etc... sont déjà sur le coup.

Allez espérons que notre licence ne sera pas touchée mais tout va si vite, un espoir Claude et Daniel ne courent pas vite. Pourtant, le progrès lui ne s'arrêtera pas.

La discipline, elle a besoin sans cesse de remise à niveau. Les formations ont débuté avec comme professeurs Michel DESBOIS, Lucette COSTE et Xavier GRANDE, ils ont également travaillé au toilettage et mise à jour des textes disciplinaires que nous vous proposons à l'approbation demain. Je dois également surligner l'action auprès des Comités de Jacques THERON lors des nombreux appels au C.N.O.S.F. qui sont maintenant devenus presque courants et qui doivent être traités comme le fait Jacques avec discernement si nous ne voulons pas passer pour des « rigolos » auprès du CNOSF mais aussi auprès des contrevenants car la moindre faute de procédure leur donne raison. Donc, je vous engage à suivre scrupuleusement les procédures et le code des sanctions et ne pas hésiter à téléphoner au siège pour conseil ou avis. Il faut noter la grande solidarité entre le Comité Directeur fédéral et ses Commissions de Discipline. Nous avons apporté le soutien administratif à quelques affaires avec succès. Vous voyez la solidarité paie.

L'arbitrage a changé de mains en 2009, lors de la constitution de la nouvelle équipe, Jean-Claude DUBOIS est passé de l'aile au centre de l'arbitrage national. Son équipe a mis en place un examen d'arbitre départemental identique et le même jour dans toute la France comprenant une partie de Provençal. Les arbitres doivent être soutenus pour être respectés. Trop souvent encore, il est plus malin de tirer sur l'homme rayé noir et blanc que de le défendre alors qu'il est le seul garant de la pérennité de nos sports. Les raisons de l'accabler sont nombreuses car l'homme fait des erreurs, les arbitres aussi mais les joueurs en font plus souvent car manquer une boule est une erreur, mal pointer une autre, ne pas jouer le jeu n'en parlons pas.....

Les réunions du Comité Directeur, du Conseil National ont été pour moi un vrai plaisir. Les femmes et les hommes de ce Comité Directeur et de ce Conseil National travaillent de concert avec des interventions pertinentes, je ne suis là que pour distribuer le jeu ou relancer. En plus, la présence de deux représentants des Ligues MM. DELCHET et BAUER désignés par leurs pairs a permis d'avoir quand ils le souhaitent l'avis du Conseil des ligues, que je félicite d'ailleurs pour ses travaux, au moins pour être parvenu à un accord sur l'unification des dates et des modes des Championnats de Ligue Triplettes en France à partir de la saison 2011.

Belle avancée sur le nettoyage de nos calendriers.

La SAOS Promo-Pétanque a bien vécu cette saison, sans aide particulière de la FFPJP, et réalise de belles ventes.

Patrice COMBES son nouveau Président vous donnera toutes les indications suite au congrès de ce matin. Elle contribue toujours à son travail de promotion auprès de sa cousine la FFPJP. Les contrats arrivant à leur terme sont renouvelés en collaboration avec notre société de communication Quarterback.

Dans la crise actuelle nous ne nous en sortons pas si mal grâce à des échanges souvent passionnés mais fructueux avec Denis NAEGELEN, Maryan et Julien. A noter l'arrivée en mai 2009, d'un nouveau partenaire AFONE Mobile dont nous avons tenté de faire la promotion mais avec difficulté car l'information comme d'habitude envoyée par trois fois à plus de 5 000 adresses mails de Comités, Ligues, clubs, n'a pas eu l'air de passer, certainement dommage car M. GOUDEMAM le directeur, est un pétanqueur licencié et voulait nous aider, souhaitons qu'il fasse un effort supplémentaire en 2010. Deux nouveaux partenaires

arrivent les boules K.T.K. et les constructions de structures couvertes MATHIS envoyées et appuyées par Joseph CANTARELLI. La boule OBUT continue de nous soutenir et Madame Fabienne DAURE s'exprimera devant vous demain matin comme je l'ai souhaité avec les autres partenaires tels que MMA Assurances qui est d'une utilité primordiale avec notre interlocuteur privilégié Christian DAIROU. Les relations avec la télévision sont toujours convenables et représentent encore cette année une centaine d'heure d'antenne. Des sports comme, le judo, le tennis de table, le basket français je précise, nous en vient. Vous dire ce que la société Quarterback emmène en notoriété, en termes d'image et en suivi de partenariat. Dire combien nous aimons travailler avec Denis, Maryan et Julien même si parfois la discussion est ardue.

Je remercie tous nos partenaires institutionnels indispensables à notre vie et à nos actions, les médias qu'ils soient écrits, télévisés, sites web ou radiophoniques qui relatent notre vie et sont souvent notre trait d'union avec le licencié lambda. Un accessit à Boulisme qui depuis l'arrivée de Marc PHEULFIN a largement amélioré son magazine et la mise en place hors contrat de sa newsletter hebdomadaire. La revue Rhône Alpes Pétanque de Patrick CHALENCON continue son admirable parcours près du terrain et son lien entre les départements de sa zone.

J'ai souhaité cette année faire de ce congrès une transparence totale sur ce qu'est la Fédération mais aussi les partenaires que vous entendrez demain matin après le vote et l'après-midi vous entendrez le compte-rendu des travaux des Commissions Fédérales et de la DTN ainsi vous aurez connaissance de tout.

Je remercie mes Vice-présidents en charge chacun de secteurs qui m'ont aidé tout au long de la saison et leur présence à ma place lors des réceptions des vendredis précédant les Championnats de France ne sont que justes récompenses. Je remercie tous mes collègues du Comité Directeur, j'adresse un compliment appuyé au Secrétaire Général et pour notre complicité, Tony JUAN et la Secrétaire adjointe, Bernadette TROUBAT pour son expérience ainsi qu'à Xavier GRANDE pour avoir respecté les délais que j'avais demandé pour l'envoi des comptes rendus de réunions du Comité Directeur et du Conseil National.

Un compliment particulier à Daniel READ et lui dire toute la confiance que j'ai en lui avec son compère des finances qui est devenu le trésorier de la SAOS, Michel DESBOIS avec qui j'aime m'entretenir et mon complice depuis longtemps Michel SIGNAIRE, le Président de cette commission des finances, mère de toutes actions. Une vraie équipe de rugby car nous sommes solidaires même dans la difficulté c'est là qu'on voit une équipe et nous y sommes.

Des remerciements par bouquets aux employés du siège, à Patricia, si ancienne mais encore si charmante, à Régine partie se former pour quelques mois et qui fait partie de notre famille. Par poignées de mains aux garçons à Xavier à qui je téléphone au moins deux fois par jour, à Gérard et au petit dernier Clément. Ils travaillent à votre service par contre je ne supporterais pas qu'ils soient traités comme des moins que rien par certains dirigeants quels qu'ils soient, je sais que certains auraient tendance à les prendre pour des quantités négligeables, dans ce cas je deviens vite irascible.

Puisque nous en sommes aux remerciements, des mercis sincères aux membres cooptés des commissions qui travaillent uniquement dans l'ombre pour notre bien.

En conclusion et en remerciant tous ceux que j'ai oubliés et en vous disant toute mon humilité devant l'œuvre accomplie par les années que je contemple en me retournant vers mes deux prédécesseurs l'icône Henri BERNARD, sage comme une image et l'incomparable Claude AZEMA qui lui j'en suis sûr n'est pas sage comme une image.....Leur dire toute ma reconnaissance et notre joie qu'ils nous font en acceptant notre invitation à ce congrès. Dire à Henri BERNARD toute l'admiration que je lui porte.

N'oubliez pas les temps changent, nous devons cultiver notre faculté d'adaptation. Le temps passé est derrière nous, nous devons penser au présent et à construire notre avenir ensemble. C'est avec cette ambition, à la fois, de partage et d'unité que j'aimerais que nous engagions les années à venir. C'est dans l'intérêt de nos sports la Pétanque et le Jeu Provençal, pas dans le nôtre, pas dans le mien que je vous le demande.

Comme je sais pouvoir compter sur vous car sans vous, nous ne sommes RIEN, je vous présente mes Meilleurs Vœux de santé, de bonheur, de réussite pour l'année qui vient de naître et pour après.....
Merci de m'avoir écouté.

(Applaudissements)

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale Adjointe*). – Suite au pointage que nous avons effectué avec Xavier GRANDE, 100 comités départementaux sont présents ou représentés, soit 2034 voix sur 2085 possibles. Sont absents la Réunion, St Pierre et Miquelon, la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie.

(Projection sur écran de Claude STRIMEL)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 64^{ème} CONGRES DE BELFORT

LE PRESIDENT. – Nous poursuivons l'ordre du jour qui appelle d'abord l'approbation du Compte rendu de la FFPJP à ST POL SUR MER (59) de janvier 2009 et de l'Assemblée Générale extraordinaire de Paris du 7 Mars 2009.

(En l'absence de toutes observations, celui-ci est **adopté à l'unanimité**)

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

M. JUAN (*Secrétaire Général*). – Bienvenue Mesdames et Messieurs dans cette Salle du Centre des Congrès Spinalien pour une active participation aux travaux de notre 65^{ème} Congrès National.

Merci d'avoir pu vous libérer afin de représenter vos Comités et Ligues à cette importante A.G. avec une mention particulière à nos Amis d'Outre-mer : de GUADELOUPE, de GUYANE et de MAYOTTE, la MARTINIQUE étant représentés.

A ceux qui ne se sont pas déplacés, nous disons : que nous comprenons leurs absences du fait du coût d'un tel voyage... Mais alors par politesse et respect vis-à-vis des organisateurs, pourquoi ne pas le faire savoir à réception du dossier de réservations ? Un simple courriel suffit et cela n'est pas trop coûteux La procuration existe toujours !

"*Biloute*" je voudrais te dire que Saint-Pôl s/Mer fut une bonne organisation dont toi et ton équipe pouvez être fières, il ne faut pas tenir compte de "l'agitation" autour des élections, je suis persuadé que tous les participants, du plus profond d'eux-mêmes, reconnaîtront que l'organisation et l'accueil étaient de qualité. Bravo Jean-Claude.

Après le "*Ch'Nord*" et ses "*Ch'tis*", nous voici dans l'Est aux pieds des Vosges à Epinal, le pays de mon prédécesseur et Ami Bernard DUC, que je salue, persuadé que de son côté, d'où il est, il doit veiller sur nous tous.

Les "*Vooosges*", spécialistes de "*l'Imagerie Populaire*" – ses stations thermales (Vittel, Contrex) – son fromage le "*Munster*" – ses paysages montagneux, sûr que nous ne les oublierons pas !! Tout comme le chaleureux accueil de nos amis "*Vooosgiens*", et pour beaucoup également, son climat "*brrr*", pas chaud !!! mais là ne dit-on pas que cela est vivifiant et que le froid conserve ?

Parmi nous de nouvelles têtes comme Présidents de Comités : Jean-Paul PEROTTO (Rhône), Jean-Louis DEQUERRE (Doubs), Jean MACIAS (Yvelines), Francis CHEVALLOT (Aube).

Nous remercions pour leur passage :

. M. Le Député-maire d'Epinal Michel HEINRICH qui nous a fait l'honneur d'assister au démarrage de notre Congrès

. M. Jean-Pierre MOINEAUX, Vice-président du Conseil Régional, représentant M. Jean-Pierre MASSERT

. M. Claude AZEMA, Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal dont je profite de l'occasion pour le féliciter de son élection au Comité National Olympique Sportif Français.

. M. Henri BERNARD, Président Honoraire des Fédérations Internationale et Française, qui n'a pas hésité à faire le voyage depuis la Côte d'Azur pour un climat moins clément...

Remerciements également :

. A la Presse audiovisuelle : SPORT+, France Télévision, FR3 Régionale, aux journaux locaux : Vosges-Matin, l'Est Républicain... aux revues spécialisées : Boullisme, Rhône-Alpes Pétanque, pour leurs reportages, images et articles, sur nos deux disciplines.

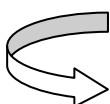
. A nos partenaires privilégiés : pour la communication "QUARTERBACK" – l'Assureur "MMA" – l'Équipementier "ERIMA" – aux Fabricants de Boules : OBUT, MS et KTK – la téléphonie avec "AFONE MOBILE".

. Nous n'oublions pas nos chère(s) conjoint(e)s qui nous permettent de consacrer beaucoup de notre temps au service de la Pétanque et du Jeu Provençal.

. A Jean-Pierre BISCHOFF, Président du Comité des Vosges et à toute son équipe de bénévoles, élus ou pas, qui n'en doutons pas, auront su mettre les "les petits plats dans les grands" pour que notre Assemblée Générale soit réussie.

. A ceux qui m'ont aidé tout au long de l'année, et particulièrement le personnel de notre secrétariat : Xavier, Patricia, Régine, Gérard, Clément.

. Petit "clin d'œil" à Bernard : lors d'un Congrès, tu avais utilisé dans ton intervention des mots que l'on n'a pas oubliés : "**C'est nouveau**", pour ma part rien de nouveau : même schéma quant à la présentation de mon rapport, avec du "déjà entendu".



ADMINISTRATION

- **Secrétariat** : départ en stage de formation de Régine (depuis Septembre pour 10 mois) remplacée par
- une embauche "intérimaire" de Clément, que beaucoup connaissent pour l'avoir rencontré dans le
- stand SAOS sur les Championnats de France.

- **Chancellerie** : c'est à croire que dans plus d'1/4 des Comités il n'y a pas de bénévoles méritants ?? pour
- ne pas avoir sollicité de récompenses, j'en doute !! plutôt de la négligence...

Rappel : merci de respecter la procédure reprise dans la circulaire que nous vous adressons tous les ans en juin : date butoir – délais entre 2 médailles – utilisation des imprimés prévus à cet effet – transiter obligatoirement par les Ligues...

- **Distinctions**

- De la D.J.S. :

L'Argent à Yves SALVANT, Pdt du Comité du Lot & Garonne

Le Bronze à Francis GARRIGUE, Pdt de la Ligue Aquitaine et du Comité de Dordogne ainsi qu'à Daniel MIARD, Pdt de la Ligue Basse-Normandie.

- Du Bureau de la Chancellerie Fédérale :

Médaille d'Argent :

Gérard BAUER, Pdt de la Ligue Haute-Normandie/Robert MANGEANT, Pdt de la Ligue Antilles-Guyane/Joël PLAUT, Pdt de la Ligue Bourgogne /Albert SEVIN, Pdt du Comité du Loiret /Michel TARDIEUX, Pdt du Comité de l'Aube.

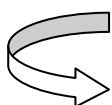
Médaille d'Or :

André DANHIEZ, Pdt de la Ligue Picardie et du Comité de l'Oise /Marcel GUERRIER, Pdt du Comité de l'Ain/Jean-Louis RIZZO, Pdt du Comité du Gard /Didier SCHMITT, Pdt de la Ligue de Lorraine et du Comité de Moselle/Patrick VERDIER, Pdt du Comité de la Lozère /Jean VILLAREM, Pdt du Comité des Pyrénées Orientales.

But d'Or :

Michel COSTE, Pdt du Comité du Vaucluse et Membre du Comité Directeur de la FFPJP/Jean-Claude MOREAU, Pdt du Comité des Landes et Membre du Comité Directeur de la FFPJP.

Le Comité Directeur, et moi-même, à titre personnel, adressons toutes nos félicitations aux récipiendaires.



EFFECTIFS

Les signaux d'alarme de la mi-saison se sont avérés, hélas exacts quant à l'importance de nos pertes de licences : -10 %... la plus forte depuis des décennies, voire même, la 1^{ère} fois que nous atteignons un tel pourcentage.

A partir de "l'état des effectifs" vous avez dû établir tous les rapprochements et "ratios" afin de vous situer par rapport aux autres Comités et très certainement tirer des conclusions sur ce "cataclysme".

Les causes ? bien malin qui pourra dire avec précision et sûreté que c'est telle ou telle raison...: la conjoncture économique - le vieillissement de nos cadres, joueurs – la transmission quelque peu "déformée" des dispositions fédérales – la non adhésion à l'évolution, ce qui équivaut à être contre tout changement ...

Peut-être que le sujet sera évoqué demain matin lors du débat sur la licence ?

Le Comité Directeur adresse toutes ses félicitations aux 6 Comités qui grâce à leurs actions ont su "surfer" sur la vague du "tsunami" pour se maintenir au-dessus de l'eau en augmentant le nombre de leurs licenciés : VOSGES, AUBE, ALPES de HAUTE-PROVENCE, ARDENNES, HAUTE-CORSE et NOUVELLE-CALEDONIE , auxquels nous y ajouterons la reprise d'activités de SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON à qui nous souhaitons la bienvenue pour leur retour au sein de la Fédération, et en leur disant qu'ils pourront compter sur notre aide.

Pour les habitués des relevés de comptes bancaires : "S.E.o.O." (Sauf Erreur ou Omission)...

Sur les 315 951 licenciés, que compte la Fédération avec 6 311 clubs, les Féminines Eligibles/Seniors représentent 14,1 % (44 768) en y ajoutant les "fillettes", "la gente féminine" représente 14,7 % (46 444) de nos licenciés.

Les Jeunes quant à eux représentent 7,5 % (24 133)... et c'est bien là où le "bât blesse" et où nous avons de GROS efforts à faire : il s'agit de notre relève...

Les Vétérans, eux représentent 34,7 % (109 651), mais là pas de surprise : nous savions que notre "population du 3^{ème} âge" était majoritaire dans nos disciplines...

Les pertes globales sont de -9,8 % en licences (-34 457) et de -96 clubs

* Métropole : -9,3% (-31 712) / -73 clubs (6 066)

• Seniors Masculins : -9,6 % (-25 323)

• Seniors Féminines : -7,2 % (-3 395)

• Jeunes : -19,5 % (-5 694)

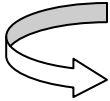
* DOM/TOM : -26,14% (-2 745) / -23 clubs (245)

• Seniors Masculins : 27,7% (-2 312)

- Seniors Féminines : 10,8% (-128)
- Jeunes : 31% (-305)

Pour ces Comités cela pourrait s'expliquer par la mise en place de la nouvelle licence carte à puce qui demande plus de rigueur dans la gestion des licenciés et des concours Outre-Mer... mais aussi peut-être à cause de l'aspect financier ! Pour la première fois ils ont dû payer leurs licences.

Tout comme l'année dernière, les pertes dans l'Hexagone sont plus importantes au Sud (-11,1 %) que dans le Nord (-6,1 %), les plus touchées, bien sur, étant les "grosses Lignes" : Zone 2 : -13,3 % / Zone 1 : -9,7 % / Zone 3 : -9 % / Zone 4 et 8 : -7,4 % / Zone 6 : -6,8 % / Zone 5 : -6,6 % / Zone 7 : -6,3 %.



SPORTIF

▪ Compétitions Internationales :

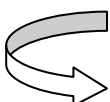
Voilà une Bonne Année pour ce qui est de la récolte des Médailles : 2009 aura été un bon cru. Toutes nos félicitations à celles et ceux, dont leurs portraits vous seront présentés tout à l'heure, qui ont défendu avec succès les couleurs de la France.

- * 3ème titre de Championne du Monde Féminine pour le Tir Individuel, le 2^{ème} consécutif, à SUPHANBURI (Thaïlande), l'Argent pour la Triplette qui fait mieux que l'an passé.
- * La 2^{ème} place au Championnat du Monde Jeunes en Triplette à MONASTIR (Tunisie). A souligner la bonne mentalité, l'excellent comportement et attitude de nos jeunes.
- * Le Titre au Championnat d'Europe Seniors à NICE (06) et l'Argent au Tir Individuel.
- * Aux Championnats d'Europe Espoirs à DUSSELDORF (Allemagne) : l'Or aux Messieurs, l'Argent pour ces Dames.
- * La Médaille d'Argent pour les Masculins et le Bronze pour nos Féminines aux Jeux Méditerranéens à PESCARA (Italie).
- * Aux Jeux Mondiaux à KAOHSHUNG (Taïwan) : l'Or chez les Hommes et l'Argent chez les Femmes.
- * La Coupe d'Europe des Clubs à NICE qui reste dans les Alpes-Maritimes avec le D.U.C. de Nice, Et "sous vos applaudissements" : Bravo à toutes et tous pour ces performances.

▪ Championnats de France 2009 :

Globalement les organisations furent de qualité au-dessus de la moyenne, avec bien sur des "bugs" par-ci par-là, que l'on ne peut que regretter...

- * Des bons à tirer "coincés" en pièce jointe dans les "ordis" et/ou rectifs à faire et non effectués – dans l'hôtellerie = éloignements, prix, arrhes – la restauration - absence de poste de secours = là nous attirons votre attention, et tout particulièrement aux futurs organisateurs, quant à la prise de risque "ce faisant" : votre responsabilité serait très fortement engagée en cas d'accident – regrettons les 2 cas du manque d'esprit sportif, et plus grave lorsque cela concerne nos jeunes avec implication d'un Dirigeant responsable... - une mise en garde aux organisateurs à venir = attention à la fausse monnaie... - et la sono....
- * Tirages au sort effectués avec le logiciel fédéral à la satisfaction de tous les participants : gain de temps, fini les longues files d'attente devant les tables de marque, plus de clarté...
- * Annulation des dispositions prises en 2008 et qui devaient être appliquées à compter de 2010 : les Championnats Doublettes et Tête-à-tête auront bien lieu tous les ans mais seront dissociés.
- * Rappel destiné aux futurs organisateurs : ne pas oublier d'adresser le dossier pour leurs séjours à tous les Membres de la Délégation Fédérale, dont les noms vous sont communiqués par courriel en Mars afin que ceux-ci puissent vous confirmer leurs arrivées et départs.



COMMISSIONS

Je vais m'efforcer de vous rappeler, parce que déjà consignées dans les comptes-rendus des Comités Directeur, quelques dispositions concernant divers secteurs ou projets dont les responsables vous donneront plus de détails lors de leurs interventions en développant les sujets et/ou répondre à vos questions pour être présents sur l'estrade.

▪ **Direction Technique** :

Jean-Yves PERONNET ne manquera pas de vous présenter le bilan et les objectifs de la D.T.N. lors de son intervention.

* Départ en retraite de notre ami Victor NATAF, effective depuis le 1^{er} septembre, mais il ne quittera pas totalement le monde de la petite boule puisqu'il devrait officiellement intégrer le staff technique de la Fédération Internationale en plus de quelques missions de formation qui lui seront confiées.

* Félicitations à Jean-Yves pour sa nomination, en octobre, au Poste de Directeur Technique National de la FFPJP.

* Reconnaissance en février de la Pétanque comme Sport de Haut-Niveau pour l'Olympiade 2009/2013.

▪ **Compétitions** :

* Coupe de France des Clubs :

Compétition fort appréciée pour sa formule, son esprit club retrouvé et sa convivialité.

Tous les Membres du Comité de Pilotage sont à féliciter pour le travail accompli, lors des tirages au sort, avec l'aide du Secrétariat, que l'on associe à ces félicitations.

* Participation en hausse pour cette 11^{ème} édition (2009/2010) : +3 % (+87), soit 2 818 clubs.

* Un droit d'inscription sera demandé à partir de la 12^{ème} édition (2010 /2011) : 10 € par équipe.

* Phase finale en Moselle à BEHREN-les FORBACH en Mars.

* Championnats des Clubs :

Le Comité Directeur a approuvé le projet du " Règlement National du Championnat des Clubs" établi par le Comité de Pilotage de la Compétition, avec à sa tête Joseph CANTARELLI, et fait l'objet de diffusion.

Pour la 1^{ère} édition :

- Sur le plan Département, Championnat Départemental des Clubs "C.D.C." = 91 % des C.D. de Métropole ont mis en place cette nouvelle compétition - 4 249 équipes étaient engagées représentant 2 695 clubs.

- au niveau Région, Championnat Régional des Clubs "C.R.C." = 15 Ligues l'ont mis sur pied, soit 151 équipes pour 130 clubs.

- Le Championnat National des Clubs "C.N.C." : Vainqueur : A.P. CHALON s/SAONE(71) ; Finaliste Boule d'Or de GAILLAC (81), les demi-finalistes étaient RONCHIN (59) et LABASTIDE sur l'HERS (09). La phase finale a eu lieu les 14 et 15 novembre en Saône et Loire chez les vainqueurs. A signaler le très bon accueil des dirigeants du club organisateur, la bonne organisation et la convivialité de cette compétition.

* Sport en Entreprise

La Finale de la 7^{ème} édition du " Trophée de France Inter-entreprise par Equipe" aura lieu à Sedan (08) accouplé au Championnat de France des Vétérans à 16 équipes. Cependant la pérennité de cette compétition n'est pas du tout assurée compte-tenu de la faible adhésion des Comités.... la question de sa suppression se pose sérieusement à ce jour.

▪ **Informatique :**

- Demain matin se tiendra un "Atelier Informatique" pour les "spécialistes" de "l'ordi".
- Vous aurez l'occasion de poser toutes les questions souhaitées sur la licence "carte à puce" : Claude, Daniel, Didier, et Eric se feront un plaisir d'y répondre, comme ils le font tout au long de l'année – de vous conseiller – révéler toutes les astuces pour mieux maîtriser les programmes GESLICO – réexpliquer et repréciser les diverses procédures...

Je voudrais ouvrir une parenthèse sur Daniel READ pour souligner l'excellent et énorme travail qu'il effectue à la Trésorerie Générale et avec la "carte à puce" malgré quelques soucis de santé.

▪ **Médical**

- Au total 56 contrôles anti-dopage ont été réalisés par le Médecin de l'A.F.L.D sur nos Championnats de France, Coupe de France et Nationaux : 4 cas se sont avérés positifs.
Une "curiosité" : contrôle à Nevers sur les "Cadets" le Médecin demandant à ce qu'il y ait autant de filles que de garçons à contrôler ! Après que Jean-Pierre, notre "toubib" lui ait expliqué le fonctionnement de nos Championnats "Jeunes", celui-ci accepta sa proposition... et par chance il y eut une jeune fille...
- Sur les Championnats de France J.P. notre "*herr doctor*" a effectué une soixantaine de contrôles d'alcoolémie : résultats négatifs.

Important, mise en garde des Présidents de Clubs sur la vente "sauvage" de boissons alcoolisées, info à redescendre avec insistance : en cas d'accident d'un sociétaire qui aurait consommé de l'alcool dans le clos, le Président du Club risque fort d'être sérieusement inquiété, sa responsabilité étant engagée, alors ATTENTION !

▪ **Communication**

- Les comptes-rendus du Comité Directeur et Conseil National sont désormais disponibles sur le site Internet Fédéral et adressés aux C.D. et Ligues très rapidement, dans les 15 jours suivant les réunions.
- La "Newsletter" adressée directement aux Clubs qui se seront faits connaître pour cela, en plus des C.D. et Ligues. Une Newsletter régulière sera mise en place dès 2010 avec un premier numéro fin janvier.
- Utilisation de la boîte mail "petanque.fr" : vous êtes, nous sommes, tous reliés à cette boîte "courrier-internet", l'Outre-mer "*itou*", et c'est uniquement par elle que nous faisons transiter nos courriels qui vous sont destinés... alors merci de la consulter régulièrement.
- Un nouveau site internet vient d'être mis en place par notre ami Claude STIRMEL, qu'il y a lieu de féliciter pour la qualité de ce gros travail au travers les échos que nous avons : fort apprécié des "internauts/visiteurs".

▪ **Discipline**

- Toujours trop de dossiers à instruire par les diverses Commissions de Discipline, de plus en plus pour des "affaires" touchant des Dirigeants de Clubs, voire même de Comités, et ayant un rapport direct avec la trésorerie !!! il nous faut être encore plus vigilant quant à la gestion de l'argent que nous confient adhérents et affiliés...
- Textes du "Règlement Disciplinaire" et du "Code de Discipline" toilettés et réactualisés.
- Devant le nombre important de dossiers "retoqués" en appel pour vice de forme, des stages de formation ont été mis en place, par zone et/ou par Ligue, et apparemment cela ne serait pas du luxe... sous la responsabilité de Michel DESBOIS assisté de Lucette COSTE et Xavier GRANDE.

▪ **Arbitrage**

- Examens d'arbitres départementaux : auront lieu à la même date, et pour tous les Comités, avec un unique questionnaire, tout comme cela se fait pour les Ligues.

- Tous les arbitres officiant sur les compétitions nationales devront porter la tenue officielle : maillot rayé noir et blanc.
- Règlement de jeu : les quelques "retouches" vous seront présentées et commentées par le responsable de la Commission Nationale d'Arbitrage : Jean-Claude DUBOIS.

▪ Règlements

○ Administratifs et Sportifs

- Tranches d'âge de nos jeunes : création de la catégorie "Benjamins" = 11 ans et moins, à partir de 2012, seuls ceux de la dernière année pourront participer au Championnat de France "Minimes"/"Minimes" : 12 et 13 ans/" Cadets" : 14 et 15 ans/ "Juniors" : 16 et 17 ans ;
- "Coaching" autorisé sur toutes les compétitions réservées aux "Jeunes" par un éducateur du niveau Initiateur minimum, avec lors de leurs Championnats de France, dépôt de sa carte et licence à la table de marque ;
- Mutations, augmentation dès cette année : "Intra-muraux" = 20 € / sortie du département (vers un autre C.D. ou l'Étranger) = 30 €, 10 € revenant à la Fédération,
- Championnats de Ligues dit "open", qualificatifs pour les Championnats de France Majeurs (triplettes masculin, féminin et jeunes), ne seront plus autorisés désormais. Pour les Championnats "annexes" la décision appartiendra aux Ligues avec approbation en A.G. quant au choix de la formule : "open" ou pas.

○ Nationaux

Droit d'inscription au calendrier des concours variable : 100 € pour un "National" – 150 € pour un "International" – 250 € pour un "Propagande".

○ Championnats de France

- Cadeaux aux joueurs et délégués : objets souvenirs identiques offerts par la Fédération, les organisateurs n'ayant plus l'obligation de doter les Championnats en tenant compte du classement. Ces derniers recevront en septembre une subvention représentant la part du partenariat ;
- Les joueurs absents au podium pour les récompenses ne pourront prétendre à celles-ci, elles seront conservées par la Fédération ;
- Remplacement de joueurs qualifiés : devant le nombre grandissant de cas aux motifs "fantaisistes" et/ou "litigieux", plus aucun remplacement ne sera désormais admis, et ce quel qu'en soit le motif. Le Comité ou la Ligue désignera l'équipe suivante dans le classement pour les représenter. Disposition également applicable aux Championnats Départementaux et de Ligues ;
- Autocollants publicitaires : interdits sur les tenues, y compris sur les maillots de Champion de France ;
- Identification du Comité ou de la Ligue sur les vêtements des joueurs et délégués : obligatoirement sérigraphiée, sublimée, brodée, cousue ou collée, tout autre moyen étant formellement interdit sous peine d'amende ;
- Important, logement des délégations : dorénavant les Organisateurs n'ont plus obligation de se charger de l'hébergement. Cependant, ceux-ci devront le faire savoir rapidement à l'ensemble des C.D. et Ligues en leur adressant un "panel" d'établissements avec coordonnées-fourchettes de prix-éloignement... afin qu'ils puissent prendre toutes leurs dispositions pour les réservations.
- Arrêt des parties : désormais la pause déjeuner sera de 1h 30 et plus de 2h, soit : de 12h 30 à 14h 00, la restauration devant être disponible à partir de 11h 30 ;
- A Pétanque, utilisation d'un cercle de jeu obligatoire dès la première partie, fourni par les Organisateurs ;
- La Coupe des DOM/TOM ne sera plus organisée que lors du Triplette Masculin et du Doublette Féminin.

▪ Statuts et Règlement Intérieur

Bien que vous aurez à vous prononcer demain après-midi sur les mises à jour et le "toiletage" de nos Textes, nous profitons de l'occasion pour un rappel d'importance quant à ces documents essentiels et obligatoires pour l'existence de toute association.

Je suppose que vos statuts sont bien à jour ? Conformés à nos textes et règlements ? Déposés en Préfecture ? Vous serez gentils de ne pas nous oublier, en nous adressant copie pour nos dossiers. A ce jour, je crois que quelques-uns parmi vous ne l'ont pas encore fait... merci de bien vouloir régulariser.

Certainement plus important, et cela concerne les statuts des Clubs affiliés, qui pour une grande majorité ne sont pas conformes à la Loi de 1901 sur les Associations : pas à jour, composition du bureau manquante, non déposés à la Préfecture (n° de dépôt)...

Nous ne saurions trop vous conseiller de lancer une "campagne" de régularisation auprès de vos clubs pour qu'ils se mettent à jour.

Ce serait là l'occasion de leur suggérer, avec une certaine insistance, qu'ils modifient leurs statuts en adoptant nos "Statuts Type de Club" et les faire approuver par leurs A.G. : il est plus facile et plus aisé de répondre à des questions sur la teneur des statuts lorsqu'ils sont de la même moule. Autre conseil : faire bannir le "tiers sortant", source de problème, en faisant adopter la mandature "Olympiade".

De même, leur suggérer fortement d'inclure la notion de parrainage pour les nouveaux adhérents...

Je vous remercie pour votre attention, en espérant ne pas avoir été trop "rabat-joie" avec certaines "redites". Huit jours déjà que nous sommes en 2010 ! Que le temps passe vite...mais je pense encore à mon tour et avec votre permission, pouvoir le faire : vous présenter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, administrés et à ceux qui vous sont Chers, une Très Bonne Année : qu'elle soit pleine de bonnes choses mais surtout de Santé afin de pouvoir nous retrouver encore longtemps.

Je profite d'être au micro, pour remercier tous ceux qui ont eu la gentillesse de m'adresser leurs Bons Vœux dont quelques uns originaux. Encore Merci à Vous tous. *(Applaudissements)*

M. BLANC (*Pdt Comité de la Haute-Savoie*). – Est-ce légal de monopoliser des chambres d'hôtel pour les amis des Présidents de Comités organisateurs lors de championnat de France comme c'est le cas dans la Manche ou à Nice ?

M. MUSCAT (*Pdt Comité des Alpes-Maritimes*). – répond que ces propos sont absurdes. Nice et ses alentours ont une capacité d'accueil de 50 000 chambres d'hôtel. Il est impossible que nous puissions toutes les réquisitionner. Seul l'hôtel Campanile de l'aéroport est réservé pour les organisateurs. Il faut faire très attention à ce genre de déclarations absurdes en public.

LE PRESIDENT. – J'imagine que les chiffres annoncés par Monsieur MUSCAT sont exacts. Donc il doit être possible de trouver des chambres d'hôtel à Nice.

M. MALLET (*Secrétaire Général de l'Ain*). – Monsieur JUAN a parlé de cartes d'éducateur 1^{er} degré pour le coaching des jeunes sur un Championnat de France. Or sur un compte rendu c'est la carte d'initiateur qui était mentionnée. Qu'en est-il ?

LE PRESIDENT. – Il s'agit bien de cartes d'initiateurs pour le coaching des jeunes sur un Championnat de France.

M. VILLAREM (*Pdt Comité des Pyrénées-Orientales*). – On nous avait dit que l'actuel président ne voulait plus de Championnat de Ligue « open ». Mais dans un mail que nous avons reçu, il est signalé que certains championnats peuvent l'être. Qu'en est-il ?

LE PRESIDENT. – Certaines dérogations peuvent être accordées à certains cas particuliers (Jeunes, Jeu Provençal, les Vétérans et le Doublette Féminin lorsqu'il y a très peu de participants), sinon les championnats de Ligue « open » sont proscrits.

M. ROBERT (*Pdt Comité de la Meuse*). – je serai obligé de demander à la F.F.P.J.P. de me prêter des coachs diplômés pour les Championnats de France car je n'en ai pas dans mon département.

M. PERONNET (*Directeur Technique National*). – Je vous présenterai tout à l'heure un document sur la refonte des formations, qui permettra à vos éducateurs d'obtenir des cartes d'initiateur.

*(En l'absence d'opposition, celui-ci est **adopté à l'unanimité**)*

RAPPORT FINANCIER

LE PRESIDENT – Nous allons parler de finances avant de pouvoir boire un chocolat vosgien. Et avant de donner la parole au Trésorier Général, je vous signale l'arrivée parmi nous de Monsieur MOINEAU, Vice-président du Conseil Régional.

(Applaudissements) à l'arrivée de Daniel READ.

M. READ (*Trésorier Général*). – Je vous signale que vous applaudissez le premier Trésorier Général qui a fait une perte aussi importante.

(rires)

Il présente ses vœux à tout le monde. Il remercie le Trésorier Adjoint Michel DESBOIS, et l'ancien Trésorier Michel SIGNAIRE, ainsi que le personnel du siège, les membres du Comité Directeur, et Victor NATAF.

Il présente le bilan financier, le compte de résultat et le budget réalisé. Il s'étonne de ne pas avoir eu de retour après l'envoi du bilan financier et du compte de résultat.

Il précise qu'il ne faut pas avoir peur de la Trésorerie, que tout est géré sérieusement. Il espère que la Trésorerie ne sera plus crainte à l'avenir. Il remercie aussi Claude STIRMEL qui l'aide à la présentation. Il présente le bilan financier, le compte de résultat et le budget réalisé.

(Voir documents en annexes)

(Applaudissements)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux comptes*). – Mesdames, Messieurs bonjour, je vais donner lecture des rapports. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes. Aujourd'hui, au 30 novembre 2009 :

<i>Total du Bilan</i>	1 111 392 €
<i>Total des Produits</i>	2 029 784 €
<i>Total des Charges</i>	2 152 385 €
<i>Perte comptable</i>	122 601,51 €

L'audit a été effectué selon les normes professionnelles en vigueur en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste en fait à examiner par sondages divers tous les éléments probants qui justifient les données contenues dans les comptes.

Cela consiste à apprécier les principes comptables qui ont été suivis et les estimations significatives retenues pour présenter l'arrêté des comptes et pour apprécier leurs présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions, sans réserve, que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la F.F.P.J.P. à la fin de cet exercice.

Je vous donne lecture de la convention spéciale : une convention approuvée au cours de l'exercice antérieur dont l'exécution s'est poursuivie dans l'exercice. Il s'agit de l'avance de trésorerie au bénéfice de la SAOS PROMO PETANQUE. Le montant initial autorisé était de 152 449 euros. A ce jour, le capital restant dû à la F.F.P.J.P. par la SAOS est de 142 594 euros.

M. PLAUT (*Pdt Ligue Bourgogne*). – Qui va expliquer aux joueurs qu'ils n'auront plus de lots des organisateurs lors des Championnats de France ?

LE PRESIDENT. – Cette décision a été annoncée au mois de juin. Donc les comités et les Ligues auraient déjà dû en informer leurs clubs.

M. READ. – Je vous précise que les membres du Comité Directeur eux aussi ont accepté de ne plus recevoir de cadeaux de la part des organisateurs.

M. PLAUT. – Comment va-t-on imputer les 10 euros pris par la F.F.P.J.P sur les mutations ?

M. READ. – Je vous expliquerai cela demain lors de la présentation du budget prévisionnel. Cela nous permet de ne pas augmenter le prix des licences.

M. SALVANT (*Pdt Comité du Lot et Garonne*). – Je suis désolé que vous supprimiez la totalité des subventions pour les organisateurs des Championnats de France.

Je veux bien qu'il y ait des difficultés, et qu'on y participe, mais il est beaucoup plus difficile pour les comités ruraux d'obtenir des sponsors et des partenaires que dans les grands comités.

De plus, vous vous plaignez que les jeunes désertent la pétanque mais vous allez leur faire payer la licence au même prix que les séniors.

M. READ. – Oui car les juniors jouent dans les concours séniors, donc ils gagnent autant d'argent qu'un sénior.

M. SALVANT. – Vous n'avez pas dû regarder les statistiques car seuls 5 ou 6 % des juniors jouent en séniors.

M. READ. – Rien ne vous oblige à accepter le budget que je vous proposerai demain.

M. SALVANT. – Mais je ne l'accepterai pas.

M. MUSCAT. – Je crois que 2/3 des comités ont du mal à boucler leur budget. Cette difficulté est principalement due selon moi aux déplacements lors des Championnats de France. Il y a 2 ans, on avait déjà réfléchi au trop grand nombre de Championnats de France. Il y en a 13 aujourd'hui, ce qui est énorme. Il faudrait s'y atteler à nouveau.

Daniel READ. – Merci Jean-Claude. C'est vrai nous allons y réfléchir, mais nous avons seulement 9 mois de travail derrière nous. Tout ne peut pas être réglé. Notre priorité est de ne pas augmenter la licence. Si nous y arrivons, et que nous récupérons des finances supplémentaires, ça fait partie des pistes à étudier. N'hésitez pas malgré tout à nous faire parvenir vos idées. On les étudiera en comité directeur.

M. GAFFET (*Pdt Ligue Ile de France*). – Je voudrais répondre à Monsieur SALVANT. Il y a très peu de grandes villes qui organisent les Championnats de France, contrairement à ce qu'il dit, car pour avoir des subventions, nous sommes noyés dans la masse, et c'est plus difficile pour nous.

D'autre part, Monsieur MUSCAT nous dit que 2/3 des comités ont des difficultés financières. Comment pourrait-il le savoir alors que les membres de la F.F.P.J.P ne savent pas quelles sont les disponibilités bancaires des comités et des ligues ?

LE PRESIDENT. – Mais nous n'avons pas un droit de regard sur les comptes des comités et des ligues tant qu'il n'y a pas une demande faite.

M. GAFFET. – Alors comment peut-on affirmer que 2/3 des comités ont des difficultés ?

LE PRESIDENT répond que c'est l'affirmation d'une seule personne.

Mme. COSTE (*Pdte Ligue PACA*). – Monsieur le Président, êtes-vous certains de ce que vous venez d'affirmer ? La F.F.P.J.P. n'aurait-elle pas le droit de regard sur les comptes des comités et des ligues ? Cela m'étonne.

LE PRESIDENT. – Mais si bien sûr au regard des textes nous avons un droit de regard, mais nous n'avons pas l'habitude de le faire sans demande.

Mme COSTE. – Et si un jour vous envisagez de savoir d'une manière globale à combien s'élève le coût de la licence pour chaque comité, vous serez bien obligés de demander les comptes.

M. RAMPIN (*Pdt Comité du Var*). – Dans 80% des comités il y a des employés, et lorsque la loi 1901 a été votée ce n'était pas le cas. Si les comités nous n'avons pas un peu de ressources, comment ferons-nous pour payer nos employés ? C'est cela notre souci, car il n'y a plus de bénévoles. Lorsque la F.F.P.J.P. nous envoie la carte à puce, il faut qu'on la renvoie nous à tous les clubs. Savez-vous ce que ça nous coûte ? 35% d'augmentation à nos frais postaux. Ce n'est pas de la rigolade ! Et ça nous ne l'avions pas budgétisé. Et lorsqu'on perd des licences, on perd du budget. Il faut que nous trouvions une solution pour faire venir des licenciés.

INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

M. MOINEAU (*Vice-président du Conseil Régional*). – Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Monsieur le Président de la F.I.P.J.P., Monsieur le Président du Comité des Vosges, Mesdames Messieurs les Présidents, Mesdames Messieurs, d'abord je voudrais vous féliciter de votre bonne santé, je vois que vous êtes en forme.

Vous êtes bien ici, avec beaucoup de passion et de joie d'être ensemble. Au nom du Président du Conseil Régional de Lorraine, permettez-moi de saluer l'organisation dans les Vosges en région Lorraine de ce 65^{ème} Congrès National, de saluer les membres de la F.F.P.J.P., et vous tous qui êtes des bénévoles si fondamentalement utiles pour la cohésion sociale.

Merci de passer ce week-end enneigé dans la cité des images. Vous êtes venus de toute la France et représentez toutes les voix et tous les accents de la France. C'est beau pour nous de les entendre.

Vous allez pouvoir découvrir notre belle région verte ou blanche selon les saisons, adaptée à un tourisme de dimension humaine. C'est l'opportunité pour moi de saluer les bénévoles de l'organisation vosgiens et lorrains. Nous savons le prix de l'effort individuel et collectif dans le sport, notre président aussi.

Pour nous le sport est une priorité comme facteur de lien social. Cette terre lorraine c'est aussi le sacrifice de toutes celles et tous ceux qui ont combattu pour notre liberté. De celles et de ceux qui sont venus d'ailleurs, de nombreux pays et de continents pour travailler dans notre région, dans les mines de fer ou de charbon, dans les entreprises textiles. Grâce à eux tous cette terre est devenue une terre d'accueil, de brassage social. Championnats, coupes, concours les sportifs aiment relever des défis.

Et c'est ce que nous faisons nous aussi aujourd'hui, quotidiennement, modestement, humblement avec les moyens qui nous sont attribués par nos concitoyens, dans nos domaines de responsabilité, sportifs, culturels, économiques, sociaux et environnementaux, dans le cadre de difficultés que tout le monde connaît.

Nous sommes confrontés aussi dans nos régions à de profondes mutations économiques et sociales et nous avons donc décidé d'investir dans l'intelligence, dans l'innovation. Les nouvelles mines de Lorraine vont être des mines de matière grise, pour répondre aux nouveaux défis de notre temps. La région Lorraine soutient tout naturellement l'organisation de ce Congrès, juste reconnaissance de votre action au service du sport dans vos territoires. Et nous partageons beaucoup d'objectifs : aider et développer la pratique du sport de masse, valoriser toutes les actions dans un esprit sportif et convivial. Reconnaissance également pour votre présence.

Pour notre part nous soutenons les manifestations sportives en tant que telles et les acteurs, des plus modestes jusqu'au plus haut niveau. Nous soutenons aussi la formation des cadres et des sportifs, le renouvellement du matériel, des équipements sportifs, la création d'emploi associatif, les projets dans le cadre d'animation jeunesse territorialisée, voire les initiatives plus locales par le chèque initiative Lorraine.

Avec la Ligue Lorraine nous avons une convention de développement, qui prend en compte la formation de l'encadrement, un plan de développement et de formation de la discipline, l'animation en milieu rural et les stages de perfectionnement à haut niveau. Bref, vous l'avez compris, notre présence à ce Congrès n'est pas fortuite.

Nous sommes très heureux d'être à vos côtés et de vous soutenir aujourd'hui. Nous vous souhaitons des débats fructueux, une bonne et heureuse année 2010, et plein succès à vous tous dans vos différentes entreprises.

(Applaudissements)

COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS PROMO-PETANQUE

LE PRESIDENT. – Le ¼ d'heure de pause s'est transformé en 25 minutes, on le savait bien, ce n'est pas une surprise. En attendant que tout le monde revienne, je vous donne un secret. L'apéritif d'honneur ce soir aura lieu derrière la tribune dans laquelle vous êtes. Il précèdera la soirée choucroute, avec un excellent orchestre m'a-t-on dit. Nous allons donner la parole à Patrice COMBES qui va vous faire un compte rendu de l'assemblée générale de la SAOS qui a eu lieu ce matin.

M. COMBES (*Président de la SAOS*). – Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Monsieur le Président de la F.I.P.J.P., Monsieur le Président du Comité des Vosges, Mesdames Messieurs les Présidents, Mesdames Messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour la 1^{ère} fois, pour vous présenter le bilan financier de la SAOS. Ce bilan fait suite à la réunion du conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SAOS qui se sont tenues ce matin même. Sur l'écran notre ami Claude STIRMEL va faire apparaître le compte de résultat 2009, avec les produits, les charges, le résultat et la trésorerie de la SAOS au 30 novembre 2009.

- **PRODUITS**
 - Ventes de marchandises 140 452 euros
 - Services 222 300 euros
 - Total de 362 752 euros
- **CHARGES D'EXPLOITATION**
 - Achats 81 630 euros
 - Charges externes 265 490 euros
 - Impôts et taxes 1 235
 - Dotations amortissements 2 306
 - Dépréciation du stock 4 522
 - Autres charges 15 440
 - Total 370 623 euros
- **EXERCICE 2009**
 - - 9 276 euros (à relativiser car aucune subvention n'a été versée cette année par la F.F.P.J.P.)
- **TRESORERIE AU 30/11/2009**
 - 9 461 euros en SICAV
 - 37 712 euros c/c à la Société Générale
 - 670 euros en espèces

Remerciements sincères à tous ceux qui ont œuvré à la bonne marche de la SAOS, notamment à Gérard BENON et Xavier GRANDE pour leur aide. Merci aussi à mon ami et trésorier Michel DESBOIS pour son implication permanente. Merci à notre Président qui a bien voulu nous faire confiance dans cette mission de gestion de la SAOS. Remerciements également à Daniel READ et Michel SIGNAIRE pour leur collaboration, ainsi qu'à Claude STIRMEL toujours présent. Merci aussi à Jean-Luc MARELLI pour sa disponibilité et ses compétences. L'assemblée générale de la SAOS réunie ce matin a approuvé les comptes que je viens de vous présenter. Je vous rappelle que le capital de cette société est ouvert à tous les comités et à toutes les ligues qui le souhaitent, le minimum étant de 381 euros pour 5 actions.

Le Conseil d'administration vous souhaite une très bonne année 2010, et vous remercie au nom de la SAOS PROMO-PETANQUE de votre confiance. Que notre collaboration perdure en cette nouvelle année.

(Applaudissements)

INTERVENTION DU DTN

M. PERONNET (*Directeur Technique National*). – Bonjour à tous, très heureux d'intervenir pour la première fois devant vous pour ce Congrès, je vais vous présenter l'activité de la DTN et sa structuration pour commencer.

Tout d'abord je remercie M. Alain CANTARUTTI, Président de la Fédération, qui a accepté ma candidature au Poste de DTN mais également le Comité Directeur qui me fait confiance dans la mission qu'il m'a confiée. Je voudrais aussi remercier mes 2 prédécesseurs, Michel AUBERT et Victor NATAF, qui ont œuvré pour développer et construire des éléments sur lesquels maintenant nous pouvons nous appuyer. Je remercie doublement Victor, parce que d'une part, il nous a fait reconnaître comme sport de Haut Niveau et d'autre part parce qu'il y a 4 ans, j'étais en difficulté à la Fédération de Sport Boules et il m'a convaincu de vous rejoindre. Je remercie tout le personnel du siège aussi qui travaillent au quotidien et tous mes collaborateurs de la Direction Technique qui depuis plusieurs années interviennent régulièrement pour aider à développer cette pratique.

Tout ceci m'a permis de bien m'intégrer dans votre famille. Je m'y sens bien aujourd'hui et comptez sur moi pour m'investir le plus possible pour essayer d'apporter toutes les compétences que j'ai développées ailleurs et essayer de vous apporter des éléments pour développer la Pétanque et le Jeu Provençal.

Il revient sur la mission du DTN et rappelle qu'il est un fonctionnaire d'Etat placé au sein de la Fédération, son salaire étant versé par le Ministère des Sports. Sa mission est de concourir à la définition de la politique sportive fédérale, de veiller à sa mise en œuvre et de contribuer à son évaluation. Il dirige et anime son équipe technique qu'il forme. La durée de son mandat est de 4 ans renouvelable. Sa lettre de mission est fixée par le Directeur des Sports puis il doit ensuite pouvoir faire des lettres de mission à ses collaborateurs. Tous les collaborateurs du DTN sont bénévoles, ce qui n'empêche pas de faire preuve de professionnalisme. Ses fonctions principales portent sur le développement de la pratique, le Haut-Niveau, la formation ainsi que sur le management des Conseillers Techniques.

Le DTN doit essayer de mettre en œuvre le projet fédéral avec le budget correspondant. Nous avons 2 documents de référence que sont la convention d'objectifs et le parcours d'excellence sportif. Ce dernier, validé l'année passée, permet d'expliquer au Ministère comment nous préparons nos athlètes pour aborder au mieux les échéances sportives. La convention d'objectifs, elle, est renouvelée chaque année pour mettre en place nos actions. Notre plan comptable n'était pas toujours en adéquation avec celui du Ministère dans le passé, il a fallu effectuer une gymnastique assez particulière pour modifier nos comptes et les remettre dans la même logique que celle du Ministère.

Une réflexion commune est menée avec le Ministère afin de déterminer nos objectifs communs, nos programmes d'actions et les choix de financement spécifique.

La convention d'objectifs comprend 4 parties : une relative à la promotion du sport pour le plus grand nombre qui permet la structuration fédérale, les projets de développement, les stages et compétitions de préparation, la lutte contre les incivilités, les relations internationales et les grands évènements. Une deuxième qui traite le développement du sport de Haut Niveau, tout ce qui relève du parcours d'excellence sportif, des soutiens aux sportifs et des indemnités pour les cadres de l'Etat. La troisième concerne la santé, partie non négligeable qui est subventionnée mais qui entraîne beaucoup d'obligations (protection de la vie du pratiquant, l'accompagnement sanitaire des équipes de France ...). La quatrième partie est relative à la formation et à l'emploi qui sont très en vogue actuellement au niveau du Ministère.

En ce qui concerne le fonctionnement de la Direction Technique, il est rappelé que nous n'avons toujours que deux cadres d'Etat, le secrétariat étant assuré par Patricia. Nous allons former un bureau technique composé des responsables de secteurs à savoir, pour l'Equipe de France senior, M. BIDEAU, et pour l'équipe de France Espoirs masculine, M.GRANGE. Ceux-ci vont avec MM. LOULON, ROCHER et MONTORO former un comité de sélection pour assurer la gestion de ces 2 catégories. Ensuite au niveau des jeunes, MM. GALVEZ et GRANGE continuent les actions qu'ils ont menées depuis des années et leur équipe technique (MM. DRUEL, ARNAVON, DIGNEL et AUBERT) s'occupe de tous les stages.

Pour les féminines, M. LEGUET s'occupe depuis quelques temps des espoirs féminines et M. BIDEAU assure la coordination des féminines avec l'équipe Technique composée de MM. GAS, COSTES et Mme TRELLU.

Pour la partie formation, la responsabilité a été donnée à M. COSTES qui depuis des années œuvre en la matière en collaboration avec MM. CARONNE et EVRARD, sur la partie BF1 et initiateurs.

De nombreuses autres personnes collaborent notamment au niveau de la formation MM. LEGUET, CERVANTES, PEROTTO, RIPERT et Mme COURAUDON.

Comme vous pourrez le constater, je serai moins présent que Victor car il était au quotidien à la Fédération. Outre la présence quotidienne du prochain cadre technique, sachez que mon portable et mon mail sont ouverts 24h/24h et que je suis à votre disposition pour répondre partout à toutes vos interrogations et ceci le plus rapidement possible. Nous allons de plus, déléguer d'avantage de tâches à Patricia au secrétariat afin qu'elle puisse répondre à beaucoup de mes dossiers, ainsi qu'aux collaborateurs de la Direction Technique.

Le recrutement d'un CTN a connu quelques difficultés malgré l'intervention de Victor. Nous avons pris la précaution d'avertir le Ministère en temps et en heure de toutes les échéances qu'il allait y avoir mais malgré cela, nous avons eu une nomination CTN qui n'est intervenue que le 1^{er} octobre, et nous n'en avons été avertis que le 15. Après un appel auprès de M. Pélissier le 26 octobre, le poste de CTN a été mis en mouvement et nous avons pu recevoir un certain nombre de candidatures dont 3 ont retenu notre attention. Financièrement nous ne pouvions accéder à toutes les demandes même si les profils étaient très intéressants.

Nous les avons reçu lors d'une réunion au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence avec les joueurs de Haut Niveau, avec André PLACON et Alain CANTARUTTI et ensuite nous avons pris la décision de choisir une personne puis nous nous sommes heurtés au Ministère qui a bloqué la nomination. Peu après nous sommes intervenus auprès de ce Ministère pour tenter de faire bouger les choses. On va essayer d'agir pour que ça se passe le plus rapidement possible car cela devient indispensable.

La candidature retenue concerne Mlle Séverine HANSEN, Professeur de Sports qui vient de la Fédération de Cyclisme, Vice-championne du monde de VTT et qui travaille actuellement à la DDJS des Hauts de Seine.

L'autre élément que nous souhaitons mettre en œuvre concerne la structuration en recueillant l'avis de la base et de nos collaborateurs. Une véritable coordination sera mise en place à tous les niveaux de représentation, Départements, Liges et écoles de pétanque afin que l'on puisse avoir des avis sur les projets. Notre rôle sera alors de trancher et de prendre des orientations de la direction technique par rapport à toutes les informations qui nous seront remontées.

Ce grand travail est destiné à tisser une toile pour recueillir toutes ces informations. Pour travailler sur ce projet fédéral, il faudra faire des choix politiques, définir des axes de stratégie pour savoir quels sont les objectifs à atteindre. Il est vrai que nous disposons d'un déficit de professionnels par rapport

aux autres fédérations, qui ont entre 15 et 20 cadres payés, rémunérés, professionnels à plein temps pour assurer ces missions, alors que le Ministère nous demande de remplir les mêmes.

Nous essayons de promouvoir la notion d'Equipe Technique Départementale qui est l'émanation des écoles de pétanque au sein du département. A sa tête le Conseiller Technique départemental a en charge toute la politique sportive du département. De même, il peut être mis en place au niveau de la Ligue, des Equipes techniques Régionales qui peuvent recevoir des subventions des Conseils Régionaux et des Directions Régionales Jeunesse. Même chose au niveau de la zone, plusieurs ligues peuvent se regrouper.

Nous souhaitons avoir des relais et c'est pourquoi lors du colloque des éducateurs, nous avons envoyé à tous les Comités et à toutes les Ligues un tableau à renseigner afin d'identifier des référents et pouvoir échanger avec eux de leurs expériences, de leurs problèmes et trouver ensemble des solutions.

Or, seulement 30 % des Comités ont répondu et 60 % des Ligues. Certains m'ont répondu qu'il appartient seulement au Président Départemental de faire les choix. Il ne s'agit pas de passer outre l'élu, mais d'avoir les avis des techniciens sur les terrains.

Dès que la CTN sera nommée, nous allons repartir sur cette structuration pour avoir un véritable réseau et mettre en place derrière notre politique de formation et de structuration.

En ce qui concerne la gestion du Haut Niveau, je tenais tout d'abord à remercier Philippe QUINTAIS qui vous le savez arrête sa carrière Internationale, pour toutes les actions qu'il a menées en faveur de la promotion de ce sport et surtout pour les résultats qu'il nous a apportés.

Pour les jeunes, Vice-champions en triplète, il s'agit d'un bon résultat après des éliminatoires un peu poussif, il ne leur a pas manqué grand-chose pour qu'ils puissent prendre la victoire. Quant aux espoirs, ils ont vraiment dominé les championnats d'Europe avec un niveau exceptionnel.

Les filles ont beaucoup mieux joué que l'année précédente mais malheureusement elles ont perdu en finale face à des allemandes qui étaient chez elles. La satisfaction provient du fait que leur niveau de jeu a progressé depuis les derniers championnats du Monde féminin et puis surtout, c'est la grande satisfaction, la 3^{ème} victoire consécutive d'Angélique Papon championne du Monde de Tir, ce qui n'est pas facile dans une épreuve très exigeante. Le bilan du Haut Niveau est clair : tous les joueurs et joueuses ont eu une médaille.

La liste de Haut Niveau est composée de 52 joueurs ce qui va nous permettre de ravitailler les équipes de France Seniors, Espoirs, Féminines et Juniors qui sont tous les meilleurs joueurs qui ont fait les meilleurs résultats et qui ont des performances intéressantes. Un renouvellement se fait annuellement au 1^{er} novembre. Les sélections seront établies par un Comité de sélection dans chacune des catégories qui définira la stratégie annuelle en fixant les échéances et le planning de la saison. Tout cela va permettre de faire des simulations d'équipes tout au long de la saison à la lecture des résultats, des analyses et du suivi des sélections et des compétitions avec un certain nombre de membres des comités de sélection.

Pour les Seniors, nous avons un collectif assez important composé de deux équipes de France qui allaient au Championnat du Monde. Il est vrai que la Fédération Internationale ne nous a pas trop aidés en changeant (passage de 8 joueurs tous les ans au Championnat du Monde à 4 tous les 2 ans). Nous allons réunir les joueurs pour leur expliquer tout le fonctionnement qui sera mis en place. Nous avons créé un collectif A, clairement identifié avec 10 noms, qui préparera les échéances internationales afin de les suivre de manière très précise.

A côté pour les invitations qui émanent des départements ou des clubs nous enverrons des joueurs du collectif B qui sont ceux qui pourront rentrer dans le collectif A pour préparer l'échéance de l'année d'après. Le collectif C concerne ceux qui arrivent dans la liste de Haut Niveau, qui font des résultats, mais qui n'auront jamais la chance de participer à un Championnat du Monde, ils resteront quand même avec nous pour faire la promotion de la Pétanque dans les compétitions et les endroits où parfois on ne voit pas des joueurs de ce niveau là. Ils ont été avertis, les gens sont clairement identifiés dans les listes, tous ont accepté de rester dans ces collectifs-là. Les joueurs des Masters seront pris dans les 2 premiers collectifs. Le tir de précision n'est pas à négliger, il faut à tout prix que l'on puisse faire une préparation spécifique par rapport à cette épreuve-là. Nous avons initié quelque chose avec les féminines qui porte ses fruits avec Angélique Papon. Elle accepte quelques entraînements qui ne sont pas aussi soutenus que je le souhaiterais, mais déjà on est rentré dans la démarche.

Pour les jeunes, nous allons les impliquer la saison prochaine et puis on a expliqué aussi aux seniors que la personne qui sera désignée suivra des entraînements spécifiques. Il devient de plus en plus difficile de prendre des médailles dans cette épreuve là, donc je pense que la Fédération Française et l'équipe française se doivent de bien figurer et de se battre le mieux possible, pas toujours de gagner mais au moins de mettre tous les atouts de son côté pour bien figurer.

Par rapport aux joueurs de Haut Niveau, nous avons des conventions d'insertion professionnelle qui sont des conventions entre les Directions Régionales et les employeurs de certains joueurs. L'année passée Victor vous avait dit qu'il en avait 7, cette année, nous avons réussi à en négocier 3 de plus, donc on en a 10 qui sont officiellement faites, plus 2 qui sont en négociation et qui sont en bonne voie. Cela représente des subventions de l'Etat en plus qui ne sont pas dans nos bilans mais qui sont quand même des sommes qui sont mises à la disposition de la Pétanque : 27 600 €, ce qui correspond pour nos joueurs à 354 jours de congés pour ces 10 ou 12 joueurs. Ce n'est pas négligeable, ça leur permet de pouvoir se déplacer pendant la période estivale car les calendriers sont très denses. Ces jours de congés seront utilisés pour assurer les invitations.

Deuxième dispositif, les aides personnalisées : avec Victor nous sommes passés de 19 000€ en 2008 à 25 000 € en 2009 qui peuvent nous permettre d'aider les joueurs sur 4 différents niveaux : primes à la performance, remboursements de frais pour certaines Fédérations qui ont par exemple des chevaux ou des bateaux à déplacer qui coûtent chers, manques à gagner pour des employeurs, cela concerne des gens qui n'ont pas eu de conventions d'insertion professionnelle mais qui doivent aussi se libérer professionnellement de temps en temps et puis des aides sociales pour certains joueurs qui sont en difficulté financière. Le Ministère qui verse ces subventions par l'intermédiaire du Comité Olympique, nous demande d'équilibrer un petit peu nos répartitions et pas seulement des primes à la performance. Les évolutions que l'on veut essayer de mettre en place, vont passer par quelques changements, passer du résultat à la performance et à l'analyse de la performance. La compétition, c'est mettre en place aussi de l'entraînement qui est indispensable pour progresser. La compétition fait pratiquer mais n'améliore pas votre potentiel.

Nous souhaitons aussi faire de nos éducateurs des entraîneurs. Nous souhaitons vraiment une dimension de coaching qui soit une autre dimension par rapport au sport. Cette évolution va être transposée dans nos prochains contenus de formation.

Par rapport à la performance nous avons développé depuis 3 ans et avec les remarques de tous les membres de la DTN, un logiciel qui s'appelle Pétanque Performance, avec l'aide d'une Société Informatique qui s'appelle *Data C Informatique*, qui permet de créer des parties, d'aller chercher des performances par un outil de saisie. Grâce à celui-ci, on peut noter la nature du terrain, la distance de jeu, les joueurs présents, le poste, la nature du point, accroupi ou debout, s'il utilise une portée, demi-portée, et 9 niveaux de notation, ce qui permet d'avoir un traitement automatisé, pour le tir même chose avec simplement aussi à ajouter l'impact de la boule, ce qui permet ensuite d'avoir des statistiques.

Nous allons former les gens à cette nouvelle méthode de notation, ce qui permet de l'utiliser de différentes manières, soit une version papier, on fait un calcul à la main, soit une version PC qui permet de ressaisir ce qu'on a mis sur le papier, ce qui permet d'avoir les informations en différé, ou alors avec un pocket PC, un petit ordinateur de poche, qui permet d'avoir le traitement en direct et d'avoir les informations en temps réel, ce qui permet de faire du coaching.

Auparavant, quand on rentrait du Championnat du Monde, on analysait les performances après coup, et on se rendait compte qu'on aurait pu avoir des informations précises. Donc nous avons créé un outil qui nous permet d'avoir des informations en direct.

Sur la partie du suivi médical, le suivi règlementaire est obligatoire. Cette année nous avons réalisé un grand regroupement avec tous les joueurs de Haut Niveau qui sont venus sur 2 week-ends au C.R.E.P.S. avec Jean-Pierre CERVETTI en intégrant Bertrand GUERINEAU dans le suivi psychologique. Et cette année une étude épidémiologique avec Hermès a été effectuée. L'encadrement médical devra être restructuré notamment par la mise en place des contrats de travail puisque tous les intervenants médicaux doivent en bénéficier. N'hésitez pas à nous faire passer les coordonnées de personnes intéressées.

En ce qui concerne les formations, nous sommes passés d'une logique de préparation à l'examen telle qu'elle était mise en place par Michel Aubert, à une réelle formation avec un contenu donnant des compétences aux gens et qui ne prépare pas seulement aux épreuves qui sont à l'examen.

Victor est à l'origine de la création du Centre National de Formation qu'il va falloir continuer à structurer.

Depuis 6 mois, nous créons un contenu de formation identique pour tous, ce qui permettra à chaque personne qui a suivi une formation BF1 ou initiateur en France d'avoir le même contenu. On a retravaillé surtout sur le BF2 pour préparer de nouvelles épreuves.

La formation d'initiateur, c'est un peu de pédagogie, c'est concevoir et mettre en place les ateliers, le règlement de jeu, et le fonctionnement de l'équipe technique qui est en place. Ce sera mis en place avec un responsable. La formation a un module de 8 heures.

Le Brevet Fédéral 1^{er} degré ne subira cette année aucune modification et aura lieu en février, avec le même contenu d'examen et le même système de formation. Par contre à partir de la session 2011, il sera mis en place une inscription auprès du centre de formation et on demandera un droit d'inscription car des titulaires du BF2 ne connaissent pas nos documents de référence qui sont de véritables bibles pour les gens qui veulent encadrer des jeunes en Pétanque. L'inscription permettra de donner ces documents de formation afin qu'ils puissent s'y référer quand ils ont des actions à mettre en place au niveau de leurs écoles de Pétanque. Cette formation de 12 heures comprend une partie théorique et pédagogique dont le règlement de jeu administratif et sportif et le logiciel qui pourra être mis dedans pour fournir aux gens les éléments pour pouvoir travailler.

Enfin nous disposons d'un diplôme d'Etat, avec sa 1^{ère} session cette année. Nous devons accentuer encore les contenus de formation avec la nouvelle CTN qui aura en charge tout ce secteur.

Les perspectives au niveau de la formation c'est de faire l'inventaire des moniteurs et éducateurs qui sont actifs ou passifs dans les équipes techniques, de coordonner toute cette partie formation qui sera dirigée par la CTN. Il sera étudié la mise en place d'un brevet professionnel qui est au niveau en-dessous du diplôme d'Etat, donc moins exigeant et qui semblera plus adapté à notre population et à notre niveau d'encadrement. Ce qui pose problème pour la session de 2010, c'est la date d'arrivée du CTN et plus généralement ceci pose le problème de la professionnalisation de l'encadrement fédéral.

Enfin, il sera mis l'accent sur le développement de la pratique. Le premier élément concerne la réforme des catégorisations jeunes dont Tony vous a rappelé les âges. Le Comité Directeur a validé hier les distances de jeu donc 5-9 mètres pour les cadets et minimes, benjamins 4-8 et juniors 6-10.

Pour les benjamins, il faudrait passer par des notions d'animations plutôt que de compétitions. Il faut faire la différence entre ceux qui débutent et les plus forts, avec des rassemblements, avec des ateliers, des plateaux comme il se fait dans d'autres sports.

Pour les bouchons et les diplômés, nous en disposons à la Fédération avec un petit passeport qui vous permet de suivre l'évolution des joueurs c'est intéressant pour des nouveaux arrivants de leur faire part de ces outils-là, qui leur permettent de suivre et de progresser.

Un appel est lancé concernant des actions avec le milieu scolaire. En effet, si avez des instituteurs, de professeurs d'EPS ou de conseillers pédagogiques qui sont licenciés en Pétanque, merci de les mettre en réseau avec nous afin de travailler sur des documents pédagogiques.

M. Jean-Paul GOFFOS, conseiller pédagogique du Rhône au niveau de l'inspection académique, et président d'un club de pétanque, a travaillé sur des documents pédagogiques sport boules. Il est bientôt en retraite et venir s'installer à Hyères. Il souhaite vouloir s'investir pour pouvoir travailler sur la pétanque et être le rédacteur de nos documents, ce qui va nous permettre d'avancer encore plus rapidement puisqu'il prendra en charge ce dossier-là, donc j'espère qu'on pourra faire plus de documents sur plus de directions et pouvoir vous les mettre à disposition. De plus, la Fédération Sport en Entreprise suite à une réunion avec Philippe GAFFET, semble vouloir collaborer avec nous.

De nouveaux projets sont en cours notamment dans le cadre de la convention avec le milieu carcéral et avec le Sport pour Tous qui sont demandeurs d'activités à mettre en place dans leurs structures. Nous allons essayer de signer avec ces derniers une convention pour que nos éducateurs et les leurs puissent mener une activité pétanque pour la promotion.

Quant au sport adapté et handisport, des contacts avec les DTN nous montrent qu'il y a des solutions à trouver du type de celle initiée ici en Lorraine avec Noël MARCZYKOWSKI, qui lui ont permis de mettre en place une action avec le Comité 57, de toucher 650 personnes handicapées qui ont fait 2 séances de 30 mn par groupe de 12 personnes. Une synthèse a été réalisée, vous sera envoyée et mise à jour sur le

site internet. L'activité pétanque comme l'activité physique dans ces structures-là sont très bien accueillies. N'hésitez donc pas à nous faire connaître vos initiatives pour les faire partager à tous.

En conclusion, nous voulons essayer de créer des groupes d'échanges pour animer un réseau, créer la documentation pour qu'elle puisse servir à tous, former des intervenants à la pratique de la pétanque c'est-à-dire développer leurs compétences. Enfin, si l'on forme ces intervenants en Pétanque, que des personnes de l'extérieures puissent animer l'activité Pétanque.

Nous communiquerons davantage en mettant à jour régulièrement le site Internet Fédéral, partie DTN et outre la communication ceci permettra de nouer des contacts avec tous les gens qui vont venir chercher des informations sur la pétanque.

Nous mettrons en place une politique fédérale de structuration et de développement qui permettra peut-être à notre jeu qui nous tient tant à cœur, de se transformer en un sport et que le Ministère Jeunesse et Sports puisse continuer encore à nous suivre et qu'on puisse encore mêler ces 2 aspects de jeu et de sport qui caractérisent si bien nos disciplines.

(Applaudissements)

M.MUSCAT. – 80% de nos licenciés sont des promotions, et je crois que c'est une catégorie qu'on ne reconnaît pas bien. Est-ce qu'on ne pourrait pas au niveau de la DTN et avec les relais régionaux et départementaux, essayer de déterminer une reconnaissance et une prise en charge de votre part qui pourraient donner une animation très forte, telle qu'on l'a dans certains comités ? Par exemple les championnats départementaux « promotion » qui qualifient sur des Championnats de France.

Les résultats sont parfois surprenants d'ailleurs, car nous avons 2 équipes chez nous qui sont arrivées en 16^{ème} de finale en triplète.

M.PERONNET. –L'idée est de construire un projet fédéral et de mener une politique sportive qui tente de combler tous les manques. C'est vrai qu'il y a un inventaire à faire et que l'on doit arriver à donner quelque chose à tout le monde, que tout ne soit pas fait que pour quelques uns. Les actions envers les jeunes sont une étape, il y a de l'animation pour ceux qui débutent, des ateliers pour ceux qui sont un peu plus confirmés, et des stages et des compétitions pour le haut niveau. On a fait quelque chose de progressif. Donc on doit mener une réflexion globale. Le CNC est un début de réponse à la catégorisation mais il faut bien sûr que ce soit un projet décidé par le Comité Directeur avec un financement derrière.

PALMARES SPORTIF 2009 ET TROPHEE BERNARD BRUN

Voir annexe

(Projections / Animations sur écran géant effectuées par Claude STIRMEL)

Classement des Ligues : (17 ligues classées contre 19 en 2008)

1^{ère}	: Provence Alpes Côte d'Azur	13 points
2^{ème}	: Ile de France	10 points
3^{ème}	: Midi-Pyrénées	8 points
4^{ème}	: Auvergne	7 points

5^{ème} : Pays de la Loire 6 points

Classement des Comités : (78 CD classés comme en 2008)

1 ^{er}	: Alpes-Maritimes	25 points
2 ^{ème} ex aequo	: Gard et Puy de Dôme	18 points
4 ^{ème}	: Bouches du Rhône	13 points
5 ^{ème}	: Val d'Oise	12 points
6 ^{ème} ex aequo	: Pyrénées-Atlantiques, Yvelines et Tarn	11 points
9 ^{ème}	: Alpes de Haute-Provence	10 points
10 ^{ème} ex aequo	: Rhône, Sarthe, Vaucluse et Hauts de Seine	9 points

(Ces classements feront l'objet de diffusion aux Ligues et/ou aux Comités Départementaux dès la semaine prochaine)

Sont appelés successivement à la tribune les responsables suivants afin de recevoir les Trophées de la F.F.P.J.P. des mains de Monsieur Henri BERNARD : MM ROUSIER, Pdt du Puy de Dôme, ROURE, Pdt de la Ligue Auvergne, RIZZO, Pdt du Gard, SALAGER, Pdt de la Ligue Languedoc-Roussillon, MUSCAT, Pdt des Alpes-Maritimes et Mme COSTE, Pdte de Ligue PACA.

LE PRESIDENT. –Pendant la remise des prix, je vous annonce une très bonne nouvelle. En Ligue PACA, il y a la soirée des remises des grands prix du sport, tous sports confondus, cette année Philippe SUCHAUD avec le Duc de Nice figure dans les 6 nominés. La F.F.P.J.P sera représentée par Jacques THERON qui lui n'aura rien et par Michel COSTE. Maintenant j'appelle Messieurs RIZZO et MAUJONNET pour le passage du flambeau des championnats de France Jeunes, qui n'a pas pu se faire à Nevers faute de candidature à l'époque.

(La séance est levée et reprise le lendemain matin à 8h30)

ELECTION PARTIELLE

M. GRANDE (Directeur Administratif). – Bonjour à tous. Quelques précisions avant le vote. Les bulletins ne doivent contenir aucun signe distinctif, aucune rayure, aucune inscription. Ils ne doivent pas comporter plus de noms non rayés que de poste à pourvoir, c'est-à-dire il faut 5 noms rayés au minimum. 2 urnes sont à votre disposition. De 01 à 51, et de 52 à 95 ainsi que les DOM-TOM.

Il est fait appel à des scrutateurs (10), n'appartenant pas aux comités des candidats.

LE PRESIDENT déclare le scrutin ouvert à 8h35.

INTERVENTIONS DES PARTENAIRES

M. BARTHELEMY (*Chef projet Quarterback*). – Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Monsieur le Président de la F.I.P.J.P., Monsieur le Président du Comité des Vosges, Mesdames Messieurs les Présidents, Mesdames Messieurs,

Lorsque nous avons présenté ce document jeudi soir au Comité Directeur, il semblait impossible de le faire en une heure et demie. J'ai parlé à tous les partenaires et nous allons faire en sorte de tenir les délais. Sachez que j'ai effectué un pari et si je perds ça risque de me coûter très cher. Je vais vous présenter comment va se dérouler la matinée : Présentation de mes collaborateurs, intervention des magazines, rapide rétrospective des diffusions télévisuelles 2009, interviendront les partenaires de la F.F.P.J.P., les prévisions télévisuelles 2010 et enfin les projets et perspectives à venir.

Quarterback est agence de la F.F.P.J.P. depuis 1999, notre Président Directeur Général est Denis NAEGELEN, il va bien et en 2010 vous pourrez le revoir sur tous les événements. J'ai à ma gauche Julien qui est mon collaborateur chef de projet depuis 4 ans et gère les partenariats. Depuis le 2 janvier, nous avons une collaboratrice Sarah qui s'occupe des relations presse et qui va développer notre site internet. Nous avons souhaité associer Marc Alexandre que vous connaissez tous car il est ponctuellement salarié chez nous.

Nous tenons à remercier le Comité Directeur de la F.F.P.J.P. et les administrateurs de la S.A.O.S. pour leur confiance depuis 10 ans. Nous souhaitons une bonne année à tous les Comités et toutes les Ligues, et j'espère que cette année 2010 se passera parfaitement bien dans tous les coins de France.

Intervention du **PRESIDENT** qui déclare le scrutin clos à 8h55.

M. VIDAL (*Directeur de la revue Boulisme*). – Ce sur quoi je tiens d'abord à insister, c'est l'esprit dans lequel nous avons travaillé tout au long de l'année 2009. Rien, bien entendu, ne se serait fait sans Xavier GRANDE et son équipe. Qu'ils en soient tous très sincèrement remerciés. Je ne peux pas, au moment des remerciements, oublier les dirigeants, les présidents de Ligues, de Comités, de Clubs, tous ceux qui ont accueilli aussi gentiment et avec bonne humeur, les représentants de notre rédaction.

Au cours de l'année 2009, Boulisme a fait une petite mue. Vous l'avez remarqué : nous avons mis en place une nouvelle maquette, plus de rubriques et une rédaction renforcée. Je dois dire que le titre a bien évolué. Les abonnements s'en ressentent, puisque nous pouvons aujourd'hui compter de façon durable sur un matelas stable de plus 10.000 abonnés.

Par ailleurs, les abonnements ont progressé de 12% en 2009, ce qui est assez rare en cette période de crise, pendant laquelle la plupart des magazines ont vu leurs ventes baisser de façon assez considérable pour certains.

Enfin, en 2009, nous avons fait des investissements importants en matière d'Internet, puisque nous avons mis en ligne un nouveau site, et lancé une newsletter hebdomadaire qui est devenue un rendez-vous traditionnel avec nos lecteurs le mercredi après-midi.

Aujourd'hui, Boulisme est donc une gamme complète de publications, dont chacune joue un rôle important au service de l'information de nos lecteurs :

- un site Internet pour l'information quotidienne, qui est consulté par plus de 100.000 personnes par mois.
- une newsletter, avec dorénavant 18.000 lecteurs chaque mercredi après-midi. Avec des reportages plus courts, un rendez-vous flash avec la rédaction et, en saison, l'immédiateté des résultats.
- un magazine trimestriel tiré à 13.000 exemplaires, pour aller au fond des choses sur certains sujets.
- le Guide annuel de 500 pages, avec le calendrier de la saison et les contacts des Clubs, Comités et Ligues en France.

L'objectif était de doter votre fédération d'une publication capable de la mettre en valeur. Il me semble que ce résultat est en passe d'être atteint et, en cette période de vœux, si j'en avais un de plus à vous adresser, ça serait d'aller un peu plus loin ensemble.

Nous avons fait une proposition à votre Comité Directeur qui l'étudie, et qui est de tourner Boulisme un peu plus vers l'extérieur, et de l'adresser à des gens qui ne sont pas directement des licenciés FFPJP ou même des joueurs de pétanque. Je sais que votre comité directeur est un peu réservé par rapport

à cette proposition, mais votre président me connaît, je crois en ce que je fais, donc je vais insister un peu devant vous, et vous faire la proposition suivante :

Il s'agit de proposer à une ou deux régions parmi vous de faire un test, gratuit et sans demander aucune aide à la fédération ni aux régions concernées, qui consisterait à adresser gratuitement à un fichier de décideurs publics, des leaders d'opinions, des responsables départementaux du sport, les adjoints au sport des mairies dans lesquelles il y a un club FFPJP - il est facile pour nous de croiser le fichier des clubs avec ces responsables – le magazine Boulisme, qui me semble être un bon ambassadeur d'une image rénovée de la pétanque et du jeu provençal.

Je vous laisse en décider et je me tiens à votre disposition toute la journée avec mon équipe, si certains veulent tenter le test et, sous réserve que le bureau nous y autorise, je serais très content de faire cette expérimentation avec vous. Pour voir si Boulisme peut apporter quelque chose de plus à l'image de votre fédération, dans cette relation assez sympathique, mais qui doit demander un support supplémentaire.

Aujourd'hui, Boulisme, au total de ses différentes versions, qu'elles soient sur papier ou Internet, c'est plus de 100.000 personnes qui sont touchées chaque mois. Et, dans cette période où vous vous posez des questions sur le renouvellement des effectifs et le renouveau de la fédération, j'attire votre attention sur le fait que deux tiers de ces personnes ne sont pas des licenciés FFPJP.

Boulisme met à votre disposition un titre lu et bien lu, par des gens qui ne vous connaissent pas assez, et qui ne demandent qu'à vous connaître. A nouveau, à tous, une très bonne année.

(Applaudissements)

M. CHALANCON (*Directeur revue Rhône-Alpes Pétanque*). – En premier lieu, je vous adresse mes meilleurs vœux à chacun et à chacune d'entre vous. Je voudrais remercier la F.F.P.J.P., son Président Alain CANTARUTTI, de me consacrer un temps de parole lors de ce Congrès National d'Epinal afin d'évoquer la revue Rhône Alpes Pétanque.

L'occasion est opportune puisque cette revue vient de fêter le mois dernier ses 15 ans d'existence. Pour une grande majorité d'entre vous, elle est familière.

Il est vrai que c'est le doyen des magazines spécialisés pétanque. Comment expliquer une telle longévité ? Un petit retour en arrière si vous le voulez bien.

Le projet a vu le jour au cours de l'année 1994. A l'époque, j'étais journaliste professionnel au quotidien *Le Progrès* à Lyon où je couvrais depuis quelques années déjà de nombreux sports notamment le football avec l'AS St-Etienne mais aussi tous les sports de boules, lyonnaise et pétanque.

Une restructuration au sein du groupe par Robert Hersant m'a fait changer d'affectation. J'ai souhaité alors devenir journaliste indépendant. L'idée m'est venue de monter une revue de pétanque car il y avait un vide médiatique.

La Fédération n'avait pas osé ou voulu se lancer dans une telle aventure d'un support presse pétanque. Il est vrai que les revues créées par quelques particuliers avaient fait long feu. Malgré l'absence véritable de moyens, financiers surtout, j'ai quand même relevé le défi et 15 ans plus tard, je suis devant vous aujourd'hui, à quelques jours de la sortie du 150^{ème} numéro. Le pari un peu fou à l'époque a été réussi.

Cette revue Rhône Alpes Pétanque, c'est avant tout une belle aventure humaine que j'ai eu le bonheur de partager avec quelques collaborateurs de la première heure, mais aussi étroitement avec les dirigeants de Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, et des Comités du Jura et du Loiret qui ont été à mes côtés, avec une fidélité jamais démentie toutes ces années.

Rhône Alpes Pétanque, c'est aujourd'hui 1 200 clubs affiliés, 3 Ligues et 18 Comités impliqués, plusieurs partenaires institutionnels, (F.F.P.J.P., Collectivités locales) et privés (Boule Obut, Erima, Quarterback, 40 organisateurs de concours nationaux et internationaux).

Son concept d'information de proximité et donc son contenu en a fait sa réussite et ainsi sa pérennité. Mais l'information nationale tient sa place également avec la couverture des grandes compétitions fédérales notamment.

Cette revue que je qualifierais d'artisanale dans sa conception doit encore évoluer pour assurer ses arrières. Cela passe par un soutien sans faille de toutes les composantes de notre discipline.

Je sais que la nouvelle équipe dirigeante de la F.F.P.J.P. témoigne de son intérêt pour ce magazine en y apportant un soutien financier. Il y a de bonnes volontés, des gens passionnés et amoureux de notre sport (revue, sites internet) qui militent pour une meilleure médiatisation de notre discipline. Il faut les soutenir. Rien n'est impossible pour une grande cause.

La belle histoire de la revue Rhône Alpes Pétanque en est le meilleur exemple.

(Applaudissements)

M. BARTHELEMY. – Comme je vous le disais, nous allons faire une rétrospective de tous les évènements télévisés.

Il faut savoir que 2009 a été l'année la plus médiatique au niveau télévision. La Coupe de France des Clubs, le championnat de France triplete, l'Europétanque, le Championnat d'Europe, les Masters de Pétanque et le Trophée des Villes ont été télévisés.

Lors de la Coupe de France des Clubs qui est une épreuve très conviviale, notre partenaire Sport+ diffuse 3 émissions. Malheureusement nous n'avons pas eu la chance d'avoir France 3 Nationale, mais on a rattrapé le coup avec France 3 Méditerranée. Sachez que vous pouvez aller voir les diffusions de pétanque sur internet sur le site de France 3. Je tiens à remercier le Comité de pilotage de la Coupe de France et le Comité des Pyrénées-Atlantiques pour le travail accompli.

Le Championnat de France triplete Séniors, qui est le plus bel évènement, est pour nous le plus facile à organiser. Je remercie Mireille NOËL et Jean-Pierre GIMELLI et le Comité du Calvados car les conditions de travail étaient exceptionnelles dans le Zénith de Caen.

Pour l'Europétanque, nous avons un accord un peu particulier puisque Jean-Claude MUSCAT nous fait confiance depuis plusieurs années maintenant. Nous avons pu trouver des accords avec Orange.

Même si ce n'est pas encore très connu, sachez que vous pouvez aussi trouver de la pétanque sur internet sur le site d'Orange. On a su que grâce à Orange, des gens ont vu des émissions en Chine, en Russie...

Le Championnat d'Europe des Nations n'avait pas de diffuseur, et lorsqu'on a négocié avec Orange l'Europétanque, nous avons inclus ce Championnat qui se déroulait aussi à Nice une semaine plus tard. Inutile de revenir sur la formidable organisation de ces évènements. Je vous invite d'ailleurs à vous rendre à Nice.

Concernant les Masters de Pétanque, 2009 a été une année faste. Nous avons 9 émissions sur Sport+, les étapes en PACA ont été diffusées sur France 3 Méditerranée, et nous avons eu une diffusion de la finale sur TV5 Monde ce qui représente 70 pays dans le monde. On est donc monté en puissance en 2009, et j'espère pouvoir continuer même si ce n'est pas garanti. Nous sommes en pleine négociation avec les chaînes. Vous pouvez voir quelques photos. Les Masters de Pétanque ont déjà 10 ans, nous avons fait 86 étapes, et Istres était la 50^{ème} commune à nous recevoir. Quarterback remercie tous les clubs, municipalités, Comités et Ligues qui ont accueilli les Masters. Je regrette que l'on ne vienne pas à Contrexéville cette année. J'ai discuté avec Monsieur HENRICH et je pense qu'on pourra faire une étape à Epinal rapidement, parce qu'on est toujours merveilleusement reçu dans les Vosges. Et merci à Jean-Pierre BISCHOFF pour tout ce qui est fait.

Depuis 5 ans, nous organisons les Masters Jeunes, à l'initiative de Victor NATAF l'ancien DTN. Cette compétition est devenue un évènement d'élite. En 2009, nous avons eu la meilleure affluence depuis 5 ans. Une moyenne de 25 équipes par étape. Une moyenne de 25% de non licenciés avec une pointe à 50% à Autrans en Isère, ce qui est très important pour la promotion de la pétanque.

En 2010, nous avons décidé avec Jean-Yves PERONNET que les 3 catégories Jeunes (Benjamins-Cadets-Minimes) pourront participer. Cette année la finale des Jeunes aura lieu une semaine avant la finale des Séniors et non plus la veille. Grâce à ces Masters Jeunes, nous avons créé plusieurs écoles de pétanque.

Sachez que Quarterback a assumé 80% des frais de cette compétition, alors que ce n'est pas notre rôle. Seul MMA nous aide sur cette opération. Pour 2011, l'avenir des Masters Jeunes est incertain. Nous attendons une décision fédérale et un soutien des partenaires.

(Applaudissements)

M. GOUDEMANT (*Directeur d'AFONEMOBILE*). – Bonjour à tous. Merci de me donner la parole. Je suis très honoré de pouvoir vous parler. Nous sommes un nouveau partenaire de la F.F.P.J.P depuis le mois de juin. Je suis moi-même licencié de pétanque depuis de longues années. Afone est un groupe télécom avant tout depuis 13 ans. Nous sommes peu connus car nous travaillons principalement avec des professionnels, notamment les terminaux de paiement que vous avez chez les commerçants. Nous avons près de 180 000 clients aujourd'hui en France, 470 enseignes. Nous travaillons aussi dans la téléphonie fixe.

Ce groupe est 100% français, comprend 500 collaborateurs, est basé à Angers, et son chiffre d'affaire est de 170 millions d'euros. Nous sommes aussi cotés en bourse. Nous sommes les fournisseurs de l'infrastructure des télécoms pour le groupe Leclerc Mobile, qui nous appartient à 50%. Nous avons ainsi 350 000 clients mobiles.

Afone Mobile est un nouvel opérateur pour les particuliers et les professionnels. Notre canal de vente est surtout internet. Et d'ici la fin de l'année, nous serons distribués dans 5000 boutiques. Notre force réside en nos tarifs très compétitifs. Nous proposons des forfaits libres, bloqués, avec et sans engagements. Nous sommes le seul opérateur à proposer le report de minutes illimité dans le temps. Nous sommes un des acteurs les mieux placés sur le marché. Nous serons plus visibles en 2010 car nous arriverons en télévision.

Notre partenariat est destiné à faire du gagnant-gagnant. En fonction du nombre d'ouvertures de lignes pour les licenciés F.F.P.J.P., nous reversons de l'argent à la Fédération. Environ 5 euros par ligne. Aujourd'hui il y a 6500 clubs en France, si un joueur par club y souscrit, cela représente un gain de 30 000 euros pour la F.F.P.J.P.. Et nous proposons en 2009, 60 minutes offertes pour toute nouvelle souscription, nous avons écrit à tous les clubs avec nos offres.

Au mois de mars, nous vous proposerons une offre exclusive. La livraison de nos produits est gratuite sur l'ensemble du territoire. Je vous laisse découvrir sur l'écran notre gamme.

LE PRESIDENT rappelle que Monsieur GOUDEMANT est licencié et que son père est président d'un club.

Mme DORRES (*Représentante de société Obut*). – Bonjour à tous, je vous présente au nom de la Boule Obut une bonne et heureuse année à tous. Nous sommes partenaires de la F.F.P.J.P. depuis 1971.

On essaie de soutenir au mieux les actions menées par la F.F.P.J.P., et nous renouvelons ce partenariat pour 2010. La Boule Obut est partenaire de tous les grands évènements de pétanque : les Masters de Pétanque, le Trophée des Villes et la Coupe de France.

Depuis 2008, nous essayons de promouvoir ce sport dans des manifestations hors pétanque : golf, tennis, volley, théâtre. Nous espérons par ces initiatives attirer de nouveaux licenciés.

Je souhaite appeler Virginie CIPRIANO et Aline BONNEFOY à mes côtés. Virginie CIPRIANO est ma collaboratrice, qui travaille avec moi sur tous les dossiers que traitait Aline BONNEFOY qui vous le savez prend sa retraite. Je la remercie pour tout le travail accompli.

LE PRESIDENT. – La F.F.P.J.P. est très heureuse de lui souhaiter une très belle retraite, peut être aura-t-elle le temps de jouer aux boules. Et nous sommes heureux de lui offrir ce bouquet.

(Applaudissements)

M. BARTHELEMY. – Je voudrais juste que nous ayons une pensée pour Patrick de MAZENAUD qui lui n'a pas eu le temps de profiter de sa retraite, et qui était là au début de ce partenariat.

Mme BONNEFOY. – Je voudrais remercier tous les gens avec qui j'ai travaillé toutes ces années. Certains sont devenus des amis. Merci à tous, je garderai des souvenirs émouvants de ces années passées avec vous. Je remercie également la F.F.P.J.P. et son Président.

(Applaudissements)

M. THOMES (*Représentant la société Mathis*). – Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs, à mon tour de vous souhaiter une bonne année 2010. Merci au Président de la F.F.P.J.P. de m'accorder la parole.

Mon exposé a pour objectif de vous présenter la société Mathis, mais aussi de vous expliquer le cadre de notre partenariat avec la F.F.P.J.P..

Mathis est le leader français des constructions bois pour les collectivités locales et le service public. Nous pouvons être décrits par ces 2 caractéristiques : la tradition et l'innovation. La tradition parce que depuis 1875 nous transmettons la passion du bois et du bel ouvrage. Notre siège social et nos unités de production sont situés près de Sélestat en Alsace, et nous avons des agences à Paris, Lyon, Orléans, Lille et Vannes. L'innovation est une véritable culture dans l'entreprise. Notre réputation nationale et internationale est fondée sur notre savoir-faire. Nous exportons notre compétence dans le monde entier, du Canada à la Chine, en passant par le Moyen-Orient. Notre équipe est composée de 185 professionnels passionnés, dont 40 ingénieurs et chefs de projets, 20 dessinateurs projeteurs, 60 ouvriers et techniciens de production, 40 charpentiers et 25 personnes à l'administration. Nous avons fait du respect des coûts et des délais notre marque de fabrique. Nous sommes aussi attachés à la nature, par amour du bois. Nous bâtissons également des établissements publics, industriels, commerciaux et sportifs. Mathis a créé à partir de 1972 une gamme de bâtiments clé en main : les éco-constructions. Ce sont des bâtiments prédéfinis et pré-étudiés élaborés à partir de systèmes constructifs. Ce sont des produits identifiés et tarifés, qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable.

Mathis a construit jusque là des boulodromes par opportunité. Aujourd'hui, le boulodrome éco-construction est né, grâce à la mise en place d'un cahier des charges de boulodromes agréés F.F.P.J.P.. Nous ferons tout pour vous permettre d'aller présenter les meilleurs dossiers aux collectivités. Nous allons créer vos boulodromes de façon économique et écologique.

(Applaudissements)

En l'absence de Mme MAILLEUX et M. DISS (de la Société ERIMA), M. **BARTHELEMY** présente leur discours.

Bonjour à tous, nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. J'ai le sentiment qu'entre Saint-Pôl et Epinal l'année s'est écoulée à un rythme effréné.

En effet beaucoup de choses se sont passées en 2009 du côté d'ERIMA, des nouveautés au niveau collection textile pétanque sont arrivées. Dans un contexte économique contrasté, il nous a fallu trouver des moyens attractifs pour nous démarquer de la concurrence, pour nous permettre de continuer à assurer la croissance de notre marque, ce qui nous a conduit en 2009 à être beaucoup plus actifs et attentifs que les années précédentes!

Je l'ai dit, 2009 est passée très vite, et nous nous retrouvons déjà au 2/3 de notre partenariat avec la fédération.

C'est le moment pour nous de faire un bilan synthétique de ces 2 années, sur les actions menées, celles en cours et à venir.

La pétanque chez ERIMA, est une activité sportive que nous développons maintenant depuis près de 6 années. Notre collection textile avant le partenariat, se concrétisait par quelques pièces spécifiques, qui se distinguaient sur le marché par notre service, la qualité de nos produits, notre capacité à avoir du stock que vous pouvez consulter à tout moment sur notre site, le maillage de nos points de vente au niveau national, la reconduction de nos lignes afin de permettre aux clubs de faire du réassort pour leurs nouveaux adhérents pendant 4 années, notre palette de coloris qui couvre la plupart de vos demandes, ainsi que notre capacité à répondre rapidement à vos exigences en terme de livraison.

Depuis le démarrage de notre partenariat au congrès de Belfort, grâce au travail des équipes de la Fédération et de Quarterback, nous avons développé et amélioré notre collection pour répondre de manière plus efficace à vos attentes, et cette année nous avons des nouveautés, qui sont le résultat de ces échanges.

La pétanque en France pour ERIMA représente un apport d'affaires intéressant, que nous avons à cœur de développer davantage et surtout de façon plus harmonisée sur l'ensemble des secteurs.

La notoriété d'ERIMA s'est développée par une meilleure visibilité due à la médiatisation montante de la pétanque au niveau audiovisuel, et également par notre présence sur les manifestations nationales, et par nos dotations vestimentaires qui doivent être portées par vos équipes nationales

Au niveau de la Fédération, le choix de Quarterback comme interlocuteur privilégié d'ERIMA nous permet d'avoir des échanges concrets et constructifs, et mon sentiment est que toute l'équipe défend avec beaucoup de ferveur les intérêts de la Fédération, ce qui nous amène à avoir des négociations très abouties, merci à Denis, Maryan et Julien pour leur aide.

Au niveau du Comité Directeur Fédéral, Alain CANTARUTTI œuvre depuis son arrivée à ce que les objectifs définis entre nos deux entités soient atteints, et je pense ne pas trop m'avancer en disant que nous entretenons de bonnes relations ? En ce qui concerne le bilan j'en ai terminé, il va maintenant vous être présenté nos supports, collections et actions spécifiques pétanque 2010.

En 2009, nous avons renforcé notre collaboration avec la Fédération. Ainsi, pour 2010, notre traditionnel catalogue Pétanque et Jeu Provençal a été enrichi de nombreux clichés de l'Equipe de France. Vous les avez peut-être déjà découverts sur notre catalogue qui vous a été remis dans vos pochettes de bienvenue.

Nous avons aussi travaillé sur le développement produit avec la DTN et grâce au retour des joueurs et joueuses de l'Equipe de France.

Vous pourrez également bénéficier, en 2010, de deux offres promotionnelles chez nos revendeurs ERIMA.

Pour terminer en ce qui concerne ERIMA et la Fédération et concernant notre partenariat, celui-ci s'achève fin 2010, et pour votre information, nous sommes en pourparlers avec votre Président, pour tenter de le prolonger jusqu'à fin 2012. Nous nous sommes laissés jusqu'à fin janvier pour la mise en place de cette prolongation. Je vous remercie pour votre attention, et vous souhaite un très bon congrès

M. DAIROU (*Agent M.M.A.*) – Bonjour à tous et meilleurs vœux. Beaucoup de succès dans vos clubs, comités et ligues. Je vais essayer de vous donner quelques précisions, qui sont rappelées dans les guides qu'on vous fait passer.

L'ASSURANCE DES LOCAUX DES COMITES ET DES CLUBS

La responsabilité civile à l'égard des locaux occupés à titre TEMPORAIRE par les Clubs, Comités, Ligues affiliés à la FFPJP est garantie pour les activités sportives et extra-sportives à leur profit.

L'attestation d'assurance annuelle est disponible sur le site Internet de la F.F.P.J.P. ou auprès de notre agence, et peut être remise aux propriétaires des locaux qui l'exigent.

Ne sont pas assurés, les locaux occupés à titre permanent quelle que soit la qualité de l'occupant (occupant à titre gratuit, locataire, ou propriétaire). Une assurance complémentaire est conseillée, pour garantir les responsabilités en qualité d'occupant ainsi que les biens mobiliers appartenant à l'association. ATTENTION : Cette assurance ne doit pas inclure la responsabilité générale de l'association déjà couverte par l'assurance de la FFPJP.

Beaucoup de comités ou associations nous interrogent à ce sujet, et la plupart ont souscrit en double une assurance responsabilité civile associative qui fait double emploi, et par contre ne sont pas garantis pour leurs locaux et leur contenu.

Il est donc recommandé si vous vous adressez à votre assureur local de préciser que vous bénéficiez de l'assurance responsabilité civile de la F.F.P.J.P et que le contrat ne doit garantir que vos locaux.

MMA, assureur de nombreuses fédérations sportives à conçu un contrat multirisque associatif permettant de garantir uniquement les locaux, sans la responsabilité civile et dommages corporels déjà couverts par le contrat FFPJP.

N'hésitez pas à nous consulter pour vérifier vos assurances en cours si nécessaire.

BUVETTE RESPONSABILITES ET ASSURANCES

Un dirigeant de club poursuivi pour vente d'alcool interdite est-il assuré ? Si la responsabilité du club est recherchée et prouvée à la suite d'un accident, le sinistre sera ouvert sur la responsabilité du club.

Les amendes et autres sanctions pénales sont exclues.

La responsabilité civile personnelle du dirigeant pourra être recherchée s'il s'agit d'une démarche personnelle.

La défense pénale du club et dirigeants ne sera pas prise en charge par l'assurance de la FFPJP en cas de poursuites pénales pour violation de la réglementation en vigueur.

DELIVRANCE DE CARTES DE MEMBRES

- Les clubs affiliés à une fédération sportive doivent licencier leurs adhérents tels que le prévoit l'article 7 des statuts de la FFPJP.
- Le code sur le sport et l'article L 321 1 et suivants impose à toute fédération sportive et ses clubs affiliés de garantir leur responsabilité civile, celle des préposés salariés, bénévoles et pratiquants.
- Les licenciés et pratiquants sont considérés comme tiers en eux.
- Le responsable d'une association qui ne garantirait pas ses adhérents est passible de lourdes sanctions pénales au titre de l'article L 321 2.
- Obligation d'information des garanties d'assurance dont bénéficient les adhérents.
La délivrance de CARTES DE MEMBRES PRATIQUANT à des NON LICENCIES, a donc pour conséquence :
- d'engager la responsabilité pénale des dirigeants du club.
- de ne pas répondre à l'obligation d'assurer en dommages corporels tous les membres du club.
- S'exposer à des pénalités en cas de sinistre, l'effectif total du club n'étant pas déclaré à la FFPJP.
- En cas d'accident CORPOREL, seul le licencié ou bénévole est ASSURE, le MEMBRE PRATIQUANT NON LICENCIE d'un club n'est pas couvert.
- En cas de concours internes à un club avec présence de licenciés et membres non licenciés, la responsabilité du club et du licencié sont couvertes, mais pas la responsabilité du membre non licencié.

Il est donc préconisé :

- de délivrer des cartes de membres uniquement à des licenciés d'un autre club dans un esprit de convivialité tel que pratiqué habituellement.
- ne pas recourir à la souscription d'une assurance complémentaire pour garantir les membres non licenciés.
- user de la faculté d'organiser des journées portes ouvertes, concours propagande, initiation et découverte de la Pétanque et du Jeu Provençal.

LE CERTIFICAT MEDICAL LA LICENCE ET L'ASSURANCE FFPJP

Le règlement médical de la FFPJP impose :

- la présentation d'un certificat médical à la PREMIERE délivrance d'une licence auprès du responsable du club chargé des licences.
- la présentation du certificat médical pour les compétitions.

En tout état de cause, le possesseur d'une licence FFPJP qui occasionne ou subit un accident est assuré.

Il est demandé lors d'une déclaration de sinistre, la confirmation que la personne est bien en possession d'une licence en cours de validité, mais le certificat médical n'est pas exigé par l'assureur.

En tout état de cause, le possesseur d'une licence bénéficie de l'assurance de la FFPJP pour les garanties responsabilité civile et dommages corporels.

Merci de votre attention et merci à tous pour les échanges que nous avons eus tout au long de l'année.

Mme COSTE. – Merci pour votre exposé, mais vous parlez de peine d'emprisonnement, je vous précise qu'elles sont de 6 mois.

M. DAIROU. – Merci d’avoir précisé. Quand on voit la lourdeur des peines, on se rend compte que le phénomène des cartes de membre expose les dirigeants à des sanctions très dures qui n’en valent pas la peine.

Mme COSTE. – J’ajoute que j’ai moi-même fait des interventions auprès des clubs dans ma ligue et les présidents y ont été très sensibles. J’invite tout le monde à le faire.

LE PRESIDENT. – Vous êtes tous les porte-parole pour dire à vos clubs qu’ils prennent des risques incroyables pour rien. Il faut vraiment que vous leur fassiez comprendre que ce sont des risques inutiles.

Mme COSTE. – Doit-on vous déclarer au préalable notre intention d’organiser des journées portes ouvertes ou des manifestations exceptionnelles ?

M. DAIROU. – Il n’y a aucune déclaration à faire. Il faut prévenir son comité c’est mieux, mais ce sont des évènements garantis par le contrat. D’autres fédérations ont eu des problèmes avec des cartes de membre, mais elles ont de lourdes infrastructures à entretenir, ce qui n’est pas le cas à la pétanque. J’ajoute que même les bénévoles occasionnels qui aident sont couverts.

M. SALVANT. – Je voudrais ajouter qu’il y a aussi le cas du non-licencié qui se rend dans un club, s’il a un accident sur la route, il peut poursuivre le président de ce club pour défaut de conseil puisqu’il ne lui a pas délivré de licence.

M. DAIROU. – Vous avez raison. Cet individu n’aura pas d’indemnité puisque non licencié, et il peut se retourner contre son président pour défaut de conseil. Sachez aussi que nous sommes en droit nous d’appliquer une pénalité de 50% dans un cas de club sinistré qui n’aurait que 50% de licenciés et 50% de cartes de membres.

LE PRESIDENT. – Toutes ces informations très utiles seront communiquées dans les 4 pages que la F.F.P.J.P. a dans *Boulisme*, sur le site internet fédéral, et dans une prochaine Newsletter, afin que tout le monde soit au courant des risques.

M. VALLET (Membre du Comité du Jura). – Les licences temporaires sont elles assurées de la même façon ? Et nécessitent-elles un certificat médical ? **M. DAIROU.** – Tout possesseur d’une licence est assuré, temporaire ou non.

M. BARTHELEMY. – Merci Christian. Je tiens à remercier aussi Sport+, diffuseur numéro 1 de la pétanque, MS Pétanque et KTK.

En 2010, la Coupe de France donnera lieu à 3 diffusions sur Sport+, le championnat de France tripléte est une exclusivité de Sport+, les Masters ont déjà 6 hôtes connus (Dreux, Saint-Etienne, Agen, Nice, La Baule, finale à Istres).

Les équipes apparaissent sur l’écran, la DTN dévoilera l’équipe de France prochainement, et l’équipe étrangère devait être la Thaïlande, mais leur Fédération a très mal pris un mauvais résultat de ses joueurs, et on attend des nouvelles. Pour l’Europétanque, nous négocions avec Orange et France 3. La finale du Championnat du Monde sera diffusée sur Sport+, et France 3 souhaite la reprendre. 4 villes sont candidates pour accueillir le Trophée des villes.

Quarterback souhaite à l’avenir gérer les relations presse de la F.F.P.J.P., pérenniser les accords avec les partenaires actuels, prospecter de nouveaux annonceurs, négocier avec un diffuseur la finale du CNC, poursuivre les Masters Jeunes, créer un évènement féminin et pour les entreprises la veille des Masters, négocier avec les sociétés de paris en ligne. Merci enfin à Joseph CANTARELLI pour le partenariat avec Mathis.

(Interruption de séance : 10 minutes de pause)

LE PRESIDENT remercie tous nos intervenants. Avant de donner les résultats des élections, il signale avoir reçu un mail de Mme Rama YADE hier soir. Elle nous souhaitait un bon Congrès, mais ne donnait pas la réponse attendue quant à la nomination de notre CTN. Je lui ai donc répondu ce matin, exprimant mon mécontentement. Et pendant la pause on m’a confirmé que Mme HANSEN sera nommée la semaine prochaine. C’est donc une excellente nouvelle.

RESULTAT DE L'ELECTION

M. GRANDE. – Donne les résultats et lecture du procès verbal de l'élection de l'administrateur de la F.F.P.J.P. J'en profite pour remercier messieurs NATAF et DESSAIN, ainsi que l'ensemble des scrutateurs pour leur diligence et leur célérité.

Le collège électoral était représenté de 2034 voix présentes. Il y avait 1986 votants, 1909 suffrages exprimés et 77 bulletins nuls.

- M. BESSIERE Jean-Pierre	76 voix non élu
- M. CLAUSS-BETHENCOURT Jean-Philippe	115 voix non élu
- M. CZEKATA William	471 voix non élu
- M. FLOCH Daniel	298 voix non élu
- M. MUSCAT Jean-Claude	396 voix non élu
- M. POGGI Michel	553 voix élu

LE PRESIDENT remercie les 6 candidats car comme je l'ai déjà dit ce n'est pas un acte anodin. Et je demande à Monsieur POGGI de bien vouloir nous rejoindre à la tribune.

DEBAT

LE PRESIDENT. – Nous abordons maintenant le débat, avec un sujet qui nous préoccupe : la licence compétition et/ou animation. Ce débat doit nous permettre de réfléchir à l'adaptation de notre licence au mode de vie actuel.

Vos propres réflexions nous sont indispensables, car nous n'avons pas la science infuse, le problème est complexe, et bien souvent la vérité d'une région n'est pas celle d'une autre. La perte de licence est très importante. Et si c'était dû à notre licence ?

N'est-il pas opportun de lancer 2 vitesses de licence ? Une loisir/animation, je dis bien loisir car ce mot est important en ce qui concerne la loi du sport, et une compétition.

Le débat est ouvert.

Mme COSTE. – Excusez-moi mais je pense que le débat tel que vous le présentez est très réducteur. Ne parler que de la licence n'est pas suffisant.

LE PRESIDENT répond qu'il faut bien commencer par quelque chose. On ne va pas refaire un débat sur les raisons de la baisse du nombre de licence, nous les connaissons. Notre question pour l'instant porte sur notre licence.

Mme COSTE ajoute que vous parlez d'une licence loisir et une compétition, pouvez-vous être plus précis ? Car nos Comités vivent principalement des apports financiers des licenciés. Et si l'on considère que 90% de nos licenciés ne font pas de grandes compétitions...

LE PRESIDENT. – Nous y avons réfléchi. Et je vous livre une étude que j'ai faite. Sur 300 000 licenciés, 30 000 licenciés font de la compétition, et 270 000 se contentent du départemental ou pas de compétition du tout.

Pourquoi ne pas faire une licence loisir vendue par vous les comités, au même prix que la licence actuelle, mais que la F.F.P.J.P. vous vendrait moins chère ? Et pourquoi ne pas vendre la licence sportive plus chère ? Ce qui rapporterait de l'argent aux comités et à la F.F.P.J.P.. Car je suis persuadé que 30 000 licenciés sont prêts à la payer plus chère que ce qu'elle coûte actuellement. Je peux d'ailleurs vous faire part d'un calcul que j'ai fait : si la F.F.P.J.P. vendait une licence animation/loisir au prix de 4 euros pour 270 000 licenciés, la recette serait de 1 080 000 euros. Le gain pour les comités serait de 460 000 euros à vous partager. Le champ d'action de cette licence serait évidemment limité. Si la F.F.P.J.P. vendait la licence compétition 25 euros pour 30 000 licenciés, la recette serait de 1 830 000 euros. Vous pourriez dans les comités la vendre 40 euros, et le champ d'action de cette licence serait « tous niveaux », et à nous de trouver d'autres attractivités pour chacune de ces 2 licences.

Mme COSTE. – Monsieur le Président vous avez été Président de Comité, vous devez savoir que les déplacements pour les Championnats de France sont la plus grosse dépense pour les Comités. Je doute fort que le fait de récupérer 1,50 euros d'un côté, et de vendre une licence à 40 euros pour 1/10^{ème} de nos licenciés permette d'y faire face.

LE PRESIDENT. – Je suis d'accord avec vous. Mais vous auriez des recettes supplémentaires si l'on maintient le nombre de licenciés actuel. Vous auriez d'ailleurs tout intérêt à faire des licences loisir/animation car je vous rappelle qu'elle vous serait vendue moins chère.

M. CHEVALIER (Pdt Ligue Bretagne). – Je vous rejoins sur le fait de baisser le prix de la licence loisir. Et je vous rejoins pour augmenter vraiment le prix de la licence compétition.

C'est mon avis personnel car je n'ai pas pu en discuter avec mes comités. Vous voulez ouvrir les concours départementaux à la licence loisir, il faudrait selon moi ouvrir aussi les coupes départementales et les 2 divisions les plus basses du CNC. Concernant le support, sera-t-il le même pour les 2 licences ? Parce que cela implique des coûts. Et enfin, le certificat médical sera-t-il obligatoire pour la licence loisir ?

LE PRESIDENT. – Nous n'y avons pas encore réfléchi je vous avoue. Nous ferons en sorte qu'elles soient différenciées. Pour le certificat médical, les textes sont complexes.

Si la mention « loisir » est stipulée, le certificat médical est obligatoire la 1^{ère} année d'après la loi du sport, mais pas pour les renouvellements.

M. JAMET (*Pdt Comité de la Loire*). – Je voudrais vous signaler que dans d'autres sports, le certificat médical n'est pas obligatoire. Il faudrait se renseigner. Et existerait-il des passerelles entre ces 2 licences ?

M. MALLET (*Secrétaire Général du Comité de l'Ain*). – N'y-a-t-il pas un danger de voir tous les joueurs prendre la licence loisir, et de n'avoir plus personne sur les nationaux ?

LE PRESIDENT. – C'est vrai qu'il faut qu'on se dirige vers une carte qui puisse évoluer en cours de saison. Mais les joueurs doivent aussi prendre leurs responsabilités en faisant un choix.

M. VILLAREM (*Pdt du Comité des Pyrénées Orientales*). – Que devient l'identité sportive si l'on ajoute la notion loisir ? Et les vétérans qui font de la compétition aujourd'hui accepteront-ils de payer 40 euros ? Ou arrêteront-ils la compétition ? Il faudrait réfléchir à un moyen spécifique pour les vétérans.

LE PRESIDENT. – C'est en effet une autre piste. Je ne vous donne pas là le règlement, aucune décision n'est prise. Nous sommes à l'écoute pour l'instant.

M. BODEAU (*Pdt du Comité de la Haute-Vienne*). – Nous perdons des licences mais perdons nous des pratiquants ? Parce que dans mon comité, les licences diminuent mais pas les pratiquants. Ce sont les licences de complaisance qui disparaissent. 2 vitesses de licence ne me semblent pas être une réponse.

LE PRESIDENT. – Vous avez raison pour les licences de complaisance. Mais on perd aussi des clubs. C'est pourquoi il faut essayer de redonner un aspect convivial, moins compétitif, à ceux qui le souhaitent.

M. VALLET. – Vous savez que nous sommes en déficit d'arbitre. Je crains qu'on en fasse une usine à gaz avec ces 2 licences, car cela engendrera un plus grand nombre de concours, donc un plus grand nombre d'arbitres.

LE PRESIDENT. – La commission nationale d'arbitrage sera de toute façon consultée avant que ce projet se mette en place.

M. HOFFMAN (*Secrétaire Adjoint du Comité du Bas-Rhin*). – Ne déplaçons-nous pas le vrai problème ? Ne risque-t-on pas de diviser les pétanqueurs. Ne faudrait-il pas créer une nouvelle émulation dans notre sport, et lui redonner ses lettres de noblesse, une belle image, celle d'un sport ? Le CNC était une première avancée en ce sens selon moi. **LE PRESIDENT** répond que nous y travaillerons.

M. SEURET (*Membre du Comité de la Charente*). – Quand est-ce qu'on créera des emplois pour des personnes chargées de faire du recrutement, comme c'est le cas dans d'autres sports ?

LE PRESIDENT. – Quand on pourra les payer. Les autres sports vendent leur licence plus chère pour pouvoir justement payer des salariés. Le prix de notre licence ne nous le permet pas.

M. RAMPIN. – Il y a dans le Var beaucoup de cartes de membres, mais la licence carte à puce a empêché de délivrer des licences facilement comme c'était le cas avec la licence papier. Il faudrait je pense faire des licences papier qui ne permettraient que de faire les concours internes à son propre club. Nous avons aussi beaucoup de scolaires à qui l'on faisait des licences papier. Nous les avons perdus. Ce sont ces licences de complaisance qui nous font défaut. Il faudrait aussi que la durée de paiement d'une mutation pour un joueur qui a arrêté soit allongée de 1 an à 3 ans. Faisons payer à nos sponsors les étuis licences, au lieu de demander 18cts par étui aux comités.

LE PRESIDENT répond que nous avons bien enregistré ces réflexions.

M. GAFFET. – Nous sommes allés Alain et moi-même rendre visite à la Ligue Ile de France de Rugby, qui possède 7 salariés et un directeur administratif. Lorsque tu as abordé avec le directeur administratif le prix de notre licence senior, quelle a été sa réaction ?

LE PRESIDENT. – Il s'est mis à rire et il ajoute qu'au Ministère des Sports, on m'a dit que lorsqu'on a une licence au prix si bas, il ne faut pas réclamer de trop grosses subventions. Cela m'a d'ailleurs mis en colère.

M. GAFFET. – Personne ne pourra s'en sortir avec des prix aussi minimes. Il faut arrêter de tourner en rond !

M. MINODIER (*Pdt du Comité de la Drôme*). – N'oublions pas que 70% de nos joueurs sont des Rmistes. On ne peut pas vendre une licence 100 euros à ces gens-là. On ne touche pas la même base que les autres sports.

M. GAFFET. – Comment peut-on avancer des chiffres pareils ? Moi dans mon comité je n'ai pas l'impression qu'il y ait 70% de Rmistes. Ou sinon il faut transformer ce Congrès en Congrès des chiffonniers du Caire !

M. CHEVALLOT (*Pdt du Comité de l'Aube*). – C'est vrai que notre licence n'est pas chère, mais chaque semaine il faut payer l'engagement dans les concours. Arrêtons de prendre les petits joueurs pour des vaches à lait !

M. EVRARD (*Pdt du Comité du Pas de Calais*). – A-t-on des statistiques sur l'impact des concours promotions ?

LE PRESIDENT. – Ca varie selon les départements. Dans certains, il n'y en a pas du tout, dans d'autres ça marche très bien.

M. EVRARD. – Dans mon comité, les concours sauvages sont nombreux et ont plus de succès que les concours officiels. Selon moi c'est aussi parce que nos concours par poules finissent très tard alors que les concours sauvages en 3 parties permettent aux familles de rentrer plus tôt.

LE PRESIDENT. – Rien ne vous empêche d'organiser des concours en un certain nombre de parties. C'est autorisé.

M. EVRARD. – Si dans le Nord on se met à organiser des concours à élimination direct, le président de club qui fera ça se fera lyncher.

M. CHEVALIER. – On sort du débat. Il vous faut réfléchir à un moyen de faciliter la prise de licence aux sympathisants, et la licence papier est un bon moyen. Et puis les joueurs qui font des concours récupèrent leurs engagements s'ils gagnent une ou 2 parties, donc il ne faut pas raconter n'importe quoi. Le discount marche très bien, cette licence loisir sera notre discount à nous.

Mme COUPAS (*Trésorier Général du Comité de la Côte d'Or*). – D'après mes calculs, mon comité gagnerait 7500€ avec ce nouveau système. J'imagine que ce serait le cas pour les autres comités. Et j'ajoute que dans mon département, la licence de boxe, soi-disant un sport de pauvre, est à 120€. Donc il faut relativiser tout cela.

Mme COSTE. – Je précise que ceux qui bénéficient du RSA peuvent profiter de coupons sport via les directions départementales et régionales de la Jeunesse et des Sports. Je suis étonnée que personne ne parle du non renouvellement de nos licenciés par les jeunes. Les centres scolaires, de vacances doivent être nos cibles. Nous avons besoin d'outils pour toucher les scolaires. Il faudrait aussi changer l'année sportive, en la faisant aller du 1^{er} octobre au 30 septembre. Cela permettrait aux parents d'avoir la pétanque dans ses choix lors de l'inscription des enfants. Il faudrait également réfléchir à des « packs familles » qui permettraient de ramener des licenciés.

M. PERONNET. – Le côté animation ne doit pas être oublié. Il faut aussi réfléchir à différentes façons de jouer à la pétanque. Sans oublier le sport adapté.

Et essayer de trouver un outil qui touche le domaine scolaire, adapter notre sport à ses pratiques. Nous avons essayé avec Lucette en PACA, mais on n'a pas toujours de retour. C'est d'ailleurs ce que nous demande le Ministère.

M. PLAUT. – Soyons attentifs aux juniors avec le prix de la licence parce qu'on est souvent une 2^{ème} licence la pétanque. Il va falloir penser aussi à professionnaliser notre sport. Prenons garde enfin à ne pas diviser trop nos licenciés.

M. DUTRONC (*Pdt Comité de Saône et Loire*). – Dans notre comité, les concours promotions ne marchent pas beaucoup. Mais la classification en est responsable, car certains « promotions » sont trop forts.

LE PRESIDENT. – Mais dans tous les sports il y a des plus forts et des moins forts, c'est inévitable.

M. DUTRONC. – Et puis nous, nous avons embauché une jeune fille pour aller dans les écoles, mais nous n'avons jamais de fascicules à leur laisser pour présenter la pétanque.

LE PRESIDENT. – Vous avez raison. Nous allons le faire car c'est indispensable.

M. MAILLET (*Pdt Comité des Ardennes*). – Les comparaisons avec le judo ou le golf pour nos prix. On était à une époque intéressé par les Jeux Olympiques, on n'y est pas. On filait vers les 500 000 licenciés, on arrive aux 300 000. D'après ma propre expérience de dirigeants, j'entends des joueurs dire qu'ils ont mis leur vie de famille en l'air parce qu'ils rentraient trop tard. Au lieu de réfléchir ensemble, on se tire dans les pattes. Enlever des Championnats de France, c'est une très mauvaise idée. C'est ce qui fait travailler les comités. Eugène et Lucette ont fait des propositions concrètes. Sans parler des tenues homogènes qui freinent les gens. Il faut que vous soyez concrets et rapidement.

M. ROBERT (*Président du Comité de la Meuse*). – Je pense qu'il faut qu'on travaille sur ce qui marche et ne marche pas. Le CNC est un réel succès, et tout le monde n'y participe pas. Il faudrait aussi graduer plus les prix des inscriptions des concours. Nous avons chez nous des concours gratuits, avec des boissons à très faibles coûts, et ils ont plus de participants que nos concours officiels. Donc en tant que président de comité je me demande ce que ces gens vont chercher.

LE PRESIDENT. – En tout cas il est vrai qu'au travers des déplacements que j'ai pu faire dans les comités, j'ai pu entendre que le CNC avait fait beaucoup de bien et avait permis de ramener des licenciés. Donc nous avons déjà une recette qui fonctionne. Il faut creuser davantage.

M. LE BOT (*Pdt Comité de la Haute-Garonne*). – Je me pose la question de l'attractivité de mon sport. Nous avons des enfants et des petits enfants de licenciés. Mais ceux qui ne pratiquent pas notre sport n'y envoient pas leurs enfants. J'essaie de me demander comment les présidents de club dans mon comité pourraient mener une politique de développement de la pétanque.

L'argent a pris trop d'importance et est devenu une plaie. Nous travaillons pour des compétitions de club gratuites, c'est dans ce sens qu'il faut aller selon moi. Car la majorité de nos joueurs ne veulent donner d'argent à des gens qui ne nous rapportent rien en vie de club. Les associations sont des lieux de vie et de lutte contre l'exclusion. Les cartes de membres existent chez nous parce que les gens y trouvent leur compte. Quelle que soit la catégorie que vous créez, il y aura toujours une moitié qui perdra, et qui ne sera pas contente. C'est à celle-ci qu'il faut penser.

M. BOUTON (*Vice-président du Comité des Yvelines*). – Dans mon comité, je pense qu'on ne perd pas de pétanqueurs. Je pense que nous sommes victimes des transferts de fédération à fédération. Dans le sud de mon département, 40% des joueurs ont 3 licences. C'est ça le problème, avec la catégorisation. Et concernant les jeunes, chez nous leur licence est gratuite, mais on n'a pas plus de jeunes. Il est dommage que l'on soit obligé d'imposer aux clubs d'organiser des concours jeunes et féminins.

M. MUSCAT. – Je crois que Jean-Yves PERONNET nous a tendu la perche. Vous êtes en première année de mandature, et l'on n'a pas vu d'objectifs à court ou moyen terme annoncés dans la politique fédérale. J'ai compris dans l'exposé de Jean-Yves que le développement pour tous est une grande trame de la DTN. Si on est capable d'avoir une équipe fédérale qui a un projet, le développement sera plus facile. C'est là qu'est la fuite de licence selon moi.

(La séance est levée et reprise à 14h30)

MODIFICATIONS AUX STATUTS ET AU REGLEMENT INTERIEUR

LE PRESIDENT. – Suivant l'ordre du jour, le Congrès reprend avec les modifications des Statuts, du Règlement Intérieur et Disciplinaire.

Le Secrétaire Général, M. JUAN, donne lecture des diverses modifications des Statuts et du Règlement Intérieur de la F.F.P.J.P qui sont soumis à un vote. Il rappelle que ces modifications ont fait l'objet d'une diffusion générale le 23 décembre avec en évidence, en rouge, tous les changements proposés.

A/ - STATUTS de la FEDERATION

- Article 9 : Elections = vote électronique autorisé
- Article 10 : cumul des mandats = tout Président de Ligue élu au Comité Directeur de la F.F.P.J.P devra obligatoirement opter pour l'un ou l'autre des mandats.
- Article 15 : - Le Bureau National comprendra 6 à 10 Membres dont 1 à 5 Vice-présidents
- Places réservées aux Féminines = suivant le pourcentage de licenciées de la catégorie.
- Article 22 : (Commission des Arbitres) : elle comprendra une Sous-commission de Discipline.
- Article 31 : Transmission de Procès Verbaux = les P.V. des Assemblées Générales annuelles ainsi que les Rapports Financiers et de Gestion seront communiqués aux Ligues et aux Comités Départementaux chaque année. Les CD les tiendront à la disposition des Associations affiliées.

B/ - REGLEMENT INTERIEUR

- Le nombre d'Adjoints du Secrétaire Général et du Trésorier Général = ils sont assistés par un seul adjoint chacun.

Il signale que les modifications du Règlement Disciplinaire, que présentera un peu plus tard le Pdt le Commission Fédérale de Discipline, Michel DESBOIS, seront également soumises à l'approbation des délégations.

(En l'absence d'opposition, les modifications sont approuvées à l'unanimité.)

DISCIPLINE

M.DESBOIS. – Concernant les modifications du règlement disciplinaire, vous l'avez reçu avant Noël. Nos textes ont été remodelés, pour aller dans le sens d'une simplification. Il est soumis à votre approbation.

(En l'absence d'opposition, les modifications sont approuvées à l'unanimité)

J'aurais voulu vous dire qu'en matière de discipline, nous avons frôlé la perfection mais malheureusement ce n'est pas le cas. Tout cela n'est pas grave, lorsque je vous parlerai tout à l'heure de formation, vous allez vous rendre compte que nous avons le remède à cela.

En effet, beaucoup d'erreurs sont constatées à la lecture de vos documents ou aux divers et nombreux contacts que nous avons. Tout cela méritait que nous fassions le point sur ce qui va et ce qui ne va pas.

C'est un premier travail que nous avons effectué. Suite à cela, nous avons décidé de relancer les séances de formation qui ont donné satisfaction sous la Présidence d'Alain NICOLIER. Simplement, nous avons changé ou plutôt adapté ce support aux nouveautés en matière disciplinaire. Je pense sincèrement que nous avons un outil intéressant, les Ligues et Comités qui ont suivi cette dernière sont en mesure de vous donner leur sentiment.

A ce jour, trois Ligues ont suivi le programme, sept sont programmées, d'autres sont en contact, d'autres encore ne se sont pas manifestées. Il est possible qu'elles n'en éprouvent pas le besoin mais j'en doute fortement. Bien entendu, n'hésitez pas à me faire connaître vos besoins, nous trouverons ensemble une date d'intervention dans votre région. Il est impératif qu'au terme de cette saison, l'ensemble des Ligues ait reçu cette formation.

Enfin, de façon à vous présenter le meilleur support possible, je me suis entouré de deux personnes ayant des connaissances très poussées dans le domaine juridique, elles ont donné sans compter et je voulais les remercier sincèrement devant notre congrès. Merci à Mme Lucette COSTE et à Monsieur Xavier GRANDE. C'est ainsi qu'est né LE TRIO FORMATEUR.

Pour terminer, je vous rappelle que les frais liés à l'hébergement et aux déplacements des formateurs sont à la charge des Ligues et Comités qui nous reçoivent. De même, un DVD reprenant le support vous est remis à l'issue de la journée pour le prix de 30€ correspondant aux frais de fabrication. La facturation est assurée par le Centre de Formation.

L'assistance et l'accompagnement fonctionnent bien. Un certain nombre de Comités ou Ligues n'hésitent pas à m'appeler ou à appeler Xavier GRANDE lorsqu'une question reste posée ou qu'une situation délicate se présente. C'est aussi notre rôle, c'est pour cette raison que j'appelle ça assistance, accompagnement. Il faut bien admettre que nous ne pouvons pas tout savoir et que souvent l'échange apporte la solution au problème posé. Alors n'hésitez pas, nous sommes à votre disposition. Enfin, sachez que nous aussi nous partageons nos avis, nous apprenons chaque jour en échangeant et en parlant discipline. Il n'y a aucune honte à cela !

Malheureusement, les réactions et comportements changent et il a donc fallu redessiner nos textes et les adapter aux phénomènes de société actuels. Le nouveau règlement disciplinaire vous a été envoyé par le siège avant Noël pour approbation. Bien entendu, le code de procédure et le code de discipline et sanctions ont été ajustés. Ils seront disponibles sur le site fédéral dès lundi, de même que les nouveaux documents types. Au cours du premier semestre 2010, nous mettrons à votre disposition une fiche de procédure informatisée qui vous aidera de manière très importante au montage de vos dossiers. Je ne vais pas passer ce sujet sans remercier Didier SCHMITT pour la mise à disposition de ses connaissances au service de la Commission Nationale de Discipline.

Pour terminer, il nous a semblé que notre codification de sanctions ne correspondait plus à la réalité de ce que nous constatons avec amertume sur le terrain. Dans certains cas, nous approchons, voir entrons dans le monde de la barbarie. De même, nous avons créé une catégorie 10 liée aux fonctions de dirigeants ayant pour habitude de confondre la trésorerie de l'association et la bourse personnelle. Généralement, nous avons souhaité une aggravation des sanctions maximales. Le Père Noël fait des cadeaux, mais nous ne sommes pas le Père Noël. Je vais donc vous donner une brève lecture de la nouvelle codification des sanctions qui sera elle aussi sur le site à compter de lundi. Dernière chose, il est entendu que l'application de ces nouveaux textes entre en vigueur lundi 11 janvier 2010. Toutes les affaires en cours sont traitées avec les anciens textes, et je rappelle qu'une affaire frappée d'appel reste une affaire en cours.

Avant de me livrer à certains commentaires, il est bon de rappeler que nous ne sommes que des bénévoles appelés à traiter des dossiers disciplinaires qui s'approchent de plus en plus de procédures judiciaires. Mais pas d'effolement, encore moins de précipitation, appuyons nous sur nos textes, ne faisons pas tout et n'importe quoi, et tout ira bien.

Les textes qui ont fait l'objet de modifications sont les suivants :

- Règlement disciplinaire
- Code de discipline et de sanctions
- Code de procédure
- Code de sanctions

Outre un toilettage complet et précis de chacun de ces textes, (réécriture de certains articles, corrections d'orthographe, syntaxes, suppressions d'articles etc..) nous soumettons à votre approbation les modifications suivantes sachant que le règlement de base, le Règlement Disciplinaire, devra faire l'objet d'une validation lors de l'Assemblée Générale d'Epinal.

En ce qui concerne les questions de compétences, il a été adapté le niveau de responsabilité du dirigeant, éducateur et de l'arbitre au niveau de la Commission de Discipline : dirigeant de club compétence de la Départementale/ Educateur BF 2 compétence de la Régionale/arbitre national (pas dans l'exercice de ses fonctions) compétence de la Nationale.

L'engagement des poursuites ou non est désormais de la compétence du Président du Comité et non plus du Comité Directeur dans son ensemble. Il doit recueillir l'avis du Président de la Commission de Discipline.

Outre la procédure de sanction administrative maxi de 30 jours par un jury confirmé par le Président départemental, une mesure de suspension immédiate de licence jusqu'à comparution du licencié fautif devant la Commission de Discipline de première instance a été créée.

Il y aura enregistrement sur GESLICO. Ce sera de la compétence de la Commission de Discipline Nationale saisie à l'initiative du Président du Comité, de la Ligue et de la Fédération au vu de rapports dévoilant des incidents graves justiciables de sanctions disciplinaires dépendant des catégories 5 à 10 telles que répertoriées dans la « CODIFICATION DES SANCTIONS ».

- Suppression du délai de 5 jours pour envoyer les rapports.(dans tous les cas il a 20 jours pour engager les poursuites après les faits)
- La durée d'un report ne peut excéder vingt jours (30 jours auparavant)
- Appel : Participation aux frais de procédure passe de 100 à 150 €.

Dans le cas d'une sanction assortie de l'exécution provisoire (appel non suspensif), l'appel ne sera déclaré recevable qu'après justification par l'appelant de l'exécution provisoire de la sanction (restitution de la licence, règlement de la pénalité pécuniaire etc...).

- La décision de l'organisme disciplinaire de première instance peut être frappée d'appel par l'intéressé et/ou par le Président du Comité Départemental, de la Ligue ou de la Fédération dont dépend administrativement l'organe disciplinaire et du licencié concerné.
- Remise de peine : prise en considération qu'à condition que la moitié de la sanction ferme totale ait été effectuée et, c'est nouveau, que la pénalité pécuniaire éventuellement prononcée ait été acquittée.
- En cas d'instruction, le représentant de la fédération chargé de l'instruction établit un rapport au vu des éléments du dossier, dans un délai de deux mois à compter de sa saisine
- Assistance du prévenu : par un à 3 (anciennement 1 ou plusieurs)
- Création de disposition transitoire pour l'application de ces textes. Tous les faits après validation par l'AG seront soumis à ces textes. Avant, application des anciens
- Amende payée par l'intéressé ou par l'intermédiaire du club

En matière de discipline, certaines choses nous ont semblé importantes suite à notre constat.

Comme je viens de vous le dire, c'est très important, pas de précipitation dans la prise de décision et le montage des dossiers, vous avez du temps, nous allons vous en donner un peu plus avec cette nouvelle version des textes.

La motivation de vos décisions : faites abstraction de la pétanque, réagissez devant l'incident en tant qu'être humain, si vous écrivez ce que vous ressentez, cela vous donnera une très bonne motivation

Faire appel de la décision de sa Commission n'est pas la désavouer, c'est une possibilité donnée à la Commission d'Appel de revoir éventuellement la sanction à la hausse.

Et bien entendu, pas d'imaginaire, mais simplement l'application de nos textes, le respect des délais et avant tout la mise en place d'un document essentiel et établi par le Président du comité, de la ligue ou de la fédération :

Pour conclure, permettez-moi de vous rappeler que ce travail est un travail d'équipe, peu importe que la commission soit départementale, régionale, fédérale ou nationale, l'essentiel reste le dialogue entre nous. Tous nos cas sont différents, mais nos textes sont uniques, on ne peut les interpréter, les modifier d'une simple envie. On ne peut que les suivre afin d'éviter le plus grand nombre de problèmes. Nous ne sommes pas des justiciers, nous sommes des personnes responsables, fiers de participer à la vie et à l'évolution de la grande famille pétanque.

Notre seul but : rendre nos sports encore plus propres, encore plus respectés, alors n'hésitons pas, travaillons ensemble et permettez-moi de rappeler une dernière fois la chose essentielle:

FAISONS-LE DANS LE RESPECT DE NOS TEXTES

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements au Comité de Saône et Loire, en la personne de M. DUTRONC, Président, et M. BUTIER Président de la Commission de Discipline qui ont eu à traiter le dossier le plus difficile de l'année, ils ont fait un travail remarquable.

Merci de m'avoir écouté et permettez-moi de présenter à toutes et tous des vœux de réussite pour 2010.

LE PRESIDENT. – Je me joins à toutes ces félicitations. Merci Michel. On en apprend tous les jours, je viens d'apprendre que Michel avait passé une nuit entière avec Lucette sur les textes. Mais je verrai avec l'autre Michel.

Nous avons souhaité que vous soyez au courant de tous les travaux en cours au sein de la F.F.P.J.P., donc chacun des présidents de commissions aura 10 minutes pour son exposé. Mais attention, ne prenez pas pour argent comptant ce qui va être dit. Ce ne sont que des travaux.

COUPE DE FRANCE

M.CHARPENTIER. – Mesdames, Messieurs, Chers Amis, tout d'abord, je voudrais vous remercier de votre collaboration, assurant le bon déroulement de cette belle manifestation qu'est la Coupe de France des Clubs qui cette année est dans sa 11^{ème} édition.

Chaque année le nombre de clubs augmente, ce qui prouve que celle-ci montre un intérêt particulier pour la sportivité, la convivialité que l'on y retrouve sur la très grande majorité des terrains.

S'il y a eu quelquefois des petits problèmes de dates de rencontres, dus en partie à des joueurs qui souvent participent à d'autres manifestations importantes et qui ne trouvent pas toujours la possibilité d'entente préalable, le Comité de Pilotage que je représente fait tout son possible pour solutionner au mieux ce qui peut l'être.

Merci aux clubs qui l'ont compris et qui souvent nous remercient d'avoir adopté la bonne décision.

La saison 2009/2010 a enregistré le nombre de 2.818 clubs participants, contre 2.731 la saison dernière, ce qui représente une augmentation de 87 clubs soit plus de 3% - Bravo et merci aux Présidents de Comités qui motivent leurs clubs pour participer à cette grande manifestation.

Le Comité de Pilotage a effectué quelques modifications au règlement pour cette saison 2009/2010, à savoir :

- Mise en place d'un 4^{ème} tour de zones avant le tirage au sort intégral des 16^{ème} et 8^{ème} de finale, avec quatre équipes dans chaque site (répartition sur huit sites)
- Prise en charge par la Fédération d'un arbitre national sur chaque site
- Prise en charge par la Fédération des frais de déplacements des Equipes de clubs sur la base Via Michelin et ceci après le 4^{ème} tour de zone
- Pour les 16èmes et 8èmes de finale, nous avons retenu les candidatures suivantes :

Groupe B : Gouesnou 29 et Compiègne 60,

Groupe C : Bourbon-Lancy 71 et Pont à Mousson 54,

Groupe D : Bron Terrailon 69 et Mende 48

Il manque donc deux candidatures pour les lieux du Groupe A, c'est URGENT car les 16^{ème} et 8^{ème} vont se dérouler les 27 et 28 février prochains, cela concerne les Comités des Ligues Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon.

Concernant l'édition prochaine de 2010/2011, un droit d'inscription de 10 € par club est demandé.

J'en profite pour remercier mes collègues du Comité de pilotage, Jacques THERON et Michel COSTE pour leur aide précieuse, et le Président Alain CANTARUTTI pour la grande confiance qu'il nous accorde en nous laissant le champ libre pour la bonne gestion de cette grande et belle manifestation. Je terminerais en vous souhaitant une très bonne année 2010 et merci de votre grande attention.

INFORMATIQUE

M. STIRMEL (*Vice-président de la F.F.P.J.P.*). – La Commission Information Nationale, je préfère l'appeler, l'antenne informatique de la FFPJP est composée de MM. READ notre Trésorier Général, Didier SCHMITT, Président de la Ligue de Lorraine et du Comité de la Moselle, Eric REBIBO, Directeur de la société informatique HADOKEN et de moi-même.

L'année 2009 a été active, importante et fructueuse pour l'informatique fédérale. Après avoir mis en place la mouture de la licence carte à puce RFID (développement, tests, formations) nous avons dû assumer et assurer la 1^{ère} maintenance du suivi de la confection des nouveaux supports de licence. Malgré la fâcheuse mésaventure du Congrès précédant qui a handicapé notre entreprise, en retardant le calendrier et le fonctionnement du nouveau Comité Directeur, nous avons tout solutionné et aujourd'hui, nous pouvons déclarer avoir réussi la 1^{ère} phase de la mise en place de cette nouvelle licence informatisée.

Nous avons gagné ce premier challenge, grâce à la compétence, au dynamisme et à l'immense volonté de l'antenne informatique que j'ai le privilège de présider.

Il est vrai que nous avons traversé des moments pénibles, stressants, mais la volonté de réussir l'a emporté et bien sûr, grâce aussi à toutes les Secrétaires de Comités et aux utilisateurs de GESLICO et de GESTION CONCOURS qui nous ont donné un sacré coup de main.

C'est ça la force d'un groupe, la solidarité, tout le monde contribue pour que la FFPJP dispose d'un système et réseau informatique fiable et performant.

Néanmoins, quelques petites imperfections sont à signaler :

- **Les utilisateurs de nos applicatifs** (GESLICO et GESTION CONCOURS) ne sont pas toujours mis au courant des dernières modifications et des nouveautés ainsi que de leur fonctionnement pour la simple raison que les nombreux mails que nous adressons aux Comités sont rangés dans un tiroir et donc, ne leur parviennent pas, d'où de nombreux appels d'hésitations et de non connaissance des instructions. Ce qui demande beaucoup de temps libre et surtout qui nous fait perdre notre temps – toujours les mêmes questions et les mêmes réponses. ****Solution** : à partir de maintenant, en plus des mails d'informations, tout sera mis sur des blogs via internet où les utilisateurs pourront prendre connaissance en cas de besoin. Merci de les consulter régulièrement.

- **L'expédition des licences par PARAGON:** nous ne sommes pas des sorciers !! Pour une commande passée le lundi, qui est traitée informatiquement le mardi par PARAGON, et expédiée via Chronopost le même jour ou le mercredi, il est impossible de vous garantir la réception de ces licences le jeudi, sous prétexte que vous avez spécifié dans GESLICO que votre jour de livraison doit être un jeudi.

Vous recevrez cette commande par le prochain envoi de PARAGON. ****Solution** : validez vos commandes de licences dès le jeudi, ou vendredi, ou même les samedis et dimanches (si vous travaillez bien entendu), PARAGON aura tout cela le lundi matin et vous réceptionnerez toutes ces commandes, sans faute, le jeudi suivant. De même, nous ne sommes pas responsables du dysfonctionnement assez rare de CHRONOPOST mais il arrive parfois et heureusement pas souvent, qu'un employé oublie de livrer ou livre mal son colis.

Dans ce cas, il faut nous le signaler très rapidement et ne pas attendre le vendredi soir après 17h. Suite à votre appel téléphonique ou votre envoi de mail, il faut laisser le temps de téléphoner à Paragon, afin de remonter et localiser le pourquoi de cet incident et puis de voir comment le solutionner.

Cela prend du temps, et vous savez *on ne fait pas toujours ce que l'on veut, moi je me dis toujours, je fais ce que je peux*. Bref, il faut être raisonnable et patient, on a toujours fait le nécessaire pour régler au mieux ce genre d'incident.

Il arrive également que dans le colis, il manque une voire plusieurs licences. C'est arrivé, qu'une licence reste collée ou coincée dans l'enveloppe et que celle-ci aille à la poubelle. Eh, oui, tout est possible et par après en fouillant bien et de plus près, on l'a retrouvée. Dans ce cas de figure, téléphonez-nous pour nous prévenir que vous l'avez retrouvée.

Si vous avez une commande qui ne revient pas (bien entendu, délai dépassé d'une semaine ou plus) téléphonez-nous ou envoyez-nous un mail en précisant (c'est important et primordial): la date de votre commande et n° du rapport des cartes demandées, les recherches de Paragon seront ainsi plus rapides.

Et je me permets d'insister, mais alors de bien proscrire: ne téléphonez pas chez PARAGON. C'est une grande entreprise, bien ordonnée et structurée qui ne peut pas recevoir des appels téléphoniques de tout le monde. Au moment de la signature de la convention du contrat, nous avons défini la façon de travailler ensemble. Nous avons des personnes très compétentes chez eux, qui nous renseignent immédiatement et qui ne peuvent pas être continuellement dérangées par des appels téléphoniques.

Certains utilisateurs ne respectent pas nos instructions et forcément, ils rencontrent des dysfonctionnements dans nos applicatifs. Par exemple, on vous a signalé qu'il ne faut pas acheter un ordinateur équipé de Windows 7 ou Seven 64 bits, étant donné que notre lecteur de carte RFID n'est pas compatible avec ce système d'exploitation – donc je répète encore une fois, au moment de l'achat il faut préciser au vendeur que vous voulez un Windows 7 ou Seven mais en 32 bits.

Nous avons analysé, testé, corrigé tous nos programmes informatiques. Nous pouvons affirmer qu'ils sont 100% fiables et opérationnels à condition que nos instructions d'installations et d'utilisations soient scrupuleusement respectées. Si vous rencontrez un quelconque souci informatique de nos programmes, appelez-nous. A l'aide d'un logiciel de maintenance à distance nommé « Team Wiewer » nous nous connecterons sur votre ordinateur et ensemble nous trouverons dans la plupart des cas, le dysfonctionnement ou la panne.

Recommandations :

➤ **Messagerie Webmail** : dans votre carnet d'adresse, supprimer les boîtes mail des disparus et des dirigeants qui ne sont plus en exercice. Demandez-nous des boîtes de messagerie Webmail Pétanque.FR (y en a encore plus de 500 de disponibles) faites-nous part des dirigeants qui arrêtent l'activité de dirigeant au sein de votre ligue ou comité.

➤ **Geslico logiciel fédéral** : pour les inscriptions des équipes aux Championnats de France, je rappelle qu'il est nécessaire de les saisir avec les bons numéros de licence, ça c'est une chose, mais qu'il faut également vérifier si votre équipe est bien inscrite et composée avec les véritables joueurs, car nous avons remarqué beaucoup d'erreurs d'enregistrements en 2009. Attention: Comme il n'y a plus de remplacement autorisé, après l'inscription par informatique vous ne pourrez corriger quoique se soit...

Je rappelle que c'est le comité départemental organisateur du Championnat de Ligue qui saisit les résultats de ce Championnat de Ligue et qui fait également l'enregistrement des équipes qualifiées aux divers Championnats de France. Chaque Président de Ligue est détenteur d'un accès visualisation sur Geslico (s'il ne s'en souvient plus, il peut nous le demander) et doit vérifier si ses équipes sont véritablement inscrites et intervenir auprès de ses Comités dans le cas contraire. Nous remarquons que certains n'ont toujours pas mis à jour le fichier de leurs clubs (manque l'adresse du club ou celle-ci n'est plus valide puisque changement de dirigeant).

Il appartient également aux Ligues de nous communiquer la composition de leur Comité Directeur et aux Comités de mettre à jour les fichiers de recensement des arbitres et des éducateurs.

➤ **Coupe de France des Clubs** : au mois de septembre, nous allons mettre en place les inscriptions à la Coupe de France via Geslico. Cet applicatif générera ensuite le tirage au sort au niveau départemental puis régional pour finalement être géré par le comité de pilotage au stade des 16^e et finales interzones.

➤ **Gestion Concours**: son concepteur Didier SCHMITT ne cesse de perfectionner son invention. Encore merci Didier pour tout ce que tu fais pour la FFPJP et au service des dirigeants et clubs qui l'utilisent. De plus en plus d'utilisateurs gèrent le concours du début à la fin, y compris les tirages à chaque tour ce qui avance considérablement la fin de la compétition. A noter, qu'à Toulouse, M. Michel LE BOT, Président du CD 31 a eu la formidable initiative d'organiser le premier examen de « graphiqueur informatique », lequel s'est déroulé en présence d'une vingtaine de candidats. Nous souhaitons que d'autres Comités ou Ligues tentent cette belle expérience.

LE PRESIDENT. – remercie Claude et demande d'applaudir Didier SCHMITT qu'on ne voit jamais, mais envers qui nous sommes très reconnaissants.

ARBITRAGE

M. DUBOIS (*Président de la Commission Nationale d'Arbitrage*). – Monsieur le Président de la FIPJP, de la FFPJP, Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligues et de Comités Départementaux, Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues. La Commission Nationale d'Arbitrage est composée de MM.DUBOIS, COSTE, DEBONNAIRE, DESMULIE, DESSAY, GRIGNON, MALLET, SCHMITT et THERON. La sous commission de discipline est elle composée de MM.GRIGNON, DEBONNAIRE, MALLET, SCHMITT et THERON.

Toutes les Commissions de Ligues ou départementales doivent avoir une sous commission de discipline composée de 3 à 5 membres de la commission. Leur rôle n'est pas de sanctionner les arbitres qui se trompent sur le terrain, mais de sanctionner ceux qui ne respectent pas leurs devoirs d'arbitre et de faire comparaître ceux qui ne prennent pas leur rôle au sérieux.

La sous commission départementale traite les cas d'arbitres départementaux et la sous commission régionale traite les cas d'arbitres de ligue et les appels faits par les arbitres départementaux. La sous commission nationale traite les cas des arbitres nationaux ou internationaux et les appels des arbitres de Ligue.

Les sanctions qui peuvent être prises vont du simple avertissement à la radiation du corps arbitral, en passant par le blâme, la suspension plus ou moins longue d'arbitrage.

La Commission Nationale s'est réunie 2 fois en 2009. Son rôle est notamment d'assurer la formation des arbitres de Ligues et des référents, de préparer les examens et faire passer celui d'arbitre national, d'assurer le suivi de la formation des arbitres Nationaux et Internationaux, de désigner les arbitres, de travailler en collaboration avec la D.T.N. notamment pour la formation.

A leur niveau, toutes les Commissions, Régionales ou Départementales ont le même rôle soit organiser les examens, les réunions de remise à niveau et les colloques, faire circuler les informations reçues de la Commission Nationale ou du Comité Directeur de la FFPJP et désigner les arbitres pour leurs championnats.

La commission a mis en place depuis le mandat dernier des actions pour la formation et le suivi des arbitres. C'est en quelque sorte son cheval de bataille : on veut des arbitres qui soient sur le terrain et qui interviennent sans qu'on les appelle

Concernant la formation et le suivi des arbitres Nationaux et Internationaux, la commission a instauré une journée obligatoire de formation pour les candidats admissibles à l'examen national (en plus de leurs épreuves orales et écrites lors d'un Championnat). Les arbitres nationaux 1^{ère} année sont assistés par un membre de la Commission lors de leur 1^{ère} désignation à un concours national. Les arbitres désignés sur un Championnat de France sont supervisés par un membre de la Commission. Ils sont réunis, les années paires, à Paris.

Les arbitres de Ligues et les référents sont eux réunis les années impaires dans leur zone, le dimanche qui suit la Toussaint.

Les trois examens Départementaux, Régionaux et Nationaux se déroulent avec le même questionnaire, le même barème de correction et le même jour soit le dimanche qui suit le Congrès National.

Les Commissions départementales qui n'incluent pas de questions de Jeu Provençal dans leur examen, continuent et ne tiennent pas compte du questionnaire de Provençal.

Pour inscrire un candidat à l'examen, il faut qu'il soit arbitre de Ligue depuis 2 années au moins et qu'il ait 60 ans au plus. La candidature doit être envoyée au Président du Comité qui le transmet à la Ligue et c'est alors le Président de Ligue qui inscrit le candidat auprès de la Fédération avant le 30 septembre.

Cette année pour la première fois, les Présidents de tous les Comités ont reçu un questionnaire pour faire passer l'examen départemental. La commission a proposé de réserver la date du dimanche qui suit le Congrès National comme date unique pour tous les examens d'arbitre. – La Commission Nationale organisera l'examen national à Marseille, les commissions régionales organiseront l'examen de ligue (même questionnaire, même barème) et les commissions départementales celui départemental (même questionnaire, même barème).

Les Comités qui ne demandaient pas du Jeu Provençal à leur examen continueront s'ils le désirent et ne tiendront pas compte du questionnaire de provençal. Ceux qui n'ont pas anticipé cette nouvelle mesure et qui n'ont, par conséquent, pas fait appel à candidature, organiseront, comme d'habitude si c'est en début d'année leur examen, mais réserveront la date du dimanche qui suit le Congrès National pour 2011. S'ils avaient l'habitude de l'organiser en fin d'année, on leur demande de remplacer leur examen par une journée de formation et de faire passer l'examen en 2011.

Pour information, un questionnaire de provençal est obligatoire pour l'examen de ligue et national. Il faut obtenir une moyenne générale de 13/20 au départemental, 15/20 au ligue et 17/20 au national.

Enfin, au sujet de ces examens, il est rappelé que ce sont actuellement les ligues qui proposent les candidatures à l'examen national. On ne parle plus d'année paire ou impaire, ni d'un seul candidat par comité.

Il faut que le candidat fasse sa demande au Président de son Comité qui transmet à la Ligue et le Président de celle-ci doit transmettre le dossier au siège de la FFPJP avant le 30 septembre. Le dossier est composé d'un bordereau récapitulatif et pour chacun des candidats, d'une demande manuscrite et d'une fiche de renseignements accompagnée de 2 photos d'identité récentes.

Nous avons perdu, en 4 ans 363 arbitres ce qui représente 12% de pertes ou en moyenne 1 arbitre par Comité et par an. On est passé de 32 à 28 arbitres, en moyenne par département. Cela paraît acceptable, mais il faut savoir qu'il y a d'énormes disparités entre Comités. Il y a des départements qui ont moins de 10 arbitres. Ils ont du mal à arbitrer tous leurs championnats. Ils y arrivent car le peu d'arbitres qui restent se dévouent mais à force, ils se fatiguent au sens propre et aussi et surtout au sens figuré. Pour cela, la CNA vous demande, vous Présidentes et Présidents de favoriser le développement de l'arbitrage dans vos Ligues et Comités. Jamais vous n'aurez trop d'arbitres, par contre faites attention de ne pas en manquer car un sport sans arbitre ne peut que périr.

Attention aussi à ne pas décourager ceux qui font leur « boulot » : ce sont toujours eux qui sont critiqués parce qu'ils arbitrent et donc « ennuient » les joueurs et parfois les présidents de clubs. Ce ne sont pas les « métreurs » qui sont critiqués. Pensez à soutenir ceux qui prennent leur rôle au sérieux car lorsqu'on enregistre une démission, on s'aperçoit que c'est presque toujours un bon arbitre qui en a marre.

ÉTAT DES ARBITRES AU 31/12/2009

- **11** INTERNATIONAUX DONT 1 FÉMININE
- **106** NATIONAUX DONT 12 FÉMININES
- **443** LIGUES
- **1774** DÉPARTEMENTAUX
- **327** STAGIAIRES

TOTAL: **2661 ARBITRES** (ce qui représente une moyenne de 28 arbitres par département)

Au nom de mes collègues de la commission et en mon nom, je suis heureux de vous transmettre tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2010 voit la réussite de vos entreprises. Merci de m'avoir écouté si attentivement.

(Applaudissements)

MEDICAL

M. IANNARELLI (*Médecin fédéral*). – Cet exposé comportera 3 chapitres :

- Lutte Antidopage et Alcoolémie
- Encadrement médical des équipes de France et suivi réglementaire des sportifs HN
- Projets Pétanque Sport et Santé 2010

Tout d'abord, il souhaite faire un rappel sur la définition et l'utilisation de l'AUT et de la Déclaration d'usage. En effet, tout sportif peut tomber malade et son état peut nécessiter l'usage d'une substance inscrite sur la liste des Interdictions (exemple : l'Insuline, les diurétiques, les corticoïdes). Dans ce cas, il lui faudra remplir un formulaire d'A.U.T. (Autorisation d'Usage à des Fins Thérapeutiques). L'A.U.T. permettra de classer directement un dossier de contrôle positif sans instruire une procédure disciplinaire.

Ce formulaire est à disposition sur le site de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (www.afld.fr) et sur le site Fédéral.

Ce formulaire devra être rempli de façon complète par le médecin traitant ou le spécialiste et comporter le dossier médical nécessaire. L'envoi devra se faire en recommandé avec AR auprès de l'A.F.L.D. pour le niveau national et auprès de l'AMA pour l'international. Le coût est de 30 euros. Délai de réponse de 30 jours.

L'accord pour les pathologies chroniques sera toujours pour une durée définie et ne dépassera pas un an. Le renouvellement sur nouvelle demande médicale se fera à la fin de la durée de validité de l'A.U.T.. Il est gratuit. En cas de refus, le demandeur peut déposer un recours devant le Tribunal administratif de Paris dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

Lors d'un contrôle anti dopage le sportif devra préciser qu'il bénéficie d'une A.U.T. et de préférence montrer une copie du certificat d'approbation.

La déclaration d'usage concerne les glucocorticoïdes utilisés par voie non systémique à savoir en injection intra articulaire, péri tendineuse, péri durale et voie inhalée. La déclaration doit être faite au moment de l'utilisation sur le formulaire et doit comporter le diagnostic, le nom de la substance, la posologie et les coordonnées du médecin prescripteur. Elle devra être présentée le jour du contrôle anti dopage. Cette déclaration est gratuite.

Deux modifications sont intervenues en début d'année : Le Salbutamol et le Salmétérol plus connus respectivement sous le nom commercial de *Ventoline* et *Sérévent* ne nécessiteront plus de procédure d'A.U.T. mais une simple déclaration d'usage.

Réintroduction de la Pseudo éphédrine (molécule présente dans les médicaments du rhume : actifed, sudafed, rhinadvil) dans les substances interdites pour un seuil de concentration urinaire supérieur à 150microg/litre. Pour un usage, dirons-nous, normal de ce type de produit, il conviendra de stopper tout traitement au moins 24 heures avant la compétition.

Je donnerais 3 conseils à un sportif :

- ne jamais prendre de médicaments sans avoir la certitude qu'ils n'appartiennent pas à la liste des interdits ;
- lors d'une consultation médicale toujours informer le prescripteur que vous êtes un compétiteur et que vous pouvez être amené à subir un contrôle anti dopage ;
- toujours garder les ordonnances des traitements suivis durant l'année en cours.

Cette année l'AFLD a procédé à des contrôles antidopage sur 7 compétitions : 3 lors des Championnats de France.(Individuel à Aurillac, 6 joueurs contrôlés parmi les vainqueurs des 1/16 de finale, Jeunes à Nevers où 11 joueurs ont été contrôlés - 6 garçons et 5 filles à l'issue des ¼ de finale-, Triplette Féminin à Beaucaire- 6 joueuses des 2 équipes perdantes des ½ finale contrôlées -Festival Mondial des Boules à Chantilly - 18 joueurs contrôlés - National de Périgueux - 5 joueurs contrôlés - Championnat de Ligue Doublette à Châteauroux - 6 joueurs contrôlés - Trophée des Villes à Palavas les Flots - 4 joueurs contrôlés).

Soit un total de 56 contrôles dont 4 contrôles se sont avérés positifs : 2 pour prise de bêta bloquant, 1 pour prise de diurétique, 1 pour usage de cannabis soit un taux de positivité de 7 %.

Les sanctions établies par la Commission anti-dopage sont : 3 mois de suspension pour la prise de B-Bloquant et de cannabis, avertissement pour la prise de diurétique ; mais décision réformée par l'AFLD et donc affaire en cours. Dernière affaire de B-Bloquant en cours d'instruction.

Cette année encore nous avons procédé à des contrôles d'alcoolémie lors des Championnats de France Triplette Jeu Provençal à Nîmes, Triplette Senior à Caen, Doublette et Doublette Mixte à Aurillac, Doublette Jeu Provençal et Triplette Féminin à Beaucaire. Au total un peu plus d'une soixantaine de joueurs ont été contrôlés. Tous les contrôles se sont révélés négatifs.

Ils sont très bien acceptés par les joueurs qui jusqu'à présent ne m'ont pas trop montré d'inquiétude sur le résultat du contrôle.

L'encadrement médical des équipes de France a été présent sur toutes les compétitions internationales dont les Championnats d'Europe à Nice, du Monde Jeunes à Monastir (Tunisie), d'Europe Espoirs à Düsseldorf (Allemagne) et le Championnat du Monde Féminin à Suphan Buri (Thaïlande).

Il comportait un médecin équipe de France (Dr CERVETTI ou moi-même) et un kinésithérapeute (Albert CHARUN ou Didier PERIER). Toutes les compétitions se sont déroulées sans gros problème médical particulier.

Le suivi médical des sportifs de la Liste Haut Niveau a porté sur un total de 52 sportifs : 28 athlètes de plus de 25 ans (F et M) et 24 athlètes de moins de 25 ans (Espoirs F et M et Jeunes)

Cette année pour la première fois le suivi s'est déroulé sur 2 week-ends au CREPS d' Aix-en-Provence. Les 28 et 29 Novembre pour le HN Féminin Seniors et Espoirs. Les 5 et 6 Décembre pour le HN Masculin Seniors Espoirs et les Jeunes. Ce suivi médical réglementaire annuel a été réalisé par le Docteur CERVETTI et par notre Psychologue Bertrand GUERINEAU. Il comportait un entretien, des mesures anthropométriques, un examen physique, un bilan psychologique et diététique, un bilan biologique et bandelettes urinaires et un ECG de repos.

Certaines disciplines sportives supportent une image négative qui leur est attachée (ex : cyclisme et dopage) dans l'esprit des gens. Pour la Pétanque c'est l'alcool. La volonté du Comité Directeur est de poursuivre l'effort sur la prévention de la consommation d'alcool lors des compétitions sportives.

Actuellement nous procédons à des contrôles d'alcoolémie dès lors, pourquoi ne pas les étendre sur certaines compétitions régionales (Championnats de Ligue, Championnats Départementaux).

Ces contrôles pourraient être effectués avec la participation des Médecins de Ligue et de Comité. Pourquoi ne pas essayer de faire des efforts sur la disposition des stands lors des compétitions car il arrive parfois que stand buvette et terrains de jeu aient une proximité un peu gênante. Pourquoi ne pas envisager d'organiser des compétitions sans alcool. C'est possible et déjà réalisé au National d'été de Toulouse et même que la recette a été supérieure à celle de l'an passé. Une action similaire se déroulera sur le Championnat de France Triplette Senior à Nice et sur le Championnat de France Jeu Provençal à Fenouillet.

Si nous voulons progressivement changer les choses il faut que chacun y réfléchisse et participe aux actions futures. Cette année nous envisageons d'effectuer une action médicale lors du Triplette Seniors de Nice. Cette action comporterait la création d'un stand médical où se déroulerait une action de type « Sport-Santé ».

Sous la responsabilité des médecins de la Commission Médicale, nous ferions appel à une population de volontaires parmi les participants au Championnat avec au programme, entretien médical, prise de tension artérielle, conseils alimentaires, bilan biologique éventuellement, etc...

Cette action a deux intérêts majeurs à savoir la découverte d'anomalies médicales en assurant un relai avec le médecin traitant à l'aide d'une fiche de liaison et créer un profil épidémiologique du joueur de pétanque de base.

(Applaudissements)

EQUIPEMENTS SPORTIFS

CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS NATIONAUX

M. CANTARELLI (*Membre du Comité Directeur Fédéral*). – débute son intervention sur l'activité de l'an passé en ce qui concerne les équipements sportifs et les boulodromes couverts.

En effet, nous accompagnons des projets issus de Clubs, Comités, Ligues et communes. Un seul a été soutenu au CNDS : SARCELLES 32 pistes, non retenu par le CNDS en 2009 et post proposé en 2010.

Un partenariat a été conclu avec la société MATHIS Eco Constructions le 16/12/09 à WUTTERSCHUTZ (67). Ils s'engagent à verser 15 000€ à raison de 5 000€ / an pour 2010, 2011, 2012 plus un intéressement au résultat des réalisations par MATHIS. Ils réaliseront gracieusement des modèles de base « Boulodromes types modulables » pour mise sur notre site Internet. Ces modèles comprendront les prescriptions et recommandations minimales préconisées par la FFPJP et surtout le descriptif financier.

En contre partie, la FFPJP s'est engagée notamment à faire paraître le logo de MATHIS sur tous nos documents officiels, participer au congrès fédéral, à installer des banderoles MATHIS sur nos Championnats de France, etc...

Il est rappelé que le Fédération ne subventionne pas les constructions et conseille d'effectuer les demandes auprès des Collectivités Territoriales et des Maîtres d'Ouvrage. La FFPJP apporte son avis sur les projets suivant des critères précis soit les projets pour lesquels la FFPJP a été associée dès le début, d'aménagement du territoire (cartographie des structures), les projets conduisant au développement de la discipline et ceux capables d'accueillir des manifestations nationales ou internationales.

Dans le cadre du CNDS 2010, les équipements sportifs sont financés pour la construction, la rénovation lourde (intervention globale sur l'ensemble de l'équipement en fin de vie pour l'amener au comparable du neuf), la mise en conformité avec les règles techniques fédérales, la mise en accessibilité et la remise en état d'équipement sinistrés (incendies, tempêtes, inondations etc...)

Les bénéficiaires de cette aide du CNDS sont les Collectivités Territoriales et leurs groupements, les associations sportives agréées, les associations et groupements intervenant dans les APS.

Dans tous les cas, les porteurs de projets doivent s'engager à prendre en charge au moins 20 % du coût total et la demande de subvention ne peut excéder 20% sachant que le taux moyen d'attribution actuel est de 13% avec un objectif de 15% pour 2011 !

Il existe des crédits régionalisés pour les équipements sportifs de proximité attribués localement afin de favoriser le développement de la pratique sportive, destinés aux habitants des quartiers en difficulté, des jeunes scolarisés, des personnes handicapées et des habitants d' Outre – Mer. La procédure est identique à celle du niveau national. L'instruction des dossiers est effectuée par les services déconcentrés de l'Etat, et les subventions comprises entre 4 500 et 120 000€

Il est important dans le montage d'un dossier, d'associer la FFPJP et ses organes déconcentrés dès le début du projet et impérativement les structures déconcentrées du CNDS et/ou DRDJS. Les délais de dépôts des dossiers au CNDS sont fixes : 2 sessions annuelles les 30 juin 2010 et 30 décembre 2010. Le cheminement « simplifié » du dossier est le suivant : La FFPJP classe le projet et fixe les priorités. Elle renseigne la base SES (Subventions Equipements Sportifs) du CNDS et y porte avis et commentaires. Elle adresse copie au CNOSF. Ensuite ces derniers confrontent les projets et font part de leurs priorités dans la base SES.

Le Comité de Pilotage du CNC recommande une structure de 7 mètres de hauteur minimum, avec une construction rectangulaire tous matériaux. Il recommande aussi l'utilisation maximale des matériaux transparents double paroi sur les longueurs pour raison esthétique, gain d'éclairage et de chauffage. Enfin il recommande une exposition maximale au soleil d'une des 2 longueurs.

Il faut également que tout périmètre de la surface de jeu soit pourvu de couloirs de circulation d'une largeur minimum de 1,5 mètres. Il recommande que ces couloirs soient surélevés (façon trottoir), avec des arrêts de boules (bois ou caoutchouc dur) à appliquer sur les bordures. Pour les couloirs de circulation à même le sol, la pose d'arrêts de boules ou de planches (amovibles) de bois d'une hauteur de 20 cm sont préconisés.

La surface de jeu faisant un tout de même niveau doit offrir la possibilité de diviser les pistes (marquage à la ficelle), de sécuriser la séparation avec des arrêts de boules, de rendre polyvalente l'utilisation de l'équipement (si club house, tribunes fixes, locaux annexes...). Pour des raisons de coût, il est recommandé que ceux-ci soient intégrés dans la structure et placés en bout sur une des 2 largeurs.

Pour que les locaux soient en conformité, il convient de prévoir des issues de secours, des sanitaires et accessibilités, ainsi que des vestiaires (pas d'obligation de douches).

La dimension réglementaire d'une piste est de 15 X 4 mètres pour les organisations de manifestations régionales, nationales et internationales, avec un minimum autorisé de 12 X 3 mètres. Cela permet de réduire les coûts pour les collectivités grâce à une utilisation maximale de l'équipement au niveau local. Il n'y a pas de prescription du minimum de pistes. Celles-ci doivent être perpendiculaires aux longueurs de la structure, ce qui permet un rendement maximum avec une possibilité de diviser le rectangle dans le sens de la longueur.

Concernant le sol, le plus simple est d'utiliser du remblai recouvert de gravier (schiste rouge déconseillé). L'avantage est qu'il est à faible coût, l'inconvénient réside en la poussière et en la déformation des pistes en leur centre dans le temps (effet de « rigole »). Le macadam ou la chape de béton recouvert d'une couche de gravier type 4/13 mm d'une épaisseur de moins de 1 cm (silex conseillé) est recommandée. Cela diminue la poussière, rend la technicité plus appréciée, réduit les déformations dans le temps, et favorise la polyvalence d'utilisation de l'équipement pour d'autres pratiques que la pétanque.

Pour l'éclairage, la lumière de 300 lux minimum avec la meilleure répartition au sol est préconisée. En cas de retransmission télé, 1000 lux sont nécessaires.

La température minimum doit être de 12°C. Au-delà, les coûts d'isolation augmentent. Toutes ces prescriptions et recommandations vont constituer une référence « Boulodromes Couverts » établie en commun avec MATHIS Eco Constructions

Cette référence sera disponible début 1^{er} trimestre sur la page d'accueil de notre site Internet avec différents modèles de base de boulodromes couverts incluant le descriptif financier et livrables « clés en main » par MATHIS.

En ce qui concerne le Championnat National des Clubs (CNC), il est dressé le bilan de l'année écoulée. La France a été divisée en 2 zones nationales Nord et Sud avec au total 16 équipes. Il a été présenté le classement général de la Zone Nord groupes A et B qui ont vu les victoires respectivement de Ronchin (59) et Chalon s/Saône (71).

Dans la zone sud, ce sont les clubs de Gaillac et de la Boule Peyrataise qui ont terminé respectivement 1^{er} et 2^{ème}. La Zone nord a eu des phases de qualification sur deux sites de rassemblement : COMPIEGNE (60) et BAR-LE-DUC (55) où l'ambiance sportive et conviviale était au rendez vous. Dans la zone sud, des matchs de clubs à clubs ont été effectués.

La finale nationale a eu lieu à CHALON/SAONE (71) et a vu la victoire de l'équipe locale, l'AP CHALON devant la Boule d'Or GAILLAC, RONCHIN et la Boule Peyrataise. Il est vivement remercié l'organisateur, la « cheville ouvrière », M. Gilbert DEMONT Président de l'AP CHALON.

Pour cette saison, la configuration initiale à 3 niveaux c'est-à-dire CD, Ligue, National a été simplifiée et il n'existera qu'un seul règlement. Il est mis en place le niveau 2 avec les 16 équipes de 2009 soit 2 groupes de 8 équipes à répartir géographiquement en Nord et Sud. Le CNC3 sera composé des équipes montantes des Ligues (2/ligue) soit 44 + 4 à définir soit un total de 48, 6 groupes de 8 à répartir de la meilleure proximité géographique possible.

Le budget fédéral est pour le CNC2 et CNC3 de 44 800 € répartis comme suit : 500€ / équipe = soit (64x500) 32 000 €, Finale nationale (même base que 2009) 10 800 € et un fond de réserve de 2 000€.

Il sera étudié la possibilité de téléviser la finale nationale.

Concernant le calendrier 2010, les dates initialement prévues en mars tombent en concurrence avec des qualificatifs dans certaines ligues (malgré leur communication largement dans les temps). Dès lors, la meilleure opportunité est d'utiliser les dates initialement prévues en octobre soit les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} week-end.

La finale nationale sera rééditée en 2010 vers la mi – novembre en boulodrome couvert.

La période d'installation CNC étant terminée, et la formule acquise, le calendrier 2011 et des années suivantes comprendra les dates (WE) préfixées dès maintenant et non négociables ce qui constitue un avantage pour tous et donc pour vous à l'élaboration de vos calendriers ! Il y aura un CNC1 avec les 8 équipes montantes de CNC2 (les quatre 1^{ers} de chacun des 2 groupes).

Ensuite il pourra être envisagé un Championnat d'Europe, idée qui sera soumise au Comité Directeur de la CEP en réunion des 27 et 28 Mars 2010 à PARIS.

Nous avons fait notre possible, de par la formule et l'indemnité FFPJP, pour minimiser les frais des clubs. Nous sommes bien loin d'un long calendrier coûteux pour nos clubs et le CNC, donc le niveau national, se jouera avec les clubs qui le veulent et/ou qui le peuvent !

M. BODEAU. – Je m'aperçois que l'on veut réduire ce championnat sur 3 journées voire 2. Je m'interroge sur l'intérêt pour les équipes qui sont en nationale de jouer 2 jours. Un championnat sur 2 jours n'est pas un championnat ! Ça doit se faire par des rencontres chez l'un ou chez l'autre. Je ne pense pas que les clubs se plaignent des coûts. Nous sommes prêts à faire des kilomètres et même à apporter une participation financière. Il y a des joueurs qui ont envie de jouer aux boules, et il ne faut pas brader ce Championnat.

M. CANTARELLI. – Comment est-ce que je vais pouvoir faire concorder 7 dates avec tous les Comités ? Je me pose la question.

M. MUSCAT. – Les calendriers sont déjà horriblement serrés. Je suis d'accord avec Joseph. Je pense simplement qu'il faudrait le décaler sur novembre. Et puis la représentation nationale est laissée au libre arbitre du président dans le cadre des Championnats d'Europe, donc c'est à vous de décider qui vous envoyez.

M. CHAPPE. – Dans notre groupe de travail, nous avons souhaité avoir les mêmes dates départementales, régionales et nationales.

M. CANTARELLI. – On a toujours le même problème. Notre compétition doit s'insérer dans toutes les autres compétitions. Pour 2010 ? je ne peux rien faire. Pour 2011, il faudra que je soumette des dates au Comité Directeur.

M. CHAPPE. – Avec de la bonne volonté, avec les boulodromes que l'on peut trouver un peu partout, je pense qu'on peut mettre des dates en place.

M. THEARD (*Secrétaire Général du Comité de l'Ardèche*). – Ce championnat est un magnifique moyen de promotion de notre sport et de reconquête des licences, avec des rassemblements qui attirent du monde dans nos villages.

M. PLAUT. – Il faudrait que votre groupe de travail essaie d'avoir une journée par mois, pour les années futures bien sûr, pas pour 2010.

M. CLOTTE (*Pdt du Comité de l'Ariège*). – Il faut quand même tenir compte des kilomètres parcourus pour les départements comme les nôtres. Nous ne sommes pas dans le centre de la France. Les déplacements sont très coûteux.

M. CANTARELLI. – Enfin le groupe de travail relatif aux NATIONAUX s'est réuni. La réunion et les enquêtes menées auprès des organisateurs vont en faveur de la simplicité sans bousculer ce qui marche, et donc répondre aux attentes. Il est souhaité conserver la mixité masse / élite dans les Nationaux, augmenter des dotations organisateurs. Il y aurait 2 niveaux de Nationaux qui gardent l'appellation de « NATIONAL » avec une amélioration de la qualité de l'organisation sur le 1^{er} niveau et un classement des joueurs. On ne parle plus de « labellisation ». Les niveaux auraient des titres différents. Dans tous les cas, il est souhaité laisser le choix de niveau à l'organisateur.

Ce ne sera pas la dotation qui donnera le label 100 mais la FFPJP qui le donnera à l'organisateur en signant un cahier des charges. Les équipes joueront la victoire et les points et à partir des ½ finales, 4 prix égaux.

Le principe des têtes de séries (protection en poules et dans les concours par poules) ne fait pas l'unanimité.

(Applaudissements)

CONCILIATION ET DOPAGE

M.THERON (*Vice-président de la F.F.P.J.P.*). – Je voudrais tout d'abord remercier mes collègues Stéphane GOUDEAU, François DEBONNAIRE, le Docteur VIVIAN, Jean-Pierre IANNARELLI, le Docteur AMIEL, Claude AZEMA, Philippe GAFFET, Xavier GRANDE et Claude CARBONNIER.

Je voudrais tordre le cou à certaines idées reçues. Certains trouvent qu'il y a trop de contrôles anti-dopage, mais d'autres en voudraient plus. Mais ils ne peuvent être diligentés que par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ses directions régionales, ou l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Je souhaite insister sur un point. Un joueur contrôlé positif qui n'a pas de justificatifs médicaux comparait inmanquablement en commission de discipline. Il serait bon selon moi qu'une meilleure information soit faite. Je vous fais part d'un récent arrêt du Conseil d'Etat : « il appartient aux juges d'apprécier le bien fondé d'un dossier médical en l'absence d'AUT ».

Je vous dis un petit mot de la conciliation auprès de la conférence du CNOSF. Lors d'une conciliation, il faut faire preuve d'humilité, sans laisser de côté la fermeté. Il convient de bien connaître les dossiers. Lorsque la demande de conciliation est acceptée, cela annule momentanément la sanction. Lorsque la réunion de conciliation a eu lieu, et en l'absence d'accord entre les parties, la sanction initiale est en vigueur.

– JEU PROVENÇAL –

REPARTITION DES EQUIPES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

M. COSTE. – Mesdames, Messieurs, Chers amis, la commission nationale du Jeu Provençal s'est dernièrement réunie à AVIGNON. Elle est composée de membres de la Fédération (Ligues et Comités inclus) et de divers membres extérieurs, dirigeants d'associations s'intéressant plus particulièrement à la pratique du Jeu Provençal.

Ensemble, nous avons dressé divers constats, puis abordé l'adaptation de nos textes à la réalité du terrain, en veillant à ne pas dénaturer l'esprit du Jeu Provençal ; enfin nous avons formulé diverses propositions.

Le 1^{er} constat concerne la participation dans les Championnats de France. En 2009, seulement 5 Ligues ont participé aux Championnats Doublettes et Triplettes et 11 Ligues ont alterné le Doublette et le Triplette. En 2010, 10 Ligues participeront aux Championnats Doublettes et Triplettes, 6 Ligues alterneront le Doublette et le Triplette et 7 Ligues ne participeront toujours pas.

Le bilan des Championnats 2009 est à la mesure de ce premier constat puisque force est de constater que peu d'équipes extérieures aux Ligues du sud accèdent aux carrés d'honneur. Or, si l'on a en mémoire le sigle de notre fédération, est-il normal que 13 Ligues ne pratiquent pas ou peu, le Jeu Provençal ! Quel dommage pour cette discipline qui est si belle à jouer et à voir jouer !

Le 2^{ème} constat concerne l'application du règlement. L'ensemble des membres de la Commission a rappelé les origines du Jeu Provençal et le folklore qui l'entourait jusqu'à ce qu'il soit considéré comme un SPORT, avec ses exigences de règles et ses exigences de tenues sportives. Ses pratiquants ont d'énormes difficultés à intégrer ces nouvelles exigences. Or toute discipline sportive possède un règlement de jeu qui détermine sa pratique. Le Jeu Provençal possède ses propres règles. Tout compétiteur se doit de les respecter. Ce n'est pas le joueur qui fait « son règlement » mais le règlement qui fait le joueur. Comment peut-on admettre qu'une discipline sportive puisse autoriser l'adaptation de ses règles à l'initiative de chaque pratiquant !!!!

Pour amener les pratiquants du Jeu Provençal au respect de ses règles seul un arbitrage de qualité peut nous y aider, car l'arbitre est et doit rester le seul maître du jeu. L'arbitrage est le garant du développement de toute discipline sportive.

Force est de constater que seulement un tiers de nos arbitres fédéraux connaît le règlement du Jeu Provençal. Certes les arbitres de Ligue et Nationaux ont satisfait aux épreuves du Jeu Provençal mais combien y en a-t-il qui arbitrent régulièrement cette discipline dès lors qu'elle n'est pas ou peu pratiquée dans leur région ?

Nous devons faire appel à des arbitres motivés et solidaires entre eux, pratiquant un arbitrage uniforme. Le corps arbitral doit se montrer rigoureux envers les joueurs qu'ils soient réfractaires au règlement sportif ou qu'ils soient contestataires par nature ! Les décisions arbitrales doivent être expliquées au joueur fautif et notifiées par cartons (jaune, orange, rouge que les arbitres ont à leur disposition) et ces cartons doivent être vus des spectateurs.

Plusieurs propositions ont été émises. La Commission a d'ores et déjà procédé à l'examen du règlement de Jeu Provençal et a formulé des propositions au Comité Directeur dans le but de faciliter sa pratique et pour mieux comprendre la gestuelle autorisée et celle interdite, dans le respect de l'éthique.

Pour faciliter l'arbitrage dans le respect du règlement, il a été décidé de faire l'essai d'un cercle de lancement matérialisé (style fer à cheval) pour amener les compétiteurs au respect du règlement. L'essai a été conduit par le Comité du Gard, avec succès de l'avis des organisateurs.

La commission est d'avis que, pour étendre la pratique du Jeu Provençal sur l'ensemble du territoire il convient :

- d'inviter toutes les Ligues à participer au moins à un Championnat de France soit en doublettes soit en triplettes.
- de conduire des actions de formation pour une meilleure connaissance du règlement du Jeu Provençal au bénéfice des arbitres, à l'initiative de la Commission Nationale d'Arbitrage et de ses organes déconcentrés.
- d'aider à développer la pratique du Jeu Provençal sur l'ensemble du territoire, en formant nos éducateurs fédéraux à la pratique, à l'initiative de la Direction Technique Nationale.
- d'inviter les Ligues et Comités qui n'ont pas une pratique régulière du Jeu Provençal à organiser au moins une à deux compétitions sportives, hors les Championnats de France.

Le Jeu Provençal ne doit pas demeurer le parent pauvre de notre Fédération, situation qui lui coûte de nombreuses licences chez nos pratiquants déçus.

En ce qui concerne la répartition des équipes aux Championnats de France, toutes les équipes qualifiées au titre d'un Comité ou d'une Ligue doivent être issues d'un qualificatif ou d'un Championnat dans les catégories concernées.

A Pétanque, pour les Championnats basés sur 128 équipes, la répartition prioritaire est la suivante :

- une équipe par Comité
- une équipe par Ligue
- une équipe pour le comité organisateur
- les Champions et Vice-champions de l'année précédente si possible

En cas de reliquat, résultant de la non participation ou d'un forfait certains, les attributions supplémentaires s'effectueront de la façon suivante : une équipe supplémentaire à la Ligue organisatrice.

Puis si le nombre de 128 équipes n'est toujours pas atteint, la répartition s'effectuera sur demande expresse effectuée par les Ligues et/ou Comités auprès de la F.F.P.J.P. selon l'ordre suivant, en fonction des types de championnats :

- Championnat de France Jeunes :
 - En fonction de l'effectif jeune dans la catégorie concernée
 - Priorité aux Ligues dans la limite supplémentaire d'une par Ligue
 - Ensuite aux Comités dans la limite d'une équipe supplémentaire par Comité
- Championnats de France Doublettes et Triplettes Féminins, Doublettes Mixtes :
 - En fonction de l'effectif féminin dans la catégorie concernée
 - Priorité aux Ligues dans la limite d'une équipe supplémentaire par Ligue
 - Ensuite aux Comités dans la limite d'une équipe supplémentaire par Comité
- Championnat de France Doublettes seniors et Individuel :

- En fonction de l'effectif séniors/juniors
 - Priorité aux Ligues dans la limite d'une équipe supplémentaire par Ligue
 - Ensuite aux Comités dans la limite d'une équipe supplémentaire par Comité
- Championnat de France Triplettes Séniors : 256 équipes. Lors de la répartition du 25 novembre dernier :
- 175 équipes étaient affectées aux Comités
 - 62 équipes aux Ligues
 - 16 équipes au mérite
 - 3 équipes Champions, Vice-champions et organisateur
- Priorité aux ligues ensuite aux comités dans la limite de 2 équipes par Ligue et par Comité
- Championnat de France Doublettes Provençal
- 2 équipes par ligue et comité
- Championnat de France Triplettes Provençal
- Selon les demandes enregistrées

BUDGET 2010

M. READ présente le budget 2010 qui figure en annexe.

M. MINODIER (*Pdt du Comité de la Drôme*). – Je suis surpris que le prix de la licence passe de 4,30€ à 4,50€ alors que dans un mail du 24 septembre 2009, vous nous informiez que le prix de la licence serait de 5,50€. Nous avons fait nos budgets selon ce prix, or désormais elle est à 5,70€. Je trouve anormal que ces 0,20 € d'augmentation n'apparaissent qu'aujourd'hui.

LE PRESIDENT. – Cette décision a été prise il y a 2 ans et vous l'avez votée.

M. READ. – Lorsqu'on vous a fait ce mail, on ne savait pas qu'on aurait une telle perte. Et puis on peut faire des erreurs, on n'est pas infallible.

M. MINODIER. – Ma deuxième remarque concerne le report des 1,20€ sur le budget carte à puce. Sur le détail, 15 600 licences jeunes n'apparaissent pas. C'est un manque à gagner de 18 500€.

M. READ. – Merci de la correction je la ferai rapidement. On n'est pas à l'abri de faire des erreurs, et je m'excuse de cet oubli.

M. MINODIER. – Enfin je voudrais évoquer les inscriptions à la Coupe de France, on avait 2818 clubs inscrits, on nous disait que ça augmentait d'année en année. Cela ferait une recette de 28000€ et on ne prévoit que 21 000€.

M. READ. – C'est parce que j'ai le sentiment que tous les clubs qui sont inscrits actuellement ne participent pas à la Coupe de France, et qu'au moment de payer, on verra le véritable nombre d'inscrits.

Mme COPPA (Côte d'Or). – Je suis étonnée qu'il n'y ait qu'une ligne dans les mutations, alors que la F.F.P.J.P. prend 10€ par mutation.

M. READ. – La mutation interne passe de 10€ à 20€, et la mutation externe passe de 20€ à 30€. Mais la F.F.P.J.P. ne prend toujours que 10€.

Mme COPPA. – Et bien c'est une bonne nouvelle. D'autre part, je m'étonne de la diminution de la subvention aux organisateurs, la baisse est de 95 600€ par rapport à 2009. Et les indemnités reversées aux Comités et aux Ligues diminuent aussi ?

M. READ. – C'est exact. Car nous prenons désormais en charge nous-mêmes 83 000€ qui ne sont plus versés au comité organisateur.

Mme COSTE. – A la ligne Informatique-Médias-Presse, il est indiqué 147 000€, je constate par rapport à 2009 une augmentation de la ligne relation presse de 12 000€. Peut-on avoir des explications ?

M. READ. – Nous souhaitons développer notre communication et nous avons prévu 12 000€ destinés à la société Quarterback qui gèrera nos relations presse, avec des petits déjeuners de presse prévus sur les événements et d'autres actions dont la newsletter.

Mme COSTE. – Je suis très surprise que la F.F.P.J.P. veuille donner à une société la réalisation de la newsletter alors que le Comité Directeur pourrait s'investir dans cette tâche, l'économie serait importante. D'autant plus que la Fédération avait déjà commencé à s'en occuper. J'ajoute que Clément MENEGHIN a une formation qui lui permettrait de s'occuper de cette newsletter, et les textes seraient ainsi faits par le sérail de la F.F.P.J.P., et pas par des membres extérieurs. Même si je conçois que certains événements comme les déjeuners de presse puissent être organisés par des professionnels, la newsletter nous sommes capables de la faire.

M. READ. – Précise que ce budget est par définition prévisionnel, qu'il n'est pas obligatoirement suivi à la lettre. Nous avons parlé de cela il y a 2 jours lors du dernier Comité Directeur, et nous allons certainement commencer par faire ce que tu évoquais, c'est-à-dire demander à Clément de nous aider.

LE PRESIDENT. – Sauf que son contrat de travail s'arrête en juin.

Mme COSTE. – Et bien il serait peut être intéressé par une embauche même partielle, c'est à vous d'y réfléchir. Ça nous permettrait de faire des économies pour reverser la différence aux organisateurs des Championnats de France.

M. GUERRIER (*Pdt du Comité de l'Ain*). – Aurons-nous notre total de lecteurs carte à puce pour 2010 ? Car je ne le vois pas.

M. READ répond que nous n'avons pas prévu cela. Nous n'avons pas la capacité de faire des emprunts pour commander les lecteurs qui nous manquent. Le report des 30 000€ qui apparaît concerne la gestion des 5 000 lecteurs qui nous ont déjà été livrés.

J'ai proposé ce matin lors de la Commission Informatique que tous les Comités qui veulent des lecteurs, nous aident à les financer. Et je m'engage à leur rembourser ces lecteurs avant la fin du mandat, de façon à respecter le « deal » selon lequel vous devez tous avoir vos lecteurs gratuitement.

Je vous précise que si l'on a une base de 1 000 lecteurs, nous pourrions maintenir le prix à l'unité à 135€. Cette solution vous convient-elle ?

M. EPAILLARD (Maine et Loire). – Je trouve dommage que lorsque nous avons voté la licence carte à puce en 2008, il n'ait pas été prévu que tout le monde soit équipé de lecteurs en 2010.

M. READ. – Ca vous a été précisé lors de la présentation du budget carte à puce. Et il n'a jamais été question que tout le monde soit fourni au bout de 2 ans. Cela se fait en fonction des besoins.

M. MINODIER. – Je suis d'accord pour dire que nous n'étions pas avertis. Je trouve aussi dommage qu'on nous facture 30 euros pour un lecteur défectueux, il pourrait être garanti un an selon moi.

M. READ. – Ce n'est pas 30 euros mais 15 euros. Et lorsqu'il y a facturation, c'est qu'il y a eu de mauvaises manipulations. Ce ne sont pas des anomalies de fonctionnement.

M. GARRIGUE (*Pdt Ligue d'Aquitaine*). – Cela est-il utile de fournir un lecteur par club ? Il doit être possible de s'arranger avec les voisins.

Il est procédé au vote du budget prévisionnel 2010 par appel des comités dans l'ordre alphabétique.

Se prononcent :

Contre = Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantique et Rhône.

S'abstiennent = Alpes-Maritimes, Côte d'Or, Hautes-Alpes, Haute-Savoie, Maine et Loire, Manche et Vaucluse.

(Le budget prévisionnel est **adopté à la majorité**)

QUESTIONS DIVERSES

M. JUAN. – 2 questions de la Meuse : redéfinition du règlement sur la Coupe de France. Je suppose que vous souhaitez une réimpression, le comité de pilotage doit voir cela. Deuxième question, les engagements dans les nationaux ? Nous n'avons pas compris.

M. ROBERT. – Je souhaiterais que comme au football, dans la Coupe de France, on puisse inverser l'équipe qui reçoit lorsqu'il y a des circonstances exceptionnelles notamment dues à la météo. Pour les nationaux, je vous signale que certains nationaux prennent des inscriptions plus chères que les autres. Il y en a même qui font payer un droit d'entrée sur leur site. Il faudrait que la F.F.P.J.P. veille à cela.

LE PRESIDENT. – Nous avons prévu à l'avenir d'avancer un peu la Coupe de France, avec une trêve, pour éviter la plus mauvaise période hivernale. Et puis à temps exceptionnel mesure exceptionnelle si le cas se présente.

M. JUAN. – La Haute-Savoie demande l'application du logiciel Gestion Concours pour tous les Championnats de France. Ce sera le cas en 2010. La Haute-Savoie demande que ce logiciel soit utilisé pour tous les concours. Nous recommandons son usage mais ne pouvons l'obliger.

Le Loiret demande des précisions sur les cartons donnés par les arbitres.

M. DUBOIS. – Notre règlement dit que les compteurs sont remis à zéro à la fin de chaque partie. A Pétanque, le carton rouge ne sert qu'en 2 cas, soit immédiatement pour être exclu de la compétition, soit à la suite de cartons jaune et orange, et dans ce cas le joueur est exclu seulement pour la partie.

M. JUAN. – Vous demandiez aussi une réédition du règlement, ce sera fait. Et puis une question sur le CNC concernant le « goal average », qu'il trouve contre-nature.

M. CANTARELLI. – Nous avons choisi ce système particulier pour éviter qu'un club brade les parties. Mais nous tenons compte de votre remarque.

M. JUAN. – Dernière question, elle émane de la Manche, qui demande en cas de concomitance de concours séniors et féminin, dans quel concours les femmes peuvent elles s'inscrire ? Dans les 2, la F.F.P.J.P. ne l'interdit pas.

(Applaudissements)

F.I.P.J.P.

M. BERNARD (*Ancien Président de la FIPJP*). – Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Monsieur le Président de la F.I.P.J.P., Mesdames et Messieurs, vous ne pouvez pas savoir comme il m'est agréable de me trouver avec vous pendant ce Congrès. Epinal, je la connais depuis 45 ans, depuis le premier Championnat de France de 1964, j'étais alors Secrétaire Général des Alpes Maritimes. A ce moment-là, Bernard DUC, dont l'épouse est ici présente, allait prendre la présidence du Comité. Aujourd'hui, dans leur villa, son bureau est resté intact. En 1986, nous sommes revenus ici pour un Championnat du Monde.

Il restait en course le samedi soir 2 équipes de Tunisie, le Maroc et la Suisse, ce qui a fait dire à un journaliste de l'époque : « Du chocolat dans le couscous ».

(Rires)

Bernard DUC a ensuite développé la pétanque dans les Vosges avec Jean-Pierre BISCHOFF, qui a ensuite pris sa place et qui nous accueille ce week-end. De nombreuses compétitions ont ensuite été organisées ici grâce à l'aide de Monsieur Philippe SEGUIN qui vient de nous quitter.

J'ai assisté à un Congrès où toutes les Commissions ont pris la parole et ont développé leurs idées. Je les remercie. Je suis persuadé que l'actuel Comité Directeur a pris bonne note de vos interventions et tentera d'améliorer la marche de la pétanque.

Quant à la baisse de licence, c'est à vous d'y remédier. Il faut que vous occupiez le terrain. Il ne faut pas rester toute la journée derrière un ordinateur, allez voir les Présidents de sociétés, motivez-les, je souhaite qu'il y ait autant de licenciés qu'il y a de membres dans la société, faites comprendre aux gens qu'on est très bien assuré, et c'est ainsi que nous pourrions revenir dans les 5 premières Fédérations de France.

J'ai présidé la F.I.P.J.P. pendant 20 ans et la F.F.P.J.P. pendant 27 ans. J'assiste à mon 50^{ème} Congrès, et si on veut bien m'y emmener, j'irai au 51^{ème} à Narbonne.

La grève de la Poste à Nice a fait que je n'ai pas reçu beaucoup de vos vœux, mais je sais que vous les avez envoyés. Je vous en remercie et que 2010 soit pour vous une année fructueuse, que vous soyez en bonne santé, que vous ayez des succès, et comme on le dit en provençal « *a l'an qué ven, se siem pas mas seguem pas meï* ».

(Applaudissements)

M. AZEMA (*Président de la FIPJP*). – Il m'invite à parler pour ne rien dire, et comme je n'ai pas l'habitude (rises)

Alors si vous attendez de moi des commentaires ou critiques sur les débats ou décisions vous pouvez toujours vous brosser !

Vous êtes l'Assemblée de la pétanque. Ce que vous décidez c'est bien, si vous n'êtes pas contents de votre gouvernement vous le renversez. Je voudrais simplement attirer votre attention sur l'importance de la pétanque au niveau international, plus elle se développera mieux vous serez placés pour avoir des subventions. Il faut se battre pour obtenir ces aides qui de toute façon sont décidées à l'avance. Etant au CNOSF, je ne vous ai pas oubliés, j'espère qu'on arrivera à créer une Confédération de Sports Boules en France.

Et si tous les pétanqueurs pouvaient se donner la main quelle magnifique ronde ils pourraient faire autour du monde...

PRIX KIKI AUSSARESSES ET PRIX BERNARD DUC

LE PRESIDENT. – Chaque année, nous remercions des journalistes et des villes qui font beaucoup pour la Pétanque et le Jeu Provençal tout au long de l'année. Nous invitons avec grand plaisir les élus à venir à notre Congrès, à profiter de la « chaude » ambiance qui règne parmi nous.

J'invite M. RAMPIN à venir chercher le Prix de M. Pierre FIEUX qui ne peut être présent.

M. RAMPIN. – Pierre écrit dans le Var Matin, dans Boulisme et dans *Boulistenaute*. Il a été finaliste de La Marseillaise, et est l'auteur de nombreux ouvrages. Il défend partout la Pétanque et le Jeu Provençal.

Merci pour lui.

LE PRESIDENT. – Le 2^{ème} prix revient à M. Philippe ALLARY qui ne peut pas non plus être présent parmi nous. Il travaille pour La Dépêche du Midi, et collabore à Nice Matin et Var Matin.

Pour 2009 nous avons choisi deux villes pour la remise du prix Bernard DUC dont on sait qu'elles font beaucoup pour la Pétanque : Nevers et Nyons.

Mme DUC. – Je voudrais remercier la F.F.P.J.P. et son Président qui ont ainsi honoré la mémoire de mon mari. J'en suis très émue. Je remercie aussi Monsieur BISCHOFF et les membres du Comité des Vosges. Bonne année à vous tous.

LE PRESIDENT. – Nous allons procéder au passage du flambeau entre les Vosges et l'Aude.

M. BISCHOFF. – Je souhaite bon courage à mon successeur. Je remercie tout le monde. J'espère que vous aurez été satisfaits de notre organisation.

M. VALERO (*Pdt Comité de l'Aude*). – Je remercie la F.F.P.J.P. qui nous confie l'organisation du prochain Congrès. Avec le Championnat de France Triplettes Provençal à Gruissan et l'étape des Masters, 2011 sera une grande année de pétanque pour nous.

LE PRESIDENT. – remercie le Comité des Vosges pour cette organisation.
On est une équipe et c'est ensemble que nous vous remercions. Au revoir.

(Les membres du Comité Directeur se lèvent et s'alignent)

Il déclare clos le 65^{ème} Congrès de la F.F.P.J.P.

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.



Antoine JUAN

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI

ANNEXE 1

**PALMARES SPORTIF
2009**

I - CHAMPIONNATS du MONDE :

1 - FEMININES : du 12 au 15 novembre à SUPHANBURI (Thaïlande)

A -TRIPLETTES

<i>Médaille d'Or</i>	: Thaïlande	JAICHUN Sansithon -THAMAKORD Thongsri – WONGCHEVEJ Phantipa -WONGSUT Suphannee
<i>Médaille d'Argent</i>	: France	D'ISIDORO Ludivine – KOUADRI Ranya – PAPON Angélique – VIREBAYRE Marie-Christine
<i>Médaille de Bronze</i>	: Espagne	BALLESTA Jeronima – GARCES Sylvia - MATARRANZ Yolanda – ROSARIO Ines
	Vietnam	DIEM Phan Thi Thuy –HONG Phan Thi Ang - MAI Nguyen Thi Truc - THI THI Nguyen -

B – TIR INDIVIDUEL

<i>Médaille d'Or</i>	: France	PAPON Angélique
<i>Médaille d'Argent</i>	: Thaïlande	WONGCHEVEJ Phantipa
<i>Médaille de Bronze</i>	: Canada Espagne	BERGERON Maryse ROSARIO Ines

2 - JEUNES : du 2 au 4 octobre à MONASTIR (TUNISIE)

A -TRIPLETTES

<i>Médaille d'Or</i>	: Italie	BASSO Alessandro – FARINO Alessio – RATTENNI RIZZI Diego
<i>Médaille d'Argent</i>	: France	BLAZCZAK Gaëtan – CHAMPIGNEUL Kenny – MOUREAUX FONTAN Vianney – SANS Jérémy
<i>Médailles de Bronze</i>	: Espagne	BERNABE Francisco – CABARELLO Javier – GARCIA Pedro – SOGORB Juan Carlos
	Maroc	BELAHCEN Soufiane –BENHMIDOUCHE Housni EL BERDICHI Salaheddine – SOUABNI Anouar

B – TIR INDIVIDUEL

<i>Médaille d'Or</i>	: Thaïlande	KAEWPUDPUNG Sarayoot
<i>Médaille d'Argent</i>	: Belgique	LONGO Mattéo
<i>Médaille de Bronze</i>	: Italie Madagascar	RIZZI Diego RANDRIANARISON Mahefa

II - CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS : du 24 au 26 juillet à NICE (Alpes-Maritimes)

A -TRIPLETTES

<i>Médaille d'Or</i>	: France 2	LACROIX Henri – LEBOURSICAUD Bruno GRANDET Thierry – SUCHAUD Philippe
----------------------	------------	--

Médaille d'Argent : Espagne GARCIA Victor – LOPEZ Antonio – PALAZO Francisco – ROMERO Manuel
Médaille de Bronze : France 1 LOY Michel – QUINTAIS Philippe
ROBINEAU Stéphane – SARRIO Christophe

B – TIR INDIVIDUEL :

Médaille d'Or : Belgique WEIBEL Charles (Claudy)
Médaille d'Argent : France QUINTAIS Philippe
Médaille de Bronze : Suède NILSSON Richard
Suisse SENEZERGUES Didier

III - CHAMPIONNATS D'EUROPE ESPOIRS : du 16 au 18 octobre à DUSSELDORF (Allemagne)

1 -MASCULINS

Médaille d'Or : France DARODES Jérémy – FELTAIN Jean
JACQUET Mickaël - ROCHER Dylan
Médaille d'Argent : Espagne ALBEROLA Oscar – FERNANDEZ Abel –
MENDEZ Lorenzo – PINERO José-Luis

2 – FEMININES :

Médaille d'Or : Allemagne BERGANSKI Judith – HESS Muriel
LAZARIDIS Anna – WURTHLE Julia
Médaille d'Argent : France BAUSSIEN Nadège – D'ISIDORO Ludivine
FUCHES Nelly – MAILLARD Anna

IV – JEUX MEDITERRANEENS : du 29 juin au 4 juillet à PESCARA (Italie)

1 -SENIORS

Vainqueurs : Italie BOTTERO Fabrizio – DUTTO Fabio
Finalistes : France MILEI Pascal – QUINTAIS Philippe

2 – FEMININES :

Vainqueurs : Tunisie BEN ABDESSELEM Nadia - EL BEJI Mouna
Finalistes : Espagne INES LIZON Rosario – MATARRANZ CRIADO Yolanda

V – JEUX MONDIAUX : du 16 au 23 juillet à KAOHSCHUNG (Taïwan)

1 -SENIORS

Vainqueurs : France HUREAU Damien – LAMOUR Julien
Finalistes : Belgique UYTTERHOEVEN Fabrice – VAN DER BIEST William

2 – FEMININES :

Vainqueurs : Thaïlande LIMWANICH Kannika – WONGSUT Suphanee
Finalistes : France BAUSSIEN Nadège – KOUADRI Ranya

- VI – COUPE D'EUROPE DES CLUBS** : **27 et 28 novembre à NICE (Alpes-Maritimes)**
- Vainqueur* : France DUC de NICE (Alpes-Maritimes)
- Finalistes* : France PETANQUE du MARAIS de MONTLUCON (Allier)
- VII – COUPE de FRANCE des CLUBS** : **20 et 21 mars à OLORON STE-MARIE (Pyrénées Atlantiques)**
- Vainqueur* : D.U.C. de Nice (Alpes Maritimes)
- Finaliste* : Pétanque du Marais de Montluçon (Allier)
- VIII - CHAMPIONNATS de FRANCE** :
- A/PETANQUE**
- 1 - Doublettes Féminines** : **13 et 14 juin à LONS-LE-SAUNIER (Jura)**
- Championnes* : D'ISIDORO Ludivine - VIREBAYRE Marie-Christine (Auvergne/63)
- Vice-Championnes* : AILLERIE Sophie – PICHEREAU Sandrine (Pays de la Loire/49)
- COUPE des DOM – TOM** :
- Vainqueurs (office)* : MARTIN Rose-May – CAIHE Hélène (Nouvelle Calédonie)
- Finalistes* : WONG Nathalie – ROOARII Amélie (Tahiti)
- 2 - Triplettes Séniors** : **27 et 28 juin à CAEN (Calvados)**
- Champions* : LACROIX Henri – QUINTAIS Philippe – SUCHAUD Philippe (06)
- Vice -Champions* : BENAZETH Laurent – BIAU Geoffrey – DEBARD David (Midi-Pyrén./81)
- COUPE des DOM – TOM** :
- Vainqueurs* : CORALIE Jean-Lucien – MOURGUIN Williams - ROSINA Freddy (Réunion)
- Finalistes* : ATTELY Gilbert – DARVIN Henri - NAVARADOU Christian (Martinique)
- 3 - Doublettes Seniors** : **11 et 12 juillet à AURILLAC (Cantal)**
- Champions* : GROSS André – MALBEC Kévin (Ile de France/95)
- Vice -Champions* : CAILLOCE Didier – MESSINA Charles (38)
- COUPE des DOM – TOM** :
- Vainqueurs* : ALBERTI Bruno – QUISTIN Nicaise (Guadeloupe)
- Finalistes* : BHOYRO Noorman – PAVOT Jean-Marie (Réunion)
- 4 - Tête-à-tête** : **11 et 12 juillet à AURILLAC (Cantal)**
- Champion* : GEORGET Cyril (86)
- Vice -Champion* : DARODES Jérémy (17)
- COUPE des DOM – TOM** :
- Vainqueur* : BEAUFORT Marcel (Guyane)
- Finaliste* : MATAHUIRA Steven (Tahiti)

- 5 - **Doublettes Mixtes** : **13 et 14 juillet à AURILLAC (Cantal)**
Champions : PAPON Angélique – RADNIC Zvonko (63)
Vice-Champions : CAPITAINE Solen – MALBEC Kévin (95)
- 6 - **Triplettes Juniors** : **22 et 23 Août à NEVERS (Nièvre)**
Champions : MOUREAUX-FONTAN Vianney – ROCHER Gueven – ROGER Mathieu (64)
Vice-champions : ALRAN Doryan – CALMETTES Yann – JODA Florent (34)
- 7 - **Triplettes Cadet** : **22 et 23 Août à NEVERS (Nièvre)**
Champions : ROCHER Mendy – ROUSSEAU Baptiste - VIELE Alexandre (72)
Vice-Champions : CARRE Bradley – DROUILLET Maxime – PINTO Cyril (02)
- 8 - **Triplettes Minimes** : **22 et 23 Août à NEVERS (Nièvre)**
Champions : AUGIER Alexandre – AZEVEDO Vincent – GOMEZ François (06)
Vice-Champions : BROSSEAU Maxence – PAJAUD Morgan – RENOLLEAU Julien (85)
- 9- **Triplettes Féminines** : **29 et 30 août à BEAUCAIRE (Gard)**
Championnes : CAILLOTO Nancy – CHAPUS Fabienne – SCUDERI Muriel (30)
Vice -Championnes : BRUN Monique – DOUCE Nelly – FASSINO Fabienne (PACA-84)
- 10- **Vétérans** : **12 et 13 septembre à MOULINS (Allier)**
Champions : COSTA Christian – MAGALINI Giorgio – MARESTIN François (78)
Vice -Champions : BONNET Daniel – FARGIER Marcel – ROBERT Michel (07)
- 11 - **Trophée Interentreprises par Equipes: 12 et 13 septembre à MOULINS (Allier)**
Vainqueurs : Groupe PIZZORNO (83)
Finalistes : SEVELNORD (59)

B/JEU PROVENÇAL

- 1 - **Triplettes** : **du 19 au 21 juin à NIMES (Gard)**
Champions : AUZET Mathieu – BOVO Benoît – GIORDANENGO René (04)
Vice -Champions : MEJEAN Henri-Paul – MEJEAN Laurent – PALAZZO Laurent (30)
- 2 - **Doublettes** : **du 28 au 30 août à BEAUCAIRE (Gard)**
Champions : CHAVE David – GOUIRAN Roger (13)
Vice-Champions : COGNARD Marc – KOURANE Karim (13)

ANNEXE 2

REPRESENTANTS DE LA FEDERATION, DES LIGUES ET COMITES

COMITE DIRECTEUR :

Président	:	M.	CANTARUTTI Alain
Vice- Présidents	:	MM.	COMBES Patrice PLACON André SIGNAIRE Michel STIRMEL Claude THERON Jacques
Secrétaire Général	:	M.	JUAN Antoine
Secrétaire Adjointe	:	M ^{me}	TROUBAT Bernadette
Trésorier Général	:	MM.	READ DANIEL
Trésorier Adjoint	:		DESBOIS Michel
Membres	:		CANTARELLI Joseph CARBONNIER Claude CHARPENTIER Jean COSTE Michel DESMULIE Jean-Claude DUBOIS Jean-Claude MOREAU Jean-Claude M ^{lles} PAUGAM Gwenaëlle THEDEVUIDE Céline
Médecin	:	D ^r .	IANNARELLI Jean-Pierre
Directeur Technique National	:	M.	PERONNET Jean-Yves
Président Honoraire	:	M.	BERNARD Henri

LIGUES & COMITES DEPARTEMENTAUX :

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de licenciés)

A - LIGUES

ALSACE.....	(3.259)	M. KURZ
AQUITAINE.....	(20.495)	M. GARRIGUE
AUVERGNE.....	(14.907)	M. ROURE
BOURGOGNE.....	(10.442)	M. PLAUT
BRETAGNE.....	(8.985)	M. CHEVALIER
CENTRE.....	(10.131)	M. CHAPPE
CHAMPAGNE-ARDENNE	(4.273)	M. BRUNIN
HAUTS DE FRANCE.....	(6.370)	M. DEBONNAIRE
FRANCHE COMTE	(6.042)	M. MARAUX
ILE-DE-FRANCE.....	(27.183)	M. MACAIRE (membre)
LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	(30.282)	M. SALAGER
LIMOUSIN.....	(6.118)	M. DELCHET
LORRAINE.....	(12.606)	M. SCHMITT
MIDI-PYRENEES.....	(69.745)	M. GARCES
BASSE-NORMANDIE	(5.866)	M. MIARD
HAUTE-NORMANDIE.....	(4.569)	M. ROCHE (membre)
PAYS-DE-LA-LOIRE	(12.363)	M. BRUAND
PICARDIE.....	(6.494)	M. DANHIEZ
POITOU CHARENTES.....	(9.845)	M. ROUCHEREAU
PROVENCE ALPES -COTE D'AZUR.	(42.037)	M ^{me} COSTE

RHONE-ALPES.....	(24.391)	M. DESBOUYS
Absents : ANTILLES-GUYANE.....	(2.595)	
CORSE.....	(1.793)	

B - COMITES DEPARTEMENTAUX

01 - AIN	(2.491)	MM. GUERRIER, MALLET
02 - AISNE	(2.622)	M. et M ^{me} LACROIX
03 - ALLIER	(4.248)	M ^{me} ALLIER, M. DESMOULES
04 - ALPES –DE- HAUTE-PROVENCE	(2.479)	MM. MADON, MARELLI
05 - HAUTES-ALPES	(1.757)	MM. BERENGUIER, DASTREVIGNE
06 - ALPES-MARITIMES	(10.103)	MM. MUSCAT, BOUISSE, SIALELLI
07 - ARDECHE.....	(3.808)	MM. LAFFORGUE, THEARD
08 - ARDENNES.....	(1.935)	MM. MAILLET, HENRY
09 - ARIEGE	(3.330)	MM. CLOTTES, REY
10 - AUBE	(598)	M. CHEVALLOT
11 - AUDE	(5.862)	MM. VALERO, CZEKATA
12 - AVEYRON	(4.200)	M. EDOUARD, M ^{me} GLADIN
13 - BOUCHES-DU-RHÔNE	(13.878)	M ^{me} JEAN JEAN
14 - CALVADOS	(1.872)	M ^{me} NOEL, SAMSON
15 - CANTAL	(1.985)	M. BOISSIERE, M ^{me} ROQUES
16 - CHARENTE	(2.702)	MM. MARION, SEURET
17 - CHARENTE-MARITIMES	(3.250)	MM. PAQUET, PAIN
18 - CHER	(2.060)	MM. GUERIN, BRISSAT
19 - CORREZE	(2.069)	MM. FORETNEGRE, BURG
2A- CORSE-DU-SUD	(799)	M. MAZZONI
21 - COTE-D’OR	(2.253)	M ^{mes} LEGA, COUPAS
22 - COTES D’ARMOR.....	(1.674)	M. MEVEL, M ^{me} THOMAS
23 - CREUSE	(1.028)	MM. DARFEUILLE, GLOMOT
24 - DORDOGNE	(2.393)	M. GARRIGUE, M ^{me} BOYER
25 - DOUBS	(2.136)	MM. DEQUAIRE, CORDIER
26 - DROME	(4.093)	M. MINODIER, M ^{me} VEILLEUX
27 - EURE	(1.532)	MM. LE MOEL, DURAN
28 - EURE-ET-LOIR	(1.168)	MM. CHAPPE, JOURNET
29 - FINISTERE	(3.506)	M ^{me} KERVERN, M. LARREUR
30 - GARD	(6.804)	M. RIZZO, M ^{me} ROUX
31 - HAUTE-GARONNE	(14.408)	MM. LE BOT, MOUREY, M ^{me} CLAMENS
32 - GERS.....	(3.825)	M. FORNARESO
33 - GIRONDE.....	(6.251)	MM. ZAMORA, LAFEYCHINE, PARGADE
34 - HERAULT	(11.373)	M. FAUVET
35 - ILLE-ET-VILAINE	(2.416)	MM. DERENNES, PASCUAL
36 - INDRE	(1.015)	M. GAILLARD, M ^{me} DALLOT
37 - INDRE-ET-LOIRE	(2.038)	MM. RATIER, VASSE
38 - ISERE	(4.186)	MM. CARTIER, EVRARD
39 - JURA	(1.918)	MM. MARAUX, CLEMENT
40 - LANDES	(3.967)	MM. DESMOULIES, DACHER
41 - LOIR-ET-CHER	(1.336)	M. DESSAY, M ^{me} DEMEESTEN
42 - LOIRE	(2.405)	MM. JAMET, LEWANDOWSKI
43- HAUTE-LOIRE	(2.607)	M. ANGLADE
44 - LOIRE-ATLANTIQUE	(2.743)	M. DEBUSCHERE, M ^{me} NEDELEC
45 - LOIRET	(2.514)	M. SEVIN, M ^{me} CHANTELOUP
46 - LOT	(2.682)	MM. DESSEAUX, RAYNAL
47 - LOT-ET-GARONNE	(5.338)	MM. SALVANT, TREMON
48 - LOZERE	(1.118)	M. VERDIER
49 - MAINE-ET-LOIRE	(2.807)	MM. EPAILLARD, DI COSTANZO
50 - MANCHE	(2.364)	MM. MELIN, MARION
51 - MARNE	(1.456)	M. PARGNY, NUCCI
52 - HAUTE-MARNE	(284)	M. GLE

53 - MAYENNE	(1.933)	MM. GUERIN, BOURBON
54 - MEURTHE-MOSELLE.....	(3.057)	M. et M ^{me} BESSIERE
55 - MEUSE	(542)	M. ROBERT
56 - MORBIHAN.....	(1.389)	M. STEPHANT
57 - MOSELLE	(7.123)	MM. SCHMITT, CARONNE, GOBERT
58 - NIEVRE	(2.236)	MM. MAUJONNET, DUMAS
59 - NORD	(4.677)	MM. SEGARD, BOURLET
60 - OISE	(2.535)	MM. DUCROCQ, OMNES
61 - ORNE.....	(1.630)	MM. GRANGER, BRUNEAU
62 - PAS-DE-CALAIS	(1.693)	MM.EVRARD, PERART
63 - PUY-DE-DOME	(6.067)	MM.ROUSIER, KHALIRI
64 - PYRENEES-ATLANTIQUES	(2.546)	M. et M ^{me} LALAAS
65 - HAUTES-PYRENEES	(1.851)	MM. FILBET, RINGENBACH
66 - PYRENEES-ORIENTALES.....	(5.125)	MM. VILLAREM, BRIAL
67 - BAS-RHIN	(2.350)	M ^{me} STEINHAEUER, M. COLANTUONO
68 - HAUT-RHIN.....	(909)	M.BORN
69 - RHONE.....	(4.510)	M. PERROTO, PALLANCHE
70 - HAUTE-SAONE	(1.529)	MM. GALMICHE, BERTHET
71 - SAONE-ET-LOIRE	(4.043)	MM. DUTRONC, JARDIN
72 - SARTHE	(1.881)	MM. MARZAT, BERCY
73 - SAVOIE	(1.306)	M. CONAN
74 - HAUTE-SAVOIE	(1.592)	MM. BLANC, BLACHIER
75 - VILLE- DE-PARIS	(3.269)	MM. FOURNIER, GAFFET
76 - SEINE-MARITIME	(3.037)	M ^{me} PERSAC, M. BOULAYE
77 - SEINE ET MARNE	(4.882)	MM. TARLIER, Aoustin
78 - YVELINES	(3.302)	MM. BOUTON, CARDIN
79 - DEUX-SEVRES	(1.985)	M. ARMAND, JOULAIN
80 - SOMME	(1.337)	MM. RICHARD, MAROTTI
81 - TARN.....	(5.112)	MM. CHAFFRET, PRAT
82 - TARN-ET-GARONNE	(4.337)	M. ROUGIER, M ^{me} LAGARDE
83 - VAR	(7.387)	MM. RAMPIN, DENANS, ESPINASSE
84 - VAUCLUSE	(6.433)	M. DECOULAND, M ^{me} LAVAL
85 - VENDEE	(2.999)	MM. GELINEAU, SOULLARD
86 - VIENNE	(1.908)	MM. BOURREAU, PIERRISNARD
87 – HAUTE-VIENNE.....	(3.021)	M. et M ^{me} BODEAU
88 - VOSGES	(1.884)	M. BISCHOFF
89 - YONNE	(1.910)	M. SERRE, M ^{me} BEAUD
90 - TERRITOIRE DE BELFORT	(459)	MM. ILLANA, MIDEY
91 - ESSONNE	(3.214)	MM. PORTAIL, AUGUSTE
92 - HAUTS-DE-SEINE	(3.110)	MM. BASSALER, FLOCH
93 - SEINE-SAINT-DENIS.....	(2.696)	M. SIMON, M ^{me} LEBRETON
94 - VAL-DE-MARNE	(2.919)	MM. THIEFFAINE, THIBAUT
95 - VAL-D'OISE	(3.791)	MM. PLEZ, ULF
971 - GUADELOUPE	(925)	M. NICOLAS
973 - GUYANE.....	(249)	M. PRIMEROSE
976 - MAYOTTE.....	(392)	M. ANDRIANAIVOARISOA

COMITES REPRESENTES

2B - HAUTE CORSE.....	(994)	M ^{me} JEAN JEAN (Bouches du Rhône)
972 - MARTINIQUE	(1.421)	M. NICOLAS (Guadeloupe)

COMITES ABSENTS

974 – LA REUNION.....	(3.126)
975 – SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	(6)
977 – POLYNESIE FRANCAISE.....	(1.079)
986 – WALLIS-ET-FUTUNA	(0)
988 – NOUVELLE-CALEDONIE	(557)